

VOIR LOIN, VISER JUSTE

ÉTATS FINANCIERS

2014-2017

RAPPORT DU COMITÉ DE SURVEILLANCE

2014-2017



65^e Congrès de la CSN
Montréal – 2017

A5 **MOT DU TRÉSORIER**

1 **RAPPORT DE L'AUDITEUR
INDÉPENDANT**

**ÉTATS FINANCIERS
CUMULATIFS**

- 4 État cumulatif des résultats
- 5 État cumulatif
de la situation financière
- 7 État cumulatif de l'évolution
de l'actif net
- 8 État cumulatif des flux
de trésorerie
- 9 Notes complémentaires

**BUDGET DE
FONCTIONNEMENT**

- 13 État des résultats
- 14 État de la situation financière
- 16 Évolution de l'actif net
- 17 Notes complémentaires
- 26 Charges – direction
- 27 Charges – syndicalisation
- 28 Charges – relations du travail
- 29 Charges – communications
- 30 Charges – appui aux mobilisations
et à la vie régionale
- 31 Charges – administration

**FONDS DE DÉFENSE
PROFESSIONNELLE**

- 33 État des résultats
- 34 État de la situation financière
- 35 Évolution de l'actif net
- 36 Notes complémentaires
- 38 Charges – appui à la négociation
- 40 Charges – appui à nos revendications

**FONDS DE SOUTIEN
EXTRAORDINAIRE**

- 42 État des résultats
- 43 État de la situation financière
- 44 État de l'évolution de l'actif net
- 45 Notes complémentaires

BUDGET DE FONCTIONNEMENT RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

48	Comité exécutif et personnel d'appui
49	Contrôle
49	Administration du FDP
49	Gestion des immeubles
50	Ressources humaines
51	Juridique
52	UCCO-SACC-CSN
53	Comités et groupes de travail
54	Information – documentation
55	Imprimerie – distribution
56	Équipe mobilisation
56	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
57	Bas-Saint-Laurent
57	Saguenay-Lac-Saint-Jean
58	Québec Chaudière-Appalaches
58	Cœur du Québec
59	Estrie
59	Montréal métropolitain
60	Laurentides
60	Lanaudière
61	Montérégie
61	Outaouais
62	Abitibi-Témiscamingue- Nord-du-Québec
62	Côte-Nord
63	Finances
64	Informatique
65	Immeuble de Montréal
66	Immeuble de Québec
67	Débiteurs
68	Arrérages de per capita
69	Récapitulation de certaines dépenses
70	Charges diverses d'organisation et de consolidation

FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

72	Secteur public – négociations regroupées
73	Campagnes confédérales – Budgets spéciaux autorisés avant le congrès 2014
75	Allocations de grève, autres charges de fonctionnement et frais juridiques
89	Dépenses de fermeture et de maintien des emplois

AUTRES INFORMATIONS FINANCIÈRES

90	Évolution des résultats trimestriels budgétisés pour l'exercice 2014-2017
91	Liste des travaux de MCE Conseils, le groupe de consultation pour le maintien et la création d'emploi du Québec

B1 RAPPORT DU COMITÉ DE SURVEILLANCE

ÉTATS FINANCIERS

2014-2017



MOT DU TRÉSORIER

CAMARADES DÉLÉGUÉ-ES,

VOICI VENU LE MOMENT DE VOUS TRANSMETTRE LES RÉSULTATS DU DERNIER EXERCICE FINANCIER. À LA CSN, IL APPARTIENT AUX SYNDICATS RÉUNIS EN CONGRÈS, L'AUTORITÉ SOUVERAINE DE LA CONFÉDÉRATION, D'APPROUVER LES ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE TERMINÉ. DE LA MÊME FAÇON, CE SERA À VOUS, DÉLÉGUÉ-ES AU PRÉSENT CONGRÈS, PLUS TARD CETTE SEMAINE, D'ADOPTER LA PROPOSITION BUDGÉTAIRE DE L'EXERCICE FINANCIER QUI DÉBUTE.

Ce choix pour la transparence, la démocratie et la reddition de comptes quant à l'utilisation des cotisations syndicales que nous versent nos membres, est inscrit dans notre histoire. Cela est un trait distinctif du type de syndicalisme qui s'exerce à la CSN.

Il est largement reconnu, y compris par les politiciens et les chroniqueurs les plus antisyndicaux, que la CSN fait preuve d'une transparence à nulle autre pareille quant à sa situation financière. Cette caractéristique de la CSN a été soulignée lors du débat sur l'insidieux projet de loi C-377 du gouvernement Harper.

On se souviendra que ce projet de loi, par lequel les conservateurs prétendaient vouloir assurer la transparence financière des organisations syndicales, visait plutôt à limiter notre action politique. C'est pour cette raison que nous l'avons combattu, et non pas pour éviter de dévoiler des informations. À la CSN, la transparence, nous la pratiquons bien avant que Stephen Harper ne prenne le pouvoir à Ottawa.

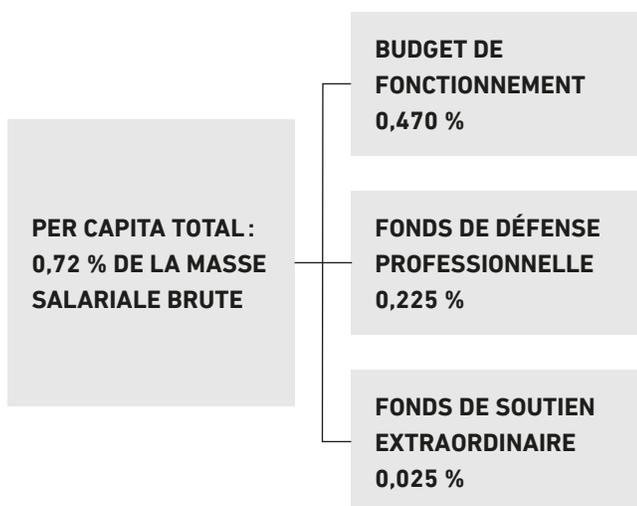
Évidemment, ce choix pour la transparence comporte son lot de risques; toutes et tous peuvent prendre connaissance de la situation financière de la CSN et la commenter. Eh bien, qu'il en soit ainsi!

Nous continuons de considérer que notre choix est le bon parce que c'est en disposant de l'ensemble des informations que les militantes et les militants du mouvement peuvent prendre les décisions les plus éclairées. Nous continuons de considérer que notre choix est le bon parce qu'il a toujours servi les intérêts de celles et de ceux qui forment les syndicats CSN. En fait, notre choix pour la transparence a toujours servi les intérêts du mouvement dans son entier.

Avant d'étudier les résultats du dernier exercice, je voudrais faire un bref rappel de la structure financière de la CSN et de quelques choix budgétaires effectués lors du dernier congrès.

LA STRUCTURE FINANCIÈRE DE LA CSN

Les statuts et règlements fixent le *per capita* versé à la CSN à 0,72 % de la masse salariale brute. Les montants ainsi perçus sont répartis dans trois caisses distinctes : le budget de fonctionnement reçoit 0,47 %, le Fonds de défense professionnelle, 0,225 % et le Fonds de soutien extraordinaire, 0,025 %.



Le budget de fonctionnement (BF) sert à payer les services de la CSN, lesquels viennent en appui aux syndicats, aux fédérations et aux conseils centraux. Ces services sont : la syndicalisation, les relations du travail, les communications, l'appui aux mobilisations et à la vie régionale, le juridique, l'administration et les ressources humaines.

Ces services permettent à la CSN d'agir efficacement sur le front de la défense des conditions de travail des membres de ses syndicats affiliés ainsi que sur celui de l'avancement de leurs revendications sociales et politiques. C'est aussi le budget de fonctionnement qui soutient la tenue des différentes instances et la vie démocratique de la CSN.

Le Fonds de défense professionnelle (FDP) assume, quant à lui, les dépenses en appui aux luttes telles que les budgets spéciaux de mobilisation, les prestations aux grévistes et les allocations aux syndicats lors de conflits ou les frais juridiques liés aux luttes syndicales.

Ce fonds assume aussi les dépenses en appui à la négociation telles que le soutien financier aux négociations regroupées ou coordonnées dans le secteur privé. En ce qui a trait au secteur public, la totalité du budget de fonctionnement du Comité de coordination des secteurs public et parapublic (CCSPP) est assumée par le FDP. C'est aussi à ce fonds que sont imputés les transferts de péréquation versés aux fédérations et aux conseils centraux. Il assume finalement les dépenses en appui à nos revendications, comme celles liées aux campagnes confédérales, aux campagnes régionales menées par les conseils centraux et aux campagnes sectorielles menées par les fédérations.

Le troisième fonds, soit le Fonds de soutien extraordinaire (FSE), a essentiellement pour fonction d'appuyer les deux premiers en permettant de les renflouer au besoin, et ce, sur décision du conseil confédéral. Une organisation syndicale combative comme la nôtre doit pouvoir déployer son action en fonction de l'évolution de la conjoncture. Le Fonds de soutien extraordinaire joue donc ce rôle crucial dans la structure financière de la CSN.

Nous verrons d'ailleurs un peu plus loin que le Fonds de soutien extraordinaire nous a été d'une grande utilité au cours du dernier exercice financier.

Avant de terminer ce survol de la structure financière de la CSN, je voudrais revenir brièvement sur les particularités qui régissent l'utilisation du Fonds de défense professionnelle.

Ce fonds unique dans le paysage syndical québécois, auquel participent tous les syndicats, est en quelque sorte l'incarnation de la solidarité à la manière CSN. En effet, c'est grâce à ce fonds que les luttes de chacun des syndicats sont appuyées par l'ensemble du mouvement.

Rappelons que le FDP possède ses propres statuts et règlements, qui protègent le fonds et sa mission. On y définit d'abord les fonctions de cette caisse spéciale. On y indique à quelles fins les sommes d'argent qui s'y trouvent peuvent être utilisées. On y prévoit aussi les utilisations interdites du fonds. Les statuts et règlements stipulent nommément que l'on ne peut procéder à aucun virement d'une somme provenant du FDP vers une autre caisse,

quelle qu'elle soit, excepté les montants prévus lors de l'adoption du budget de fonctionnement et celui du FDP.

Outre les statuts et règlements, les congrès successifs de la CSN ont aussi adopté bon nombre de propositions ayant comme objectif commun de protéger le FDP à court, moyen et long termes pour s'assurer qu'il puisse toujours soutenir les luttes que les travailleuses et les travailleurs décident démocratiquement de mener.

Le FDP a connu dans son histoire plusieurs soubresauts. À partir du jour où il a perçu ses premières cotisations, le 1^{er} janvier 1953, jusqu'au début des années 1980, il s'est retrouvé à sec à quelques occasions ; des campagnes de collecte de fonds ont été effectuées à plus d'une reprise pour le renflouer.

Voilà pourquoi au congrès de 1996, il a été établi que le FDP devait maintenir une réserve de prestations accumulées équivalant à 150 000 prestations. La constitution d'une telle réserve a été jugée indispensable par les syndicats de la CSN. En effet, une organisation syndicale comme la nôtre n'est jamais à l'abri de coups durs ou d'attaques menées par celles et ceux qui veulent affaiblir le mouvement syndical en général, et la CSN en particulier. Il faut donc, en toutes circonstances, avoir les moyens d'y faire face.

Au congrès de 2002, constatant que nous n'avions pas cette réserve d'un montant équivalant à 150 000 prestations, il a été résolu :

- de reconstituer la réserve de 150 000 prestations ;
- d'interdire toute utilisation des revenus accumulés dans le Fonds de soutien extraordinaire tant et aussi longtemps que les liquidités du FDP et celles du Fonds de soutien extraordinaire n'atteindraient pas le niveau de 150 000 prestations accumulées.

Le FDP ayant enfin reconstitué sa réserve de 150 000 prestations quelques années plus tard, nous avons pu, au cours des derniers exercices financiers, transférer des sommes du Fonds de soutien extraordinaire vers le budget de fonctionnement afin de le renflouer.

Aujourd'hui, le montant de la réserve de prestations est de 38 250 000 \$, soit 150 000 prestations à 255 \$. Elle est là, entière, et prête à servir.

LES CHOIX BUDGÉTAIRES 2014-2017

Au congrès de 2011, à la suite de l'adoption de la prévision budgétaire, une proposition distincte était adoptée à l'effet de former un comité de réflexion sur les services dispensés par la CSN. Ce comité a remis son rapport à l'automne 2012. Bon nombre de propositions ont été adoptées par le conseil fédéral à l'issue de ces travaux ; plusieurs d'entre elles avaient des répercussions financières et se retrouvaient donc dans la proposition budgétaire soumise au dernier congrès.

Examinons les principales mesures de soutien financier mises en place dans la foulée des travaux sur les services.

D'abord, les montants de péréquation aux fédérations et aux conseils centraux étaient haussés à 23 772 143 \$ pour trois ans, pour une moyenne annuelle de 7 924 048 \$. Les budgets de péréquation sont donc passés de 13 152 659 \$ pour l'exercice 2008-2011 à 23 772 143 \$ pour l'exercice financier 2014-2017, ce qui représentait une augmentation de 80,7 %, alors que nos revenus de *per capita* n'ont crû que de 17,4 % sur la même période. Les fédérations et les conseils centraux ont donc pu bénéficier d'un important soutien financier appuyant la prestation de services aux syndicats.

AUGMENTATION DES MONTANTS DE PÉRÉQUATION DEPUIS 2008-2011	80,7 %
AUGMENTATION DES REVENUS DE PER CAPITA DEPUIS 2008-2011	17,4 %

On se rappellera en effet que le but premier de la péréquation est de venir en aide aux organisations affiliées moins fortunées et de rétablir une certaine équité de services envers les membres des syndicats de la CSN, quels que soient leur conseil central et leur fédération d'appartenance. Voilà une autre façon concrète qu'ont les membres de la CSN de manifester leur solidarité.

Toujours dans la foulée des travaux réalisés sur l'organisation et la dispensation des services, la CSN a revu l'ensemble de ses politiques de soutien financier à l'intention de ses syndicats affiliés.

À la CSN, nous savons que notre force repose sur l'autonomie, la démocratie et la solidarité. Nous savons aussi que c'est au contact de toutes les autres composantes de notre mouvement que chacun des syndicats peut prendre la véritable mesure de ces valeurs fondamentales. Voilà pourquoi nous avons grandement bonifié notre politique de soutien financier pour la participation des syndicats au congrès de la CSN. Un soutien tangible est dorénavant apporté aux nouveaux syndicats affiliés, c'est-à-dire ceux qui ont joint nos rangs entre deux congrès. Depuis le dernier congrès, la CSN rembourse, en vertu des barèmes en vigueur dans le mouvement, les salaires et les dépenses des militantes et des militants formant la délégation de ces syndicats. Le nombre de délégué-es pour lesquels un syndicat peut recevoir un tel remboursement varie d'un à trois, selon son effectif. Pour le 65^e Congrès, ce soutien financier a été offert à 101 syndicats. Voilà une façon d'accueillir chaleureusement les nouveaux syndicats et de les initier à la vie démocratique de notre mouvement. À tous les délégué-es des syndicats nouvellement affiliés, bienvenue à la CSN, bienvenue chez vous !

À la CSN, nous croyons qu'il faut lutter de toutes nos forces contre les congédiements injustifiés et arbitraires. Malheureusement, les frais encourus pour de tels arbitrages sont souvent exorbitants. Nous avons la conviction qu'aucun syndicat affilié ne doit être forcé de choisir entre la défense des droits de ses membres et une vie syndicale dynamique en raison du coût des arbitrages.

Ainsi, selon la taille du syndicat, la CSN rembourse dorénavant entre 50 et 100 % des frais et des honoraires de l'arbitre lors d'un arbitrage pour congédiement. Au cours du dernier mandat, 115 syndicats ont pu bénéficier de ce soutien financier. Parmi eux, nombreux sont ceux qui ont été soutenus pour plusieurs arbitrages.

Par ailleurs, nous savons que les travailleuses et les travailleurs qui font le choix de se syndiquer sont animés par une volonté de voir rapidement leurs conditions de travail s'améliorer. Trop souvent, les nouveaux syndicats disposent de bien peu de moyens pour appuyer la négociation de leur première convention collective. Nous avons donc bonifié notre politique d'aide afin que les nouveaux syndicats puissent aussi profiter de banques de journées de libération syndicale pour la préparation de leur projet de négociation.

Ainsi, 800 000 \$ ont été intégrés au budget du Service de syndicalisation pour venir en appui aux nouveaux syndicats en négociation. Au cours du dernier mandat, 109 syndicats ont bénéficié de ce soutien.

À la CSN, nous croyons fermement que c'est en très grande partie grâce à leur mobilisation que les travailleuses et les travailleurs réussissent à obtenir de meilleures conditions de travail. Cette mobilisation, bien qu'essentielle, demande souvent beaucoup d'énergie et exige que les militantes et les militants appelés à la susciter soient formés et soutenus dans l'exercice de leurs importantes fonctions.

C'est pour cette raison que nous avons grandement bonifié notre politique de soutien financier pour la participation aux sessions de formation à la mobilisation, et ce, tant pour les syndicats du secteur privé que pour ceux du secteur public. Les remboursements sont plus généreux et davantage de personnes peuvent participer à ces sessions de formation ; cela est particulièrement vrai pour les syndicats qui comptent des membres œuvrant sur plusieurs sites de travail. D'ailleurs, les résultats financiers démontrent que la révision de cette politique a effectivement permis une bien plus grande participation des syndicats de tous les secteurs à ces sessions de formation.

Ayant constaté que les syndicats du secteur privé étaient de plus en plus nombreux à unir leurs efforts et à se regrouper ou à se coordonner pour mener leurs négociations, et étant d'avis que ces regroupements augmentent le rapport de force des syndicats, la CSN a revu ses politiques de soutien des négociations regroupées ou coordonnées. D'importantes sommes d'argent ont d'ailleurs été prévues à cet effet au FDP.

Dans la même veine, les conventions collectives des travailleuses et des travailleurs du secteur public venaient à échéance le 31 mars 2015. La CSN et ses fédérations du secteur public ont traditionnellement joué un rôle de leader dans la conduite de ces négociations. Ainsi, la CSN n'a ménagé aucun effort pour appuyer les négociations des salarié-es du secteur public de la FSSS, de la FEESP, de la FNEEQ et de la FP, ces femmes et ces hommes des réseaux de la santé et des services sociaux, de l'éducation et des organismes gouvernementaux qui, quotidiennement, rendent des services à la population et dont le travail doit être reconnu à sa juste valeur.

Ainsi, les sommes en provenance du FDP dévolues à la conduite de ces négociations se chiffraient à 9 723 059 \$, ce qui représentait une augmentation de plus de 6 millions de dollars comparativement à ce qui fut dépensé dans le mandat 2011-2014.

Toujours à l'intérieur du budget du FDP, le mouvement peut mener trois types de campagnes : les campagnes confédérales, les campagnes sectorielles et les campagnes régionales.

D'une part, les campagnes confédérales permettent de mener des luttes faisant la promotion des revendications sociales des syndicats CSN, c'est-à-dire des luttes qui les unissent peu importe leur fédération ou leur conseil central et par lesquelles ils continuent de défendre les intérêts de leurs membres en tant que travailleuses et travailleurs, mais à l'extérieur de leur milieu de travail ; pensons notamment à des sujets comme l'assurance-emploi, la sauvegarde des services publics, l'avenir des secteurs manufacturier et industriel et la lutte contre l'austérité budgétaire.

D'autre part, les budgets de campagnes sectorielles sont à la disposition des fédérations afin de leur permettre de se déployer dans leurs secteurs d'activité, alors que les budgets de campagnes régionales sont utilisés par les conseils centraux pour promouvoir des revendications sur leur territoire.

Dans le but de mieux soutenir nos fédérations et nos conseils centraux, rappelons que les sommes pour les campagnes sectorielles et régionales avaient été doublées dans la dernière proposition budgétaire. Cela représentait une augmentation de 815 000 \$ au budget du FDP.

Dans un autre ordre d'idées, le dernier congrès avait également adopté des propositions pour hausser les prestations de grève, de lock-out et de congédiement pour activité syndicale de 240 \$ à 255 \$, sur trois ans.

Ces propositions témoignent de la solidarité que la CSN et tous les membres de ses syndicats affiliés expriment envers celles et ceux qui choisissent démocratiquement de mener des batailles pour améliorer leurs conditions de travail et de vie. Cette solidarité représente un trait distinctif de la CSN et nous en sommes particulièrement fiers.

Passons maintenant aux faits saillants de l'exercice financier qui vient de se terminer.

ÉTATS FINANCIERS CUMULATIFS

Les états financiers cumulatifs représentent le total des états financiers des trois fonds de la CSN, soit le budget de fonctionnement (BF), le Fonds de défense professionnelle (FDP) et le Fonds de soutien extraordinaire (FSE).

Pour l'exercice financier 2014-2017, le nombre moyen de cotisantes et de cotisants par mois s'est chiffré à 284 790. Au dernier congrès, nous avons prévu une moyenne mensuelle de 291 711 cotisants.

Pour ce qui est du taux moyen de cotisation mensuelle, il a été de 24,25 \$, alors qu'au dernier congrès, nous l'avions projeté à 24,08 \$.

Cet écart défavorable de 6 921 quant à la moyenne mensuelle de cotisantes et de cotisants a eu pour effet que les revenus de *per capita* ont été inférieurs de 4 322 495 \$ à ceux estimés dans le budget.

	BUDGET	RÉEL
NOMBRE MOYEN DE COTISANTES ET DE COTISANTS	291 711	284 790
TAUX MOYEN	24,08 \$	24,25 \$
REVENUS DE PER CAPITA INFÉRIEURS DE 4 322 495 \$		

Les revenus totaux de la CSN, *per capita* et intérêts, pour les trois dernières années, se sont élevés à 251 614 194 \$.

Quant aux dépenses, elles ont été de 251 645 168 \$, ce qui a occasionné un excédent des dépenses sur les revenus de 30 974 \$. Nous verrons un peu plus loin que sans l'aide du Fonds de soutien extraordinaire, le budget de fonctionnement aurait enregistré un important déficit, et ce, même après l'adoption d'un budget modifié lors de la réunion du conseil fédéral de septembre 2015, justement dans le but de contenir ce déficit au budget de fonctionnement.

Avant de poursuivre la présentation des résultats financiers, nous allons examiner la situation de l'évolution du nombre de cotisantes et de cotisants à la CSN.

Avant l'exercice financier qui vient de se terminer, la CSN avait connu, pendant près de 20 ans, une croissance soutenue du nombre de ses membres. Le tableau qui suit nous montre qu'entre le mandat 1996-1999 et celui qui a pris fin au 28 février 2014, le nombre moyen de cotisantes et de cotisants par mois à la CSN est passé de 204 012 à 287 330.

Pour l'exercice qui s'est terminé au 28 février 2017, comme nous l'avons vu précédemment, le nombre moyen de cotisantes et de cotisants par mois a été de 284 790.

ÉVOLUTION DU NOMBRE MOYEN DE COTISANTES ET DE COTISANTS PAR MOIS

BUDGET	COTISANTES ET COTISANTS
1996-1999	204 012
1999-2002	223 093
2002-2005	245 749
2005-2008	266 145
2008-2011	274 156
2011-2014	287 330
2014-2017	284 790

Non seulement le nombre de cotisantes et de cotisants a été moins important que celui anticipé dans la prévision budgétaire 2014-2017, mais il est moindre que le réel observé dans l'exercice financier précédent. Ainsi, pour la première fois depuis le milieu des années 1990, la CSN a connu une décroissance de son effectif, et ce, sans tenir compte des résultats de la récente période de changement d'allégeance syndicale dans le réseau de la santé et des services sociaux.

Déjà lors du dernier congrès, j'avais fait remarquer aux congressistes que la croissance de notre effectif depuis 2008 était moindre que celle observée pour la période 1996-2008. J'avais aussi informé les congressistes que la croissance du nombre de cotisantes et de cotisants observée dans l'exercice financier 2011-2014 s'était réalisée essentiellement dans la première moitié de cet exercice, soit jusqu'au 31 août 2012, alors que par la suite, nous avons plutôt observé une légère décroissance ou une stagnation du nombre de cotisantes et de cotisants.

Ainsi, le renversement de tendance qui s'est opéré à compter du 31 août 2012 s'est poursuivi dans le présent exercice financier et nous savons qu'il sera accentué dans le prochain.

Il n'y a pas de réponse unique pour expliquer la diminution de la croissance de nos effectifs au cours de l'exercice ayant pris fin le 28 février 2017. D'abord, nous avons connu, en 2008, une crise financière qui a par la suite entraîné une récession économique. Celle-ci a été suivie d'une reprise lente, voire anémique, surtout en ce qui a trait à l'emploi, plus particulièrement dans le secteur privé, où il s'est perdu de nombreux emplois bien rémunérés, principalement dans le secteur manufacturier.

Ensuite, les budgets gouvernementaux austères qui se sont succédé ont amené des compressions dans les services publics.

Enfin, les ténors de la droite ont intensifié leurs attaques à l'endroit du mouvement syndical.

Tout cela explique en partie pourquoi le taux de syndicalisation au Québec, bien qu'enviable si l'on se compare au reste du Canada ou encore à nos voisins du Sud, est descendu à 38,6 % en 2016. La CSN, présente dans tous les secteurs d'activité, ne peut que subir les conséquences d'une telle conjoncture.

Regardons maintenant les résultats dans les trois fonds de la CSN.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Au budget de fonctionnement, les revenus avant transfert du Fonds de soutien extraordinaire se sont élevés à 166 571 838 \$.

Pour ce qui est des dépenses, elles se chiffrent à 176 878 853 \$, ce qui nous conduit à un excédent des dépenses sur les revenus avant transfert du Fonds de soutien extraordinaire de 10 307 015 \$.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

REVENUS AVANT TRANSFERT DU FSE		166 571 838 \$
PER CAPITA	166 134 122 \$	
INTÉRÊTS	437 716 \$	
DÉPENSES		176 878 853 \$
EXCÉDENT DES DÉPENSES SUR LES REVENUS AVANT TRANSFERT DU FSE		10 307 015 \$

Heureusement, nous avons pu transférer 24 millions de dollars du Fonds de soutien extraordinaire au budget de fonctionnement; voilà pourquoi nous nous retrouvons avec un excédent de 13 692 985 \$ de revenus sur les dépenses.

Ainsi, un premier transfert de 15 millions de dollars a été autorisé par les délégué-es du conseil confédéral lors de la réunion de juin 2015 et un deuxième transfert de 9 millions de dollars a été approuvé lors de la réunion du conseil confédéral de décembre 2016.

Nous avons dû transférer ces importantes sommes du Fonds de soutien extraordinaire au budget de fonctionnement pour trois raisons principales.

D'abord, en début d'exercice, nous avons dû verser, en sus de nos cotisations régulières, un montant d'environ 8,5 millions de dollars au régime de retraite des salarié-es de la CSN. Cette somme était due en vertu d'importants déficits de solvabilité enregistrés en 2012 et en 2013.

Deuxièmement, au cours des trois dernières années, nous avons réalisé les travaux d'agrandissement de notre immeuble de Montréal, situé au 1601, avenue De Lorimier. Lors du dernier congrès, nous étions encore en pourparlers avec notre partenaire financier, la Caisse d'économie solidaire, et avec les instances supérieures de Desjardins afin de conclure une entente nous permettant de contracter un emprunt. Cette entente a été conclue au début du présent exercice et, conformément à ce que je vous avais dit, nous devons déboursier les premiers 15,5 millions de dollars avant de pouvoir toucher à notre emprunt, ce qui fut fait.

Enfin, comme nous l'avons vu précédemment, le budget de fonctionnement a réalisé un déficit de 10 307 015 \$, avant transfert. Nous avons donc dû le renflouer à l'aide du Fonds de soutien extraordinaire.

La prévision budgétaire adoptée lors du dernier congrès ne prévoyait pas un déficit de cette ampleur au budget de fonctionnement. Constatant que nous nous dirigeons vers un important déficit au budget de fonctionnement, le conseil confédéral a adopté un budget modifié lors de sa réunion

de septembre 2015. Celui-ci comprenait deux axes principaux. D'une part, nous avons pris un certain nombre de mesures pour contenir des dépenses récurrentes qui occasionnaient un déficit structurel. Cela s'est traduit malheureusement par quelques coupes de postes.

D'autre part, nous avons prévu des dépenses supplémentaires pour d'autres éléments que nous jugions plus conjoncturels. Nous avons prévu, par exemple, des ajouts de personnel aux services des communications et de syndicalisation en vue de la période des votes dans le réseau de la santé et des services sociaux. Nous avons augmenté considérablement les budgets de dépenses du Service de syndicalisation afin de pouvoir nous déployer de façon optimale lors de cette période de changement d'allégeance syndicale, et ce, sans nuire au nécessaire travail de recrutement que nous avons à effectuer dans le secteur privé.

Cela étant dit, malgré ce transfert de 24 millions de dollars du Fonds de soutien extraordinaire au budget de fonctionnement, les liquidités de ce dernier sont passées de 27 344 759 \$ au 28 février 2014 à 21 643 695 \$ au 28 février 2017.

LIQUIDITÉS DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT

28 FÉVRIER 2014	27 344 759 \$
28 FÉVRIER 2017	21 643 695 \$

De plus, si l'on considère que peu de temps avant la fin de l'exercice financier 2011-2014, nous avons déjà transféré au budget de fonctionnement 15 millions de dollars en provenance du Fonds de soutien extraordinaire, on comprend à quel point ce dernier a été indispensable à la CSN pour que l'on puisse faire face à une conjoncture difficile et soutenir les membres des syndicats de la CSN de façon indéfectible. En effet, c'est lorsque nous sommes confrontés à de telles situations que nous pouvons prendre la pleine mesure de l'utilité et de la nécessité du Fonds de soutien extraordinaire de la CSN.

Tout cela a été rendu possible notamment parce que le FDP était en bonne situation financière, ayant des avoirs excédant la réserve de 150 000 prestations, permettant ainsi que le Fonds de soutien extraordinaire puisse soutenir le budget de fonctionnement.

FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE

Au Fonds de défense professionnelle, les revenus de *per capita* ont été de 74 010 727 \$, tandis que ceux d'intérêts se sont élevés à 2 184 238 \$, pour des revenus totaux de 76 194 965 \$.

Les dépenses ont totalisé 74 747 225 \$, pour un excédent des revenus sur les dépenses de 1 427 740 \$.

FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE

REVENUS		76 194 965 \$
PER CAPITA	74 010 727 \$	
INTÉRÊTS	2 184 238 \$	
DÉPENSES		74 767 225 \$
LUTTES	27 258 242 \$	
NÉGOCIATIONS	39 181 803 \$	
REVENDEICATIONS	8 335 667 \$	
CRÉANCES DOUTEUSES RECOUVRÉES	(8 487 \$)	
EXCÉDENT DES DÉPENSES SUR LES REVENUS AVANT TRANSFERT DU FSE		1 427 740 \$

Le nombre moyen de prestations hebdomadaires de grève et de lock-out a été de 165. En le comparant au mandat précédent, on constate que la moyenne hebdomadaire de prestations de grève est passée de 263 en 2011-2014 à 165 pour le mandat 2014-2017.

Ces variations sont fréquentes dans l'histoire du Fonds de défense professionnelle. Par exemple, pendant l'exercice 2002-2005, nous avons eu le nombre le plus élevé de prestations hebdomadaires de grève et de lock-out depuis la fin des années 1980, soit 607, alors que pour l'exercice suivant, celui de 2005-2008, il a été le moins élevé pour la même période, soit 140.

Examinons le tableau suivant, qui démontre fort bien les fluctuations dans le nombre de prestations octroyées et, conséquemment, dans les montants versés selon les exercices.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE PRESTATIONS DE GRÈVE ET DE LOCK-OUT

	PRESTATAIRES	MONTANT TOTAL VERSÉ
1988-1990	704	7 185 212 \$
1990-1992	454	5 138 033 \$
1992-1994	420	5 691 832 \$
1994-1996	481	7 335 575 \$
1996-1999	464	11 557 460 \$
1999-2002	299	7 532 210 \$
2002-2005	607	18 840 497 \$
2005-2008	140	4 382 431 \$
2008-2011	494	15 670 730 \$
2011-2014	263	9 739 920 \$
2014-2017	165	6 426 235 \$

Dans le budget 2014-2017, nous avons établi une prévision de 550 prestations de grève et de lock-out sur une base hebdomadaire pour des déboursés anticipés de 21 450 000 \$ pour 3 ans. Nous avons plutôt connu une moyenne hebdomadaire de prestations de grève et de lock-out de 165 pour des déboursés de 6 426 235 \$. Malgré cet écart de 15 023 765 \$, nous avons réalisé un modeste surplus d'exercice de 1 427 740 \$.

Quelques raisons expliquent cet état de fait. D'abord, nos revenus sont inférieurs de 1 203 151 \$ en comparaison avec la prévision budgétaire 2014-2017. Par ailleurs, il y a d'autres postes où les dépenses réalisées excèdent de beaucoup ce qui était prévu au budget. C'est le cas notamment des allocations aux syndicats pour dépenses de grève. Sans que ce soit l'unique explication, la raison principale

de ces dépassements de dépenses est liée au soutien que le FDP a apporté à la grande mobilisation des syndicats du secteur public pendant toute la durée des négociations, plus particulièrement lors des journées de grève de l'automne 2015.

C'est aussi le cas des dépenses dites de fonctionnement qui sont, en fait, des dépenses en appui aux mobilisations, nombreuses et variées, des syndicats affiliés à la CSN. La rétrospective des luttes présentée pendant le présent congrès illustre de façon magistrale la quantité de luttes menées par les syndicats de tous les secteurs. Ces luttes multiples ont provoqué des dépassements de coûts, mais toutes ont été appuyées parce que, soutenir la mobilisation, c'est justement la raison d'être du FDP.

Il faut aussi noter un dépassement budgétaire du côté des campagnes confédérales. Alors que nous avions prévu des dépenses de 4 500 000 \$ à ce poste, celles-ci se sont plutôt élevées à 6 497 394 \$.

On se rappellera que la CSN a déployé des efforts immenses pour combattre les mesures d'austérité du gouvernement Couillard. Elle a aussi combattu la réforme de l'assurance-emploi du gouvernement Harper. Elle a mené une campagne pour obtenir un rehaussement du financement de Radio-Canada, à la suite des coupes répétées du gouvernement fédéral. Nous avons lutté pour préserver le caractère public du réseau de la santé et des services sociaux visant à prémunir tous les membres des syndicats CSN des griffes du privé et à protéger les emplois de nos camarades œuvrant dans le réseau. Voilà quelques exemples des campagnes qui ont requis des ressources en provenance du FDP.

L'actif net du FDP au 28 février 2017 est de 55 799 108 \$. L'actif non affecté, c'est-à-dire ce qui est en excédent de la réserve de 150 000 prestations, se situe à 17 549 108 \$, ce qui cependant constitue une baisse de 822 260 \$ en comparaison à ce qu'il était au 28 février 2014, alors qu'il s'établissait à 18 371 368 \$.

Cela étant dit, le FDP demeure en bonne situation financière. Les membres des syndicats de la CSN, qu'ils soient du secteur public ou du secteur privé

et quelle que soit leur région, pourront continuer de compter sur l'appui de ce formidable outil de solidarité pour mener les luttes qu'ils décideront démocratiquement d'entreprendre.

FONDS DE SOUTIEN EXTRAORDINAIRE

Pour ce qui est du Fonds de soutien extraordinaire, les revenus de *per capita* ont été de 8 427 792 \$, les revenus d'intérêts se sont élevés à 419 599 \$, pour des revenus totaux de 8 847 391 \$, auxquels s'ajoutent des créances douteuses recouvrées de 910 \$.

Pour ce qui est des dépenses, il s'agit des transferts au budget de fonctionnement de 24 millions de dollars, autorisés par le conseil confédéral. Cela occasionne donc un excédent des dépenses sur les revenus de 15 151 699 \$.

Conséquemment, l'actif net du Fonds de soutien extraordinaire est maintenant de 2 607 680 \$ alors qu'il était de 17 759 379 \$ au 28 février 2014. Rappelons qu'il était de 23 465 121 \$ au 28 février 2011.

ACTIF NET DU FONDS DE SOUTIEN EXTRAORDINAIRE

28 FÉVRIER 2011	23 465 121 \$
28 FÉVRIER 2014	17 759 379 \$
28 FÉVRIER 2017	2 607 680 \$

Nous avons pu constater au cours du dernier mandat l'apport inestimable du Fonds de soutien extraordinaire. En effet, sans lui, il nous aurait été impossible de renflouer le budget de fonctionnement, ce qui aurait eu des répercussions importantes sur le soutien que la CSN a pu offrir à ses syndicats affiliés.

EN CONCLUSION

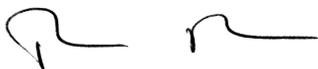
CAMARADES DÉLÉGUÉ-ES,

À la CSN, les syndicats ont décidé de mettre en commun une partie de leurs ressources afin de se doter de services et d'outils appuyant leur action sur tous les plans, autant local, régional, fédéral que confédéral.

Malgré un contexte difficile, la CSN a pu, à partir des *per capita* qui lui sont versés par ses syndicats affiliés, remplir les mandats qui lui avaient été confiés par le 64^e Congrès et soutenir ses organisations affiliées. En effet, au cours des trois dernières années, les finances de la CSN ont concrètement appuyé les services et l'action de toutes les composantes du mouvement.

La CSN a fait beaucoup, mais il lui reste encore beaucoup à faire. Il faut donc nous assurer d'organiser nos ressources de manière à soutenir notre action syndicale à court, moyen et long termes. Ce n'est qu'ainsi que les travailleuses et les travailleurs qui composent les syndicats CSN pourront améliorer leurs conditions de travail et que nous pourrons éventuellement vivre dans une société qui soit conforme aux valeurs portées par notre mouvement.

VIVE LA CSN !



Pierre Patry
Trésorier de la CSN

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du comité exécutif de la
Confédération des syndicats nationaux (CSN)

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Confédération des syndicats nationaux (CSN), qui comprennent l'état cumulatif de la situation financière et les états de la situation financière du Budget de fonctionnement, du Fonds de défense professionnelle et du Fonds de soutien extraordinaire (les « Fonds ») au 28 février 2017, et les états cumulatifs des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie, et les états des résultats et de l'évolution de l'actif net de chacun des Fonds pour l'exercice terminé le 28 février 2017, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Confédération des syndicats nationaux (CSN) au 28 février 2017, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Autre point

Les données budgétaires pour les exercices terminés le 28 février 2014 et le 28 février 2017, présentées aux fins de comparaison avec la réalisation aux états des résultats de chacun des Fonds, incluant l'état cumulatif des résultats, n'ont fait l'objet d'aucun audit de notre part.

Deloitte S.E.N.C.R.L. / S.R.L.¹

Le 28 avril 2017

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A120628

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

ÉTATS FINANCIERS CUMULATIFS

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE

FONDS DE SOUTIEN EXTRAORDINAIRE

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2017

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

ÉTAT CUMULATIF DES RÉSULTATS

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2017

	Réel 36 mois 2011-2014	Budget 2014-2017	Budget modifié 2014-2017	Réel 36 mois 2014-2017
PRODUITS				
Per capita	235 764 323 \$	252 895 136 \$	252 895 136 \$	248 572 641 \$
Intérêts et divers	4 089 284	2 800 000	2 800 000	3 041 553
	<u>239 853 607</u>	<u>255 695 136</u>	<u>255 695 136</u>	<u>251 614 194</u>
CHARGES				
Direction	46 677 678	45 489 810	46 301 684	44 067 796
Syndicalisation	20 411 248	20 753 205	27 757 927	29 692 974
Relations du travail	31 978 996	35 367 336	35 292 906	34 480 558
Communications	9 756 519	9 725 349	9 969 720	9 606 340
Appui aux mobilisations et à la vie régionale	33 774 985	34 416 422	34 924 131	35 734 924
Administration	17 234 374	24 118 554	24 045 872	23 296 261
Appui aux luttes	28 150 182	40 010 000	40 010 000	27 258 242
Appui à la négociation	30 444 349	39 245 202	39 390 964	39 181 803
Appui à nos revendications	4 392 740	6 630 000	6 630 000	8 335 667
Créances douteuses recouvrées	(11 210)	-	-	(9 397)
	<u>222 809 861</u>	<u>255 755 878</u>	<u>264 323 204</u>	<u>251 645 168</u>
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>17 043 746 \$</u>	<u>(60 742) \$</u>	<u>(8 628 068) \$</u>	<u>(30 974) \$</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

ÉTAT CUMULATIF DE LA SITUATION FINANCIÈRE

AU 28 FÉVRIER 2017

	<u>28 février 2014</u>	<u>28 février 2017</u>
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	4 947 419 \$	2 643 361 \$
Dépôts à terme, 0,85 % à 2,05 % (1,04 % à 1,30 % au 28 février 2014)	58 076 184	39 066 783
Placement dans Fonds Bâtirente, à la juste valeur	2 560 968	2 675 106
Intérêts courus à recevoir	269 113	318 684
Débiteurs	3 179 704	3 812 940
Per capita à recevoir, estimé	13 024 226	14 028 625
Arrérages de per capita à recevoir, estimé des encaissements à court terme	17 936	24 295
Frais imputables à la prochaine période	846 191	915 598
	<u>82 921 741</u>	<u>63 485 392</u>
ARRÉRAGES DE PER CAPITA À RECEVOIR	18 389	-
DÉPÔTS À TERME, 0,95 % à 1,60 % échéant d'août 2018 à décembre 2021 (1,08 % à 1,60 % échéant de février 2015 à décembre 2016 au 28 février 2014)	26 250 000	28 574 384
DÉPÔT DE SOLIDARITÉ (p. 45 note 2)	755 000	755 000
PARTS DE PLACEMENT (p. 36 note 3, p. 45 note 4)	4 700 000	4 700 000
QUOTE-PART DE L'ACTIF NET DU FONDS D'ASSURANCE DES RETRAITÉS CSN (p. 20 note 12)	11 335 786	15 709 212
IMMOBILISATIONS (p. 18 note 6)	<u>14 961 133</u>	<u>66 413 626</u>
	<u><u>140 942 049</u></u> \$	<u><u>179 637 614</u></u> \$

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

ÉTAT CUMULATIF DE LA SITUATION FINANCIÈRE

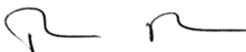
AU 28 FÉVRIER 2017

	<u>28 février 2014</u>	<u>28 février 2017</u>
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs et charges à payer	12 067 657 \$	20 399 918 \$
Tranche de la dette à long terme échéant au cours de la prochaine année	<u>-</u>	<u>736 958</u>
	12 067 657	21 136 876
DETTE À LONG TERME pour la rénovation et l'agrandissement du siège social, garantie par une hypothèque immobilière de premier rang au montant de 60 000 000 \$ et d'une hypothèque mobilière de premier rang au montant de 60 000 000 \$ sur l'universalité des biens meubles et des actifs mobiliers, corporels et incorporels, présents et futurs, au taux préférentiel majoré de 1 %, convertible en dette à long terme le 1 ^{er} juillet 2017, dont une tranche portera intérêt au taux préférentiel majoré de 2 % et une tranche portera intérêt à un taux à déterminer, remboursable par des versements mensuels estimés à 222 023 \$, échéant entre juin 2027 et juin 2042	-	32 750 299
PASSIF AU TITRE DES CONTRIBUTIONS FORFAITAIRES (p. 20 note 11)	888 105	-
PASSIF AU TITRE DES PRESTATIONS DÉFINIES DU RÉGIME DE RETRAITE (p. 21 et 22 note 13)	47 350 000	43 509 300
PASSIF AU TITRE DES PRESTATIONS DÉFINIES DU RÉGIME D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE (p. 21 et 22 note 13)	12 148 700	11 517 400
OBLIGATIONS POUR LE RÉGIME D'ASSURANCES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉFINIES (p. 20 note 12)	<u>11 335 786</u>	<u>15 709 212</u>
	<u>83 790 248</u>	<u>124 623 087</u>
ACTIF NET		
Affecté à la réserve de prestations accumulées	36 000 000	38 250 000
Investi en immobilisations	14 961 133	27 605 996
Pertes de réévaluation	(9 985 642)	(12 091 942)
Non affecté	<u>16 176 310</u>	<u>1 250 473</u>
	<u>57 151 801</u>	<u>55 014 527</u>
	<u>140 942 049 \$</u>	<u>179 637 614 \$</u>
Éventualités et engagements (p. 19 note 9)		

AU NOM DU COMITÉ EXÉCUTIF



Jacques Létourneau
Président



Pierre Patry
Trésorier

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

ÉTAT CUMULATIF DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2017

	Affecté à la réserve de prestations accumulées	Investi en immobilisations	Gains (pertes) de réévaluation	Non affecté	Total
Solde au 28 février 2011	33 750 000 \$	11 074 896 \$	5 372 000 \$	5 268 801 \$	55 465 697 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	-	(3 393 118)	-	20 436 864	17 043 746
Acquisition d'immobilisations	-	7 279 355	-	(7 279 355)	-
Produit de la cession d'immobilisations	-	-	-	-	-
Virement à la réserve de prestations accumulées	2 250 000	-	-	(2 250 000)	-
Pertes de réévaluation	-	-	(15 357 642)	-	(15 357 642)
Solde au 28 février 2014	36 000 000 \$	14 961 133 \$	(9 985 642) \$	16 176 310 \$	57 151 801 \$
Insuffisance (excédent) des produits par rapport aux charges	-	(4 909 292)	-	4 878 318	(30 974)
Acquisition d'immobilisations	-	56 361 785	-	(56 361 785)	-
Variation des créditeurs et charges à payer afférents aux immobilisations	-	(5 320 373)	-	5 320 373	-
Augmentation de la dette	-	(33 487 257)	-	33 487 257	-
Virement à la réserve de prestations accumulées	2 250 000	-	-	(2 250 000)	-
Pertes de réévaluation	-	-	(2 106 300)	-	(2 106 300)
Solde au 28 février 2017	<u>38 250 000 \$</u>	<u>27 605 996 \$</u>	<u>(12 091 942) \$</u>	<u>1 250 473 \$</u>	<u>55 014 527 \$</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

ÉTAT CUMULATIF DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2017

	2011-2014 36 mois	2014-2017 36 mois
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	17 043 746 \$	(30 974) \$
Éléments n'impliquant aucun mouvement d'encaisse :		
Amortissement des immobilisations	3 377 525	4 839 670
Perte à la cession d'immobilisations	15 593	69 622
Placement dans Fonds Bâtirente - produits capitalisés	(179 335)	(114 138)
Avantages sociaux futurs	3 086 458	(6 578 300)
	<u>23 343 987</u>	<u>(1 814 120)</u>
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement :		
Intérêts courus à recevoir	18 386	(49 571)
Débiteurs	(646 786)	(633 236)
Per capita à recevoir, estimé	(2 510 925)	(1 004 399)
Arrérages de per capita à recevoir	15 564	12 030
Frais imputables à la prochaine période	104 273	(69 407)
Créditeurs et charges à payer	891 272	3 011 888
	<u>21 215 771</u>	<u>(546 815)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Dette à long terme	-	33 487 257
Paiement des contributions forfaitaires pour le Fonds d'assurance des retraités CSN	(2 893 595)	(888 105)
	<u>(2 893 595)</u>	<u>32 599 152</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Variation nette des dépôts à terme	(14 076 184)	16 685 017
Acquisition d'immobilisations	(7 279 355)	(51 041 412)
	<u>(21 355 539)</u>	<u>(34 356 395)</u>
DIMINUTION DE L'ENCAISSE		
ENCAISSE, début d'exercice	7 980 782	4 947 419
ENCAISSE, fin d'exercice	4 947 419 \$	2 643 361 \$
TRANSACTION SANS EFFET SUR L'ENCAISSE		
Acquisition d'immobilisations impayées en fin d'exercice	-	5 320 373

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 28 FÉVRIER 2017

1. MÉTHODES COMPTABLES

Comptabilité par fonds

La CSN applique la méthode du report pour comptabiliser les apports et présente ses états financiers par fonds. Les produits et les charges afférents à la prestation des services de base et à l'administration sont présentés dans le Budget de fonctionnement. Les produits et les charges afférents à la caisse spéciale pour venir en aide aux travailleuses et travailleurs sont présentés dans le Fonds de défense professionnelle. Les produits et les charges pour fournir une aide financière au budget de fonctionnement et au Fonds de défense professionnelle sont présentés dans le Fonds de soutien extraordinaire, conformément aux articles 47 a) et 53 k) des statuts et règlements de la CSN.

Instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur au moment où la CSN devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Par la suite, tous les instruments financiers sont comptabilisés au coût après amortissement, à l'exception de la quote-part de l'actif net du Fonds d'assurance des retraités CSN et le placement dans Fonds Bâtirente qui sont présentés à la juste valeur. L'actif net du Fonds d'assurance des retraités CSN qui est présenté à la juste valeur est composé essentiellement d'un portefeuille de placements comptabilisés à la juste valeur à la date de clôture. Les fluctuations de la juste valeur, qui incluent les intérêts gagnés, les intérêts courus, les gains et les pertes réalisés à la cession et les gains et les pertes non réalisés, sont incluses à l'état cumulatif des résultats sous le poste Intérêts et divers.

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers comptabilisés à la juste valeur sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Dans le cas des autres instruments financiers, les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire. Tout escompte ou prime lié à un instrument comptabilisé au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire et comptabilisé à l'état cumulatif des résultats à titre de produit ou de charge d'intérêts.

Dans le cas des actifs financiers comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, la CSN comptabilise à l'état des résultats une réduction de valeur, le cas échéant, lorsqu'elle observe un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et lorsque la réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise à même l'état cumulatif des résultats de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût.

L'amortissement est calculé en fonction de leur durée de vie utile estimative selon les méthodes, sur la durée et aux taux suivants :

Aménagement de stationnements	dégressif	10 %
Immeubles	dégressif	2,5 et 3,5 %
Mobilier, équipement et outillage	dégressif	10, 20 et 30 %
Améliorations locatives	linéaire	Durée des baux

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 28 FÉVRIER 2017

1. MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Régimes d'avantages sociaux futurs des salariés

La CSN offre à ses salariés qui remplissent certaines conditions un régime de retraite à prestations définies. Elle offre également un régime complémentaire à la retraite d'assurance maladie, d'assurance vie et d'assurance dentaire qui est à prestations définies pour les employés ayant pris leur retraite avant le 1^{er} janvier 2010 tandis que pour les autres employés, ce régime est à cotisations définies.

a) Régimes à prestations définies

La CSN comptabilise ses obligations découlant des régimes d'avantages sociaux futurs des salariés ainsi que les coûts connexes, déduction faite des actifs des régimes. À cette fin, la CSN a adopté les méthodes suivantes :

Le coût des régimes de retraite à prestations définies de la CSN est établi périodiquement par des actuaires indépendants.

La CSN utilise une évaluation actuarielle établie aux fins de comptabilisation incluant l'utilisation de taux d'actualisation comptables pour évaluer ses obligations au titre des prestations définies.

Le coût des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite gagnés par les salariés est établi par calculs actuariels selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services, à partir des hypothèses les plus probables de la direction concernant la progression des salaires, l'âge de départ à la retraite des salariés et les coûts prévus des soins de santé.

La CSN constate :

- à l'état cumulatif de la situation financière, les obligations au titre des prestations définies, diminuées de la juste valeur des actifs des Régimes et ajustées en fonction de toute provision pour moins-value;
- le coût des régimes pour l'exercice à l'état cumulatif des résultats;
- les réévaluations et autres éléments découlant notamment des gains et pertes d'expérience, de changements d'hypothèses, de variations de l'incidence de la limite de l'actif directement à l'actif net sous le poste Gains (pertes) de réévaluation.

b) Régimes à cotisations définies

Les coûts du régime à cotisations définies sont établis en fonction des services rendus et du taux de contribution en vigueur durant l'exercice.

Constatation des produits

Les apports affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés, principalement les produits de per capita, sont constatés à titre de produits du Budget de fonctionnement, du Fonds de défense professionnelle et du Fonds de soutien extraordinaire lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si leur réception est raisonnablement assurée.

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 28 FÉVRIER 2017

1. MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Ventilation des charges

Certaines dépenses du Budget de fonctionnement de la CSN sont ventilées entre différents services ou autres organisations de la CSN (fédérations et autres conseils centraux).

Le service des ressources humaines ventile les dépenses du coût de la convention collective, du traitement de la paie et du renouvellement de la main-d'œuvre au prorata de salariés de chaque service.

Le service juridique facture ses travaux à chaque service ou organisation ayant fait la réquisition de service, au prorata du temps consacré à chaque mandat.

Le service informatique facture les frais de réseau et de téléphonie selon le nombre de postes de chaque service.

Les immeubles de Montréal et Québec facturent des coûts de loyer aux services, au prorata de leur superficie occupée.

Les frais d'analyse de MCE conseils sont répartis entre le service des relations du travail du Budget de fonctionnement et les dépenses de fermeture et de maintien des emplois du Fonds de défense professionnelle, selon un pourcentage établi en fonction de la nature des travaux.

La ventilation des dépenses est présentée aux annexes dans les renseignements complémentaires.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses notamment dans l'évaluation des per capita à recevoir et des avantages sociaux futurs qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés des produits et des charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

2. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de taux d'intérêt

Les dépôts à terme portent intérêt à des taux fixes. Par conséquent, une variation du taux d'intérêt du marché aura une incidence sur la juste valeur de ces placements.

La dette à long terme porte intérêt au taux préférentiel majoré. Par conséquent, une variation des taux d'intérêt du marché aura une incidence sur les flux de trésorerie.

Risque de crédit

Les syndicats affiliés doivent des montants à la CSN dans le cours normal de ses activités. La CSN effectue de façon continue des évaluations et maintient des provisions pour créances douteuses si nécessaire.

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

ÉTATS FINANCIERS

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2017

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

ÉTAT DES RÉSULTATS

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2017

	Réel 2011-2014	Budget 2014-2017	Budget modifié	Réel 2014-2017
PRODUITS				
Per capita	157 210 256 \$	168 723 477 \$	168 723 477 \$	166 134 122 \$
Transfert du Fonds de soutien extraordinaire	15 000 000	-	24 000 000	24 000 000
Intérêts et divers	667 784	500 000	500 000	437 716
	<u>172 878 040</u>	<u>169 223 477</u>	<u>193 223 477</u>	<u>190 571 838</u>
CHARGES				
Direction - p. 26	46 677 678	45 489 810	46 301 684	44 067 796
Syndicalisation - p. 27	20 411 248	20 753 205	27 757 927	29 692 974
Relations du travail - p. 28	31 978 996	35 367 336	35 292 906	34 480 558
Communications - p. 29	9 756 519	9 725 349	9 969 720	9 606 340
Appui aux mobilisations et à la vie régionale - p. 30	33 774 985	34 416 422	34 924 131	35 734 924
Administration - p. 31	17 234 374	24 118 554	24 045 872	23 296 261
	<u>159 833 800</u>	<u>169 870 676</u>	<u>178 292 240</u>	<u>176 878 853</u>
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES				
	<u>13 044 240 \$</u>	<u>(647 199) \$</u>	<u>14 931 237 \$</u>	<u>13 692 985 \$</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE

AU 28 FÉVRIER 2017

	<u>28 février 2014</u>	<u>28 février 2017</u>
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	2 835 922 \$	1 519 111 \$
Dépôts à terme, 0,85 % (1,04 % à 1,09 % au 28 février 2014)	21 508 837	17 449 478
Placement dans Fonds Bâtirente, à la juste valeur	-	2 675 106
Intérêts courus à recevoir	59 745	-
Débiteurs (p. 17 note 3)	3 555 401	5 870 171
Per capita à recevoir, estimé	8 619 102	9 250 423
Arrérages de per capita à recevoir, estimé des encaissements à court terme (p. 17 note 5)	11 604	15 258
Frais imputables à la prochaine période (p. 17 note 4)	846 191	915 598
	<u>37 436 802</u>	<u>37 695 145</u>
DÉPÔTS À TERME (1,60 %, échus en juin 2015)	3 000 000	-
ARRÉRAGES DE PER CAPITA À RECEVOIR (p. 17 note 5)	11 808	-
QUOTE-PART DE L'ACTIF NET DU FONDS D'ASSURANCE DES RETRAITÉS CSN (p. 20 note 12)	11 335 786	15 709 212
IMMOBILISATIONS (p. 18 note 6)	<u>14 961 133</u>	<u>66 413 626</u>
	<u><u>66 745 529 \$</u></u>	<u><u>119 817 983 \$</u></u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

AU 28 FÉVRIER 2017

	<u>28 février 2014</u>	<u>28 février 2017</u>
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créiteurs et charges à payer (p. 19 note 8)	10 001 884 \$	18 987 075 \$
Tranche de la dette à long terme échéant au cours de la prochaine année	<u>-</u>	<u>736 958</u>
	10 001 884	19 724 033
DETTE À LONG TERME pour la rénovation et l'agrandissement du siège social, garantie par une hypothèque immobilière de premier rang au montant de 60 000 000 \$ et d'une hypothèque mobilière de premier rang au montant de 60 000 000 \$ sur l'universalité des biens meubles et des actifs mobiliers, corporels et incorporels, présents et futurs, au taux préférentiel majoré de 1 %, convertible en dette à long terme le 1 ^{er} juillet 2017, dont une tranche portera intérêt au taux préférentiel majoré de 2 % et une tranche portera intérêt à un taux à déterminer, remboursable par des versements mensuels estimés à 222 023 \$, échéant entre juin 2027 et juin 2042	-	32 750 299
PASSIF AU TITRE DES CONTRIBUTIONS FORFAITAIRES (p. 20 note 11)	888 105	-
PASSIF AU TITRE DES PRESTATIONS DÉFINIES DU RÉGIME DE RETRAITE (p. 21 et 22 note 13)	47 350 000	43 509 300
PASSIF AU TITRE DES PRESTATIONS DÉFINIES DU RÉGIME D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE (p. 21 et 22 note 13)	12 148 700	11 517 400
OBLIGATIONS POUR LE RÉGIME D'ASSURANCES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉFINIES (p. 20 note 12)	<u>11 335 786</u>	<u>15 709 212</u>
	<u>81 724 475</u>	<u>123 210 244</u>
ACTIF NET		
Investi en immobilisations	14 961 133	27 605 996
Pertes de réévaluation	(9 985 642)	(12 091 942)
Non affecté	<u>(19 954 437)</u>	<u>(18 906 315)</u>
	<u>(14 978 946)</u>	<u>(3 392 261)</u>
	<u>66 745 529 \$</u>	<u>119 817 983 \$</u>
ÉVENTUALITÉS ET ENGAGEMENTS (p. 19 note 9)		

AU NOM DU COMITÉ EXÉCUTIF



Jacques Létourneau
Président



Pierre Patry
Trésorier

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2017

	Investi en immobilisations	Gains (pertes) de réévaluation	Non affecté (déficitaire)	Total
Solde au 1 ^{er} mars 2011	11 074 896 \$	5 372 000 \$ -	29 112 440 \$	(12 665 544) \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(3 393 118)	-	16 437 358	13 044 240
Acquisition d'immobilisations	7 279 355	-	(7 279 355)	-
Pertes de réévaluation	-	(15 357 642)	-	(15 357 642)
Solde au 28 février 2014	14 961 133 \$	(9 985 642) \$	(19 954 437) \$	(14 978 946) \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(4 909 292)	-	18 602 277	13 692 985
Acquisition d'immobilisations	56 361 785	-	(56 361 785)	-
Variation des crédateurs et charges à payer afférents aux immobilisations	(5 320 373)	-	5 320 373	-
Augmentation de la dette	(33 487 257)	-	33 487 257	-
Pertes de réévaluation	-	(2 106 300)	-	(2 106 300)
Solde au 28 février 2017	<u>27 605 996 \$</u>	<u>(12 091 942) \$</u>	<u>(18 906 315) \$</u>	<u>(3 392 261) \$</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 28 FÉVRIER 2017

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La CSN, constituée en vertu de la *Loi sur les syndicats professionnels* (Québec), est une organisation syndicale sans but lucratif qui a pour but de promouvoir les intérêts professionnels, économiques, sociaux, moraux et politiques des travailleuses et travailleurs.

De par sa constitution, la CSN n'est pas assujettie aux impôts sur le revenu.

2. RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS AUX RÉSULTATS

	2011-2014 36 mois		2014-2017 36 mois	
Amortissement des immobilisations	3 377 525	\$	4 839 670	\$
Perte à la cession d'immobilisations	15 593		69 622	
Intérêts sur la dette à long terme	-		631 550	

3. DÉBITEURS

	28 février 2014		28 février 2017	
Fédérations - p. 67	1 929 877	\$	2 392 535	\$
Conseils centraux - p. 67	114 191		56 584	
Syndicats	43 084		172 245	
Solde de perception courant dû par le Fonds de défense professionnelle	375 697		2 247 848	
Autres - p. 67	1 141 361		1 049 768	
	3 604 210		5 918 980	
Provision pour créances douteuses	48 809		48 809	
	<u>3 555 401</u>	\$	<u>5 870 171</u>	\$

4. FRAIS IMPUTABLES À LA PROCHAINE PÉRIODE

	28 février 2014		28 février 2017	
Brochures	67 621	\$	46 943	\$
Imprimerie - expédition	151 357		50 994	
Frais imputables à la prochaine période	627 213		817 661	
	<u>846 191</u>	\$	<u>915 598</u>	\$

5. ARRÉRAGES DE PER CAPITA À RECEVOIR

	28 février 2014		28 février 2017	
Syndicats - p. 68	40 213	\$	15 258	\$
Provision pour créances douteuses	(16 801)		-	
	23 412		15 258	
Estimé des encaissements à court terme	11 604		15 258	
	<u>11 808</u>	\$	<u>-</u>	\$

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 28 FÉVRIER 2017

6. IMMOBILISATIONS

	28 février 2014		
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette
Terrains	805 500 \$	-	805 500 \$
Aménagement de stationnements Immeubles	251 572	240 728	10 844
Mobilier, équipement et outillage	18 479 271	7 307 489	11 171 782
Améliorations locatives	12 694 373	9 721 366	2 973 007
	665 344	665 344	-
	<u>32 896 060</u> \$	<u>17 934 927</u> \$	<u>14 961 133</u> \$

	28 février 2017		
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette
Terrains	805 500 \$	-	805 500 \$
Aménagement de stationnements Immeubles	45 527	42 375	3 152
Mobilier, équipement et outillage	70 472 309	8 506 041	61 966 268
Améliorations locatives	15 958 573	12 319 867	3 638 706
	665 344	665 344	-
	<u>87 947 253</u> \$	<u>21 533 627</u> \$	<u>66 413 626</u> \$

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 28 FÉVRIER 2017

7. EMPRUNTS - CAISSE D'ÉCONOMIE

La CSN dispose de marges de crédit autorisées de 4 000 000 \$, au taux préférentiel majoré de 0,5 %. Les emprunts sont garantis par une hypothèque mobilière ouverte grevant l'universalité des créances et des débiteurs. Aucune de ces marges de crédit n'était utilisée au 28 février 2017 et au 28 février 2014.

8. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

	<u>28 février 2014</u>		<u>28 février 2017</u>	
Fournisseurs	2 511 189	\$	10 246 087	\$
Salaires, vacances et temps supplémentaire	6 163 824		7 278 500	
Retenues à la source	14 760		392 464	
Produits reportés	1 201 889		941 430	
Avance de la CCQ pour les cotisations syndicales	100 000		100 000	
Solde de perception courant dû au				
Fonds de soutien extraordinaire	7 559		25 930	
Souscription recueillie - Campagne Fondation				
Jamais seul	<u>2 663</u>		<u>2 664</u>	
	<u>10 001 884</u>	\$	<u>18 987 075</u>	\$

9. ÉVENTUALITÉS ET ENGAGEMENTS

GARANTIES D'EMPRUNTS

La CSN garantit le remboursement total ou partiel des emprunts bancaires de certains conseils centraux et de certaines fédérations pour un montant de 3 372 850 \$ au 28 février 2017 (3 817 155 \$ au 28 février 2014). De ces emprunts bancaires, aucun montant n'était utilisé à cette date. La CSN est d'avis que ces garanties n'auront aucune incidence importante défavorable sur sa situation financière et, par conséquent, aucune provision n'est constituée à cet effet dans les états financiers.

ENGAGEMENTS

La CSN s'est engagée par baux échéant du 30 avril 2017 au 31 août 2020. Le solde de l'engagement relatif à ces baux, exclusion faite des clauses escalatoires d'impôts fonciers et autres, s'établit à 514 472 \$. Les paiements minimaux exigibles au cours des prochaines années sont les suivants :

2018	\$358 793
2019	\$110 227
2020	\$45 452

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 28 FÉVRIER 2017

10. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Le Budget de fonctionnement de la CSN a versé des honoraires d'un montant de 1 102 821 \$ (964 589 \$ en 2011-2014) à MCE Conseils, le groupe de consultation pour le maintien et la création d'emploi du Québec. La CSN est liée à cet organisme, étant donné que certains dirigeants sont aussi des administrateurs de cet organisme. Ces opérations ont été effectuées dans le cours normal des activités et ont été comptabilisées à leur valeur d'échange.

11. PASSIF AU TITRE DES CONTRIBUTIONS FORFAITAIRES

Ce montant représente la valeur actuarielle des paiements forfaitaires que doit payer la CSN pour la modification, à compter du 18 avril 2008, du régime d'assurance complémentaire pour les salariés ayant pris leur retraite après le 1^{er} janvier 2010. Le taux d'actualisation utilisé pour calculer le montant du passif est de 5,50 %.

Ces contributions forfaitaires ne portant pas intérêt ont été payées au moyen de versements mensuels de 90 733 \$, échues au 31 décembre 2014.

12. RÉGIME D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉFINIES

La CSN et ses organismes affiliés ont modifié le régime d'avantages complémentaires de retraite pour les salariés prenant leur retraite à compter du 1^{er} janvier 2010. En vertu de la nouvelle entente signée avec le syndicat, le Fonds d'assurance des retraités CSN a été créé. Le financement de ce nouveau régime est assumé par la CSN et les organismes affiliés. Lors de la création du Fonds, les employeurs ont versé une somme forfaitaire de 18 100 000 \$ dont un montant de 8 957 856 \$ provient de la CSN. De plus, une contribution régulière de 2,00 % (1,25 % avant le 1^{er} janvier 2015) du salaire des employés est versée au Fonds. Les contributions de la CSN sont accumulées dans le Fonds auquel participent tous les organismes affiliés. Ce Fonds finance les paiements des primes des retraités bénéficiant de ce nouveau régime. La quote-part de la CSN de l'actif net à la juste valeur du fonds est de 15 709 212 \$ (11 335 786 \$ au 28 février 2014), soit 49,24 % du Fonds (49,52 % au 28 février 2014). Le passif correspondant à cet actif est du même montant. Les activités financières sont sans effet sur la trésorerie.

13. RÉGIMES D'AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

La CSN a un régime de retraite et un régime d'avantages complémentaires de retraite à prestations définies ainsi qu'un régime complémentaire de retraite à cotisations définies.

a) Régimes à prestations définies

Le régime de retraite à prestations définies est destiné à toutes les personnes salariées et les officiers qui remplissent certaines conditions. Les prestations de ce régime sont fondées sur les années de service et sur les salaires de fin de carrière.

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 28 FÉVRIER 2017

13. RÉGIMES D'AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (SUITE)

a) Régimes à prestations définies (suite)

Le régime d'avantages complémentaires de retraite est un régime non contributif d'assurance maladie, d'assurance vie, d'assurance dentaire ainsi que d'assurance voyage destiné aux mêmes personnes que pour le régime de retraite.

La CSN évalue ses obligations au titre des prestations définies et la juste valeur des actifs des régimes pour les besoins de la comptabilisation au 28 février de chaque exercice. L'évaluation actuarielle la plus récente aux fins de la comptabilisation a été effectuée en date du 31 décembre 2015 pour le régime de retraite et en date du 31 décembre 2015 pour le régime d'avantages complémentaires de retraite. Ces évaluations ont été extrapolées en tenant compte des hypothèses applicables, dont le taux d'actualisation, au 28 février 2017.

Les hypothèses actuarielles utilisées pour calculer les obligations au titre des prestations définies et la juste valeur des actifs du régime de retraite ne sont pas les mêmes que celles utilisées aux fins de l'évaluation de la capitalisation du régime selon les règles de la Régie des rentes du Québec, ce qui fait que le déficit du régime de retraite présenté ci-dessous est différent de celui pour les fins de capitalisation.

Les informations relatives aux régimes à prestations définies se présentent comme suit :

	28 février 2014	
	Régime de retraite	Régime d'avantages complémentaires de retraite
Obligations au titre des prestations définies		
Solde au début de l'exercice	210 232 700 \$	10 943 500 \$
Coût des prestations pour services rendus	15 791 000	-
Prestations versées	(28 227 500)	(2 468 100)
Intérêts débiteurs	36 202 300	1 685 000
Perte actuarielle	26 112 000	1 988 300
Impact du règlement	3 418 200	-
Solde à la fin de l'exercice	<u>263 528 700 \$</u>	<u>12 148 700 \$</u>
Juste valeur des actifs du régime		
Solde au début de l'exercice	180 121 600 \$	- \$
Cotisations de la CSN	16 746 100	2 468 100
Cotisations des salariés	3 418 200	-
Prestations versées	(28 227 500)	(2 468 100)
Rendement réel des actifs	44 120 300	-
Solde à la fin de l'exercice	<u>216 178 700 \$</u>	<u>- \$</u>
Calcul du déficit et du passif au titre des prestations définies		
Juste valeur des actifs des régimes	216 178 700 \$	- \$
Obligations au titre des prestations définies	<u>263 528 700</u>	<u>12 148 700</u>
Déficit et passif au titre des prestations définies	<u>(47 350 000) \$</u>	<u>(12 148 700) \$</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 28 FÉVRIER 2017

13. RÉGIMES D'AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (SUITE)

a) Régimes à prestations définies (suite)

	28 février 2017	
	Régime de retraite	Régime d'avantages complémentaires de retraite
Obligations au titre des prestations définies		
Solde au début de l'exercice	263 528 700 \$	12 148 700 \$
Coût des prestations pour services rendus	17 923 100	-
Prestations versées	(35 610 200)	(2 317 000)
Intérêts débiteurs	32 839 100	1 629 400
Perte actuarielle	31 937 000	56 300
Cotisations des salariés	6 115 000	-
Solde à la fin de l'exercice	<u>316 732 700 \$</u>	<u>11 517 400 \$</u>
Juste valeur des actifs du régime		
Solde au début de l'exercice	216 178 700 \$	- \$
Cotisations de la CSN	28 202 600	2 317 000
Cotisations des salariés	6 115 000	-
Prestations versées	(35 610 200)	(2 317 000)
Rendement réel des actifs	58 337 300	-
Solde à la fin de l'exercice	<u>273 223 400 \$</u>	<u>- \$</u>
Calcul du déficit et du passif au titre des prestations définies		
Juste valeur des actifs des régimes	273 223 400 \$	- \$
Obligations au titre des prestations définies	<u>316 732 700</u>	<u>11 517 400</u>
Déficit et passif au titre des prestations définies	<u>(43 509 300) \$</u>	<u>(11 517 400) \$</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 28 FÉVRIER 2017

13. RÉGIMES D'AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (SUITE)

a) Régimes à prestations définies (suite)

Flux de trésorerie

Le tableau ci-dessous représente les paiements en espèces faits au cours de l'exercice relativement aux régimes d'avantages sociaux futurs des employés.

	28 février 2014	
	Régime de retraite	Régime d'avantages complémentaires de retraite
Cotisations aux régimes à prestations définies	<u>16 746 100</u>	<u>\$ 2 468 100</u> \$

	28 février 2017	
	Régime de retraite	Régime d'avantages complémentaires de retraite
Cotisations aux régimes à prestations définies	<u>28 202 600</u>	<u>\$ 2 317 000</u> \$

Composition des actifs du régime de retraite selon l'évaluation à la date de mesure, soit le 28 février de chaque année :

Catégorie d'actifs	Pourcentage des actifs des régimes	
	28 février 2014	28 février 2017
Titres à revenus fixes	43,0 %	44,5 %
Titres à revenus variables	49,0 %	43,7 %
Biens immobiliers	5,0 %	7,4 %
Autres	3,0 %	4,4 %
Total	<u>100,0 %</u>	<u>100,0 %</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 28 FÉVRIER 2017

13. RÉGIMES D'AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (SUITE)

a) Régimes à prestations définies (suite)

Les principales hypothèses actuarielles retenues par la CSN pour évaluer la charge et les obligations au titre des prestations définies sont les suivantes :

	28 février 2014	
	Régime de retraite	Régime d'avantages complémentaires de retraite
Obligations au titre des prestations définies au 28 février 2014		
Taux d'actualisation	4,4 %	4,4 %
Taux de croissance de la rémunération	3,5 %	s. o.
Coût des prestations pour l'exercice terminé le 28 février 2014		
Taux d'actualisation	5,5 %	5,5 %
Taux de rendement prévu à long terme des actifs du régime	5,5 %	s. o.
Taux de croissance de la rémunération	3,5 %	s. o.

	28 février 2017	
	Régime de retraite	Régime d'avantages complémentaires de retraite
Obligations au titre des prestations définies au 28 février 2017		
Taux d'actualisation	3,7 %	3,7 %
Taux de croissance de la rémunération	2,5 %	s. o.
Coût des prestations pour l'exercice terminé le 28 février 2017		
Taux d'actualisation	4,4 %	4,4 %
Taux de rendement prévu à long terme des actifs du régime	4,4 %	s. o.
Taux de croissance de la rémunération	3,5 %	s. o.

b) Régime à cotisations définies

La dépense et le débours de ce régime à cotisations à ce jour s'élèvent à 1 423 462 \$ (1 073 622 \$ en 2014).

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 28 FÉVRIER 2017

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

CHARGES - DIRECTION

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2017

	Budget 2014-2017	Budget modifié	Réel 36 mois 2014-2017
DIRECTION			
Comité exécutif et personnel d'appui - p. 48	11 182 951 \$	11 428 387 \$	11 532 780 \$
Contrôle - p. 49	545 272	560 676	546 568
Administration du FDP - p. 49	554 166	569 570	583 957
Gestion des immeubles - p. 49	548 162	563 566	525 820
Ressources humaines - p. 50	8 543 679	8 714 831	8 797 467
Juridique - p. 51	7 366 194	7 564 866	7 256 524
UCCO-SACC-CSN - p. 52	8 567 386	8 717 788	8 117 211
Bureau confédéral	390 000	390 000	333 374
Conseil confédéral	2 100 000	2 100 000	1 842 242
Congrès	2 200 000	2 200 000	2 012 209
Comités et groupes de travail - p. 53	1 730 000	1 730 000	1 235 355
Fondation pour l'aide aux travailleuses et travailleurs accidentés	150 000	150 000	154 167
Fête du 8 mars	200 000	200 000	121 270
Fête du 1 ^{er} mai	200 000	200 000	129 669
Commémoration du 28 avril	200 000	200 000	28 543
Fierté gaie	12 000	12 000	8 012
Solidarité internationale :			
Affiliation internationale	350 000	350 000	323 573
Activités de solidarité	650 000	650 000	519 055
	<u>45 489 810 \$</u>	<u>46 301 684 \$</u>	<u>44 067 796 \$</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

CHARGES - SYNDICALISATION

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2017

	Budget 2014-2017	Budget modifié	Réel 2014-2017
SYNDICALISATION			
Salaires :			
1 coordination			
16 conseillères et conseillers syndicaux (17)			
5 employé-es de bureau (7)	6 651 553 \$	7 354 038 \$	7 737 174 \$
Avantages sociaux	2 881 451	3 237 764	3 536 353
Formation continue	66 516	73 540	7 808
Séjour et déplacement	800 000	755 556	961 807
Loyer	793 339	793 339	776 814
Téléphone	171 544	171 544	171 677
Informatique	138 802	122 146	176 202
Dépenses de bureau	150 000	150 000	178 105
	<u>11 653 205</u>	<u>12 657 927</u>	<u>13 545 940</u>
CHARGES DE FONCTIONNEMENT			
Organisation - p. 70	3 500 000	7 514 800	9 920 991
Audition avant accréditation - p. 70	50 000	50 000	11 986
Négociation - p. 70	800 000	800 000	609 753
Consolidation - p. 70	2 500 000	4 285 200	2 544 199
Frais juridiques - p. 70	1 200 000	1 400 000	1 640 576
Retour fédérations sur cotisations des nouveaux syndicats affiliés - p. 70	400 000	400 000	325 186
Autres charges	650 000	650 000	1 094 343
	<u>9 100 000</u>	<u>15 100 000</u>	<u>16 147 034</u>
	<u>20 753 205 \$</u>	<u>27 757 927 \$</u>	<u>29 692 974 \$</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

CHARGES - RELATIONS DU TRAVAIL

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2017

	Budget 2014-2017		Budget modifié		Réal 2014-2017
RELATIONS DU TRAVAIL					
Salaires :					
1 coordination					
43 conseillères et conseillers syndicaux (46)					
14 employé-es de bureau (15)	16 738 276	\$	16 683 542	\$	16 805 076
					\$
Avantages sociaux	7 252 993		7 365 845		7 719 902
Formation continue	167 383		166 835		98 459
Séjours et déplacements	1 700 000		1 591 489		1 572 560
Loyer	2 670 729		2 670 729		2 701 002
Téléphone	298 876		298 876		248 568
Informatique	364 079		340 590		397 360
Documentation	100 000		100 000		93 989
Charges de bureau	400 000		400 000		332 467
	<u>29 692 336</u>		<u>29 617 906</u>		<u>29 969 383</u>
CHARGES DE FONCTIONNEMENT					
Recherche	450 000		450 000		723 719
Appui à la négociation	450 000		450 000		197 738
Appui à l'arbitrage	400 000		400 000		420 988
Formation	1 100 000		1 100 000		503 935
Santé sécurité	2 400 000		2 400 000		1 969 727
Condition féminine	125 000		125 000		14 275
Analyses d'entreprises	750 000		750 000		680 793
	<u>5 675 000</u>		<u>5 675 000</u>		<u>4 511 175</u>
	<u>35 367 336</u>	\$	<u>35 292 906</u>	\$	<u>34 480 558</u>
					\$

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

CHARGES - COMMUNICATIONS

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2017

	<u>Budget</u> 2014-2017		<u>Budget</u> modifié		<u>Réel</u> 2014-2017	
COMMUNICATIONS						
1 direction						
1 coordination						
12 conseillères et conseillers syndicaux (13)						
5,5 employé-es de bureau (6)						
2 employé-es à l'imprimerie						
Information - documentation - p. 54	9 699 952	\$	9 856 407	\$	9 882 040	\$
Imprimerie - distribution - p. 55	<u>25 397</u>		<u>113 313</u>		<u>(275 700)</u>	
	<u>9 725 349</u>	\$	<u>9 969 720</u>	\$	<u>9 606 340</u>	\$

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

CHARGES - APPUI AUX MOBILISATIONS ET À LA VIE RÉGIONALE

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2017

	Budget 2014-2017		Budget modifié		Réal 2014-2017	
APPUI AUX MOBILISATIONS ET À LA VIE RÉGIONALE						
49,5 conseillères et conseillers syndicaux (50,5) 19,62 employé-es de bureau						
Équipe mobilisation - p. 56	4 798 534	\$	4 606 344	\$	4 815 242	\$
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine - p. 56	1 511 755		1 552 950		1 595 002	
Bas-Saint-Laurent - p. 57	1 536 718		1 570 547		1 521 190	
Saguenay-Lac-Saint-Jean - p. 57	1 951 789		1 998 056		2 115 793	
Québec-Chaudière-Appalaches - p. 58	3 829 977		3 922 510		4 539 688	
Cœur-du-Québec - p. 58	2 361 331		2 414 314		2 302 275	
Estrie - p. 59	1 257 834		1 289 424		1 321 984	
Montréal métropolitain - p. 59	6 162 142		6 319 597		6 197 560	
Laurentides - p. 60	1 356 502		1 388 092		1 402 243	
Lanaudière - p. 60	1 301 870		1 333 460		1 380 743	
Montérégie - p. 61	3 662 053		3 744 389		3 616 616	
Outaouais - p. 61	1 344 129		1 375 002		1 459 651	
Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec - p. 62	1 732 230		1 766 059		1 871 238	
Côte-Nord - p. 62	1 609 558		1 643 387		1 595 699	
	<u>34 416 422</u>	\$	<u>34 924 131</u>	\$	<u>35 734 924</u>	\$

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

CHARGES - ADMINISTRATION

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2017

	Budget 2014-2017	Budget modifié	Réal 2014-2017
ADMINISTRATION			
1 comptable			
1 coordination			
10 conseillères et conseillers syndicaux (11)			
11 employé-es de bureau (12)			
6 techniciens (7)			
1 préposé-e à la maintenance			
8 préposé-es aux immeubles (9)			
1 stagiaire			
Finances - p. 63	7 591 148 \$	7 607 654 \$	7 084 847 \$
Informatique - p. 64	7 823 517	7 792 440	9 320 338
Immeuble de Montréal - p. 65	5 251 064	5 172 656	2 604 338
Immeuble de Québec - p. 66	1 202 825	1 223 122	1 031 395
	<u>21 868 554</u>	<u>21 795 872</u>	<u>20 040 918</u>
Charges administratives			
Amortissement du mobilier	300 000	300 000	319 566
Audit des états financiers	190 000	190 000	241 448
Assurances diverses	160 000	160 000	137 426
Aide aux syndicats provinciaux	1 600 000	1 600 000	2 556 903
	<u>2 250 000</u>	<u>2 250 000</u>	<u>3 255 343</u>
	<u>24 118 554 \$</u>	<u>24 045 872 \$</u>	<u>23 296 261 \$</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE

ÉTATS FINANCIERS

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2017

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE

ÉTAT DES RÉSULTATS

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2017

	Réel 36 mois 2011-2014	Budget 2014-2017	Budget modifié	Réel 36 mois 2014-2017
PRODUITS				
Per capita	70 551 921 \$	75 598 116 \$	75 598 116 \$	74 010 727 \$
Intérêts et divers	2 130 534	1 800 000	1 800 000	2 184 238
	<u>72 682 455</u>	<u>77 398 116</u>	<u>77 398 116</u>	<u>76 194 965</u>
CHARGES				
APPUI AUX LUTTES				
Prestations de grèves - p. 75 à 88	9 739 920	21 450 000	21 450 000	6 426 235
Prestations de suspension et de congédiement pour activités syndicales	1 853 119	1 560 000	1 560 000	(207 602)
Dépenses de congédiement	263 716	500 000	500 000	4 926
Frais juridiques - p. 75 à 88	2 752 397	2 500 000	2 500 000	2 658 467
Dépenses de fonctionnement - p. 75 à 88	11 457 123	11 000 000	11 000 000	14 478 613
Allocations aux syndicats pour dépenses de grève - p. 75 à 88	443 505	800 000	800 000	2 436 461
Dépenses de fermeture et de maintien des emplois - p. 89	1 640 402	2 200 000	2 200 000	1 461 142
	<u>28 150 182</u>	<u>40 010 000</u>	<u>40 010 000</u>	<u>27 258 242</u>
APPUI À LA NÉGOCIATION				
Péréquations - p. 38	20 657 941	23 772 143	23 772 143	23 772 143
Négociations regroupées et locales - p. 39	9 786 408	15 473 059	15 618 821	15 409 660
	<u>30 444 349</u>	<u>39 245 202</u>	<u>39 390 964</u>	<u>39 181 803</u>
APPUI À NOS REVENdicATIONS - p. 40	<u>4 392 740</u>	<u>6 630 000</u>	<u>6 630 000</u>	<u>8 335 667</u>
CRÉANCES DOUTEUSES RECOUVRÉES	<u>(10 064)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>(8 487)</u>
	<u>62 977 207</u>	<u>85 885 202</u>	<u>86 030 964</u>	<u>74 767 225</u>
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>9 705 248 \$</u>	<u>(8 487 086) \$</u>	<u>(8 632 848) \$</u>	<u>1 427 740 \$</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

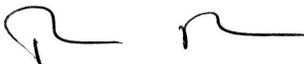
AU 28 FÉVRIER 2017

	<u>28 février 2014</u>	<u>28 février 2017</u>
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	1 931 548 \$	983 594 \$
Dépôts à terme, 0,85 % à 2,05 %, (1,08 % à 1,21 % au 28 février 2014)	26 032 265	20 613 899
Intérêts courus à recevoir	134 866	318 684
Per capita à recevoir, estimé	3 960 066	4 296 358
Arrérages de per capita à recevoir, estimé des encaissements à court terme (p. 36 note 2)	<u>5 639</u>	<u>8 193</u>
	32 064 384	26 220 728
DÉPÔTS À TERME, 0,95 % à 1,60 %, échéant de août 2018 à janvier 2020 (1,21 % à 1,60 %, échéant de janvier 2016 au 31 décembre 2016 au 28 février 2014)	20 250 000	28 574 384
PARTS DE PLACEMENT (p. 36 note 3)	4 500 000	4 500 000
ARRÉRAGES DE PER CAPITA À RECEVOIR (p. 36 note 2)	<u>6 013</u>	<u>-</u>
	<u><u>56 820 397 \$</u></u>	<u><u>59 295 112 \$</u></u>
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs et charges à payer (p. 37 note 4)	<u>2 449 029 \$</u>	<u>3 496 004 \$</u>
ACTIF NET		
Affecté à la réserve de prestations accumulées	36 000 000	38 250 000
Non affecté	<u>18 371 368</u>	<u>17 549 108</u>
	<u>54 371 368</u>	<u>55 799 108</u>
	<u><u>56 820 397 \$</u></u>	<u><u>59 295 112 \$</u></u>

AU NOM DU COMITÉ EXÉCUTIF



Jacques Létourneau
Président



Pierre Patry
Trésorier

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2017

AFFECTÉ À LA RÉSERVE DE PRESTATIONS ACCUMULÉES

	<u>28 février 2014</u>	<u>28 février 2017</u>
SOLDE AU DÉBUT	33 750 000 \$	36 000 000 \$
Virement provenant de l'actif net non affecté du Fonds de défense professionnelle	<u>2 250 000</u>	<u>2 250 000</u>
SOLDE À LA FIN	<u><u>36 000 000 \$</u></u>	<u><u>38 250 000 \$</u></u>

NON AFFECTÉ

SOLDE AU DÉBUT	10 916 120 \$	18 371 368 \$
Excédent des produits sur les charges	<u>9 705 248</u>	<u>1 427 740</u>
	20 621 368	19 799 108
Virement à la réserve de prestations accumulées	<u>(2 250 000)</u>	<u>(2 250 000)</u>
SOLDE À LA FIN	<u><u>18 371 368 \$</u></u>	<u><u>17 549 108 \$</u></u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 28 FÉVRIER 2017

1. EXISTENCE ET NATURE DES ACTIVITÉS

Le Fonds de défense professionnelle de la CSN est une caisse spéciale constituée pour venir en aide à des travailleuses, à des travailleurs et à des organisations syndicales affiliées à la CSN qui ont à faire face à des difficultés à la suite d'une grève ou d'un lock-out, d'un congédiement ou d'une suspension à l'occasion de l'organisation d'un syndicat, pour assumer la responsabilité financière des frais et honoraires découlant de procédures judiciaires intentées à l'occasion d'une grève, d'un lock-out et consécutives à des congédiements ou suspensions pour activités syndicales, et pour porter assistance aux organisations syndicales de travailleuses et de travailleurs affiliées à la CSN ou en voie d'organisation par la CSN en butte à des difficultés professionnelles exceptionnelles qui ont une portée générale.

2. ARRÉRAGES DE PER CAPITA À RECEVOIR

	<u>28 février 2014</u>		<u>28 février 2017</u>	
Syndicats - p. 68	20 139	\$	8 193	\$
Provision pour créances douteuses	<u>8 487</u>		<u>-</u>	
	11 652		8 193	
Estimé des encaissements à court terme	<u>5 639</u>		<u>8 193</u>	
	<u>6 013</u>	\$	<u>-</u>	\$

3. PARTS DE PLACEMENT

	<u>28 février 2014</u>		<u>28 février 2017</u>	
Parts de placement rachetables à leur valeur nominale de 50 \$ chacune au gré de l'émetteur après l'expiration d'un terme de 5 ans et au gré du détenteur après l'expiration d'un terme de 10 ans, intérêts fixés annuellement par l'émetteur	4 000 000	\$	4 000 000	\$
Parts permanentes rachetables à leur valeur nominale de 10 \$ chacune après l'expiration d'un terme de 5 ans et sous certaines conditions. Ces parts permanentes ont été émises en novembre 2009	<u>500 000</u>		<u>500 000</u>	
	<u>4 500 000</u>	\$	<u>4 500 000</u>	\$

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 28 FÉVRIER 2017

4. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

	<u>28 février 2014</u>		<u>28 février 2017</u>	
Fournisseurs	1 988 883	\$	1 165 537	\$
Vacances et salaires	84 449		82 619	
Solde de perception courant dû au Budget de fonctionnement	<u>375 697</u>		<u>2 247 848</u>	
	<u>2 449 029</u>	\$	<u>3 496 004</u>	\$

5. ÉVENTUALITÉS

Plusieurs poursuites d'un montant total de 2 549 596 \$ ont été intentées contre des individus, des syndicats et la CSN. La direction considère ces réclamations comme étant sans fondement et, conséquemment, aucun montant concernant ces poursuites n'est inscrit aux états financiers.

6. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Le Fonds de défense professionnelle de la CSN a payé des charges de fermeture et de maintien des emplois d'un montant de 3 067 606 \$ (2011-2014 : 2 749 029 \$) à MCE Conseils, le groupe de consultation pour le maintien et la création d'emploi du Québec. La CSN est liée à cet organisme étant donné que certains dirigeants sont aussi administrateurs de cet organisme. Ces opérations ont été effectuées dans le cours normal des activités et ont été comptabilisées à leur valeur d'échange.

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE

CHARGES - APPUI À LA NÉGOCIATION

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2017

	Budget 2014-2017	Budget modifié	Réal 2014-2017
PÉRÉQUATIONS			
PÉRÉQUATION FÉDÉRALE			
Fédération de la CSN - Construction			4 095 000 \$
Fédération du commerce			9 792 625
FNEEQ			195 808
Fédération des professionèles			141 619
FSSS			1 768 140
FEESP			1 712 983
Fédération industrie manufacturière			3 049 087
Fédération nationale des communications			2 005 300
	<u>22 760 562</u>	<u>22 760 562</u>	<u>22 760 562</u> \$
PÉRÉQUATION RÉGIONALE			
Côte-Nord			245 830
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine			255 391
Outaouais			51 607
Lanaudière			40 580
Laurentides			23 923
Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec			235 196
Bas-Saint-Laurent			56 409
Saguenay-Lac-Saint-Jean			32 178
Estrie			46 082
Cœur-du-Québec			24 385
	<u>1 011 581</u>	<u>1 011 581</u>	<u>1 011 581</u>
	<u>23 772 143</u> \$	<u>23 772 143</u> \$	<u>23 772 143</u> \$

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE

CHARGES - APPUI À LA NÉGOCIATION

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2017

	Budget 2014-2017	Budget modifié	Réel 2014-2017
NÉGOCIATIONS REGROUPÉES ET LOCALES			
Secteur privé - regroupées			
Publicité préventive	250 000	250 000	449 345
Réunions de coordination	1 000 000	1 000 000	750 877
Dépenses de fonctionnement	2 500 000	2 500 000	1 841 960
Coordination - négociation dans les fédérations	1 000 000	1 000 000	265 358
Sessions de formation de militantes et de militants	300 000	300 000	417 245
Secteur public - regroupées			
Ressources d'appui - p. 72	5 973 059	6 118 821	5 896 823
Publicité préventive	500 000	500 000	493 743
Réunion de coordination	50 000	50 000	6 037
Charges de fonctionnement	3 000 000	3 000 000	3 629 406
Session de formation de militantes et de militants	200 000	200 000	419 660
Négociations locales			
Publicité préventive - p. 75 à 88	100 000	100 000	126 137
Sessions de formation de militantes et de militants	600 000	600 000	1 113 069
	<u>15 473 059</u>	<u>15 618 821</u>	<u>15 409 660</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE

CHARGES - APPUI À NOS REVENDICATIONS

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2017

	Budget 2014-2017		Budget modifié		Réel 2014-2017	
Dons de solidarité	500 000	\$	500 000	\$	503 123	\$
Campagnes confédérales - p. 74	4 500 000		4 500 000		6 497 394	
Campagnes sectorielles	1 350 000		1 350 000		1 127 997	
Campagnes régionales	280 000		280 000		207 153	
	<u>6 630 000</u>	\$	<u>6 630 000</u>	\$	<u>8 335 667</u>	\$

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

FONDS DE SOUTIEN EXTRAORDINAIRE

ÉTATS FINANCIERS

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2017

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

FONDS DE SOUTIEN EXTRAORDINAIRE

ÉTAT DES RÉSULTATS

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2017

	Réel 2011-2014	Budget 2014-2017	Budget modifié	Réel 36 mois 2014-2017
PRODUITS				
Per capita	8 002 146 \$	8 573 543 \$	8 573 543 \$	8 427 792 \$
Intérêts	1 290 966	500 000	500 000	419 599
	<u>9 293 112</u>	<u>9 073 543</u>	<u>9 073 543</u>	<u>8 847 391</u>
CHARGES				
Transfert au Budget de fonctionnement	15 000 000	-	24 000 000	24 000 000
Créances douteuses recouvrées	(1 146)	-	-	(910)
	<u>14 998 854</u>	<u>-</u>	<u>24 000 000</u>	<u>23 999 090</u>
(INSUFFISANCE) EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>(5 705 742) \$</u>	<u>9 073 543 \$</u>	<u>(14 926 457) \$</u>	<u>(15 151 699) \$</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

FONDS DE SOUTIEN EXTRAORDINAIRE

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

AU 28 FÉVRIER 2017

	<u>28 février 2014</u>	<u>28 février 2017</u>
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	179 949	\$ 140 656
Dépôts à terme, 0,85 % (1,04 % à 1,30 %, au 28 février 2014)	10 535 082	\$ 1 003 406
Placement dans Fonds Bâtirente	2 560 968	-
Intérêts courus à recevoir	74 502	-
Per capita à recevoir, estimé	445 058	481 844
Arrérages de per capita à recevoir, estimé des encaissements à court terme (p. 45 note 3)	693	844
Solde à recevoir du Budget de fonctionnement	<u>7 559</u>	<u>25 930</u>
	13 803 811	1 652 680
DÉPÔTS À TERME, 1,08 % à 1,50 % échus en juin 2015	3 000 000	-
DÉPÔT DE SOLIDARITÉ (p. 45 note 2)	755 000	755 000
PARTS DE PLACEMENT (p. 45 note 4)	200 000	200 000
ARRÉRAGES DE PER CAPITA À RECEVOIR (p. 45 note 3)	<u>568</u>	<u>-</u>
	<u>17 759 379</u>	<u>\$ 2 607 680</u>
ACTIF NET	<u>17 759 379</u>	<u>\$ 2 607 680</u>

AU NOM DU COMITÉ EXÉCUTIF



Jacques Létourneau
Président



Pierre Patry
Trésorier

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

FONDS DE SOUTIEN EXTRAORDINAIRE

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2017

	<u>28 février 2014</u>	<u>28 février 2017</u>
SOLDE AU DÉBUT	23 465 121 \$	17 759 379 \$
Insuffisance des produits par rapport aux charges	<u>(5 705 742)</u>	<u>(15 151 699)</u>
SOLDE À LA FIN	<u><u>17 759 379 \$</u></u>	<u><u>2 607 680 \$</u></u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

FONDS DE SOUTIEN EXTRAORDINAIRE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 28 FÉVRIER 2017

1. EXISTENCE ET NATURE DES ACTIVITÉS

Le Fonds de soutien extraordinaire a été créé pour fournir une aide financière au Budget de fonctionnement et au Fonds de défense professionnelle conformément aux articles 47 (a) et 53 (k) des statuts et règlements de la CSN.

2. DÉPÔT DE SOLIDARITÉ

	<u>28 février 2014</u>		<u>28 février 2017</u>	
Parts privilégiées émises par le Fonds de soutien à l'action collective solidaire, sans intérêt ni modalités de remboursement	400 000	\$	400 000	\$
Reconnaissance de dettes sans intérêt ni modalités de remboursement dans le Fonds de soutien à l'action collective solidaire	355 000		355 000	
	<u>755 000</u>	<u>\$</u>	<u>755 000</u>	<u>\$</u>

3. ARRÉRAGES DE PER CAPITA À RECEVOIR

	<u>28 février 2014</u>		<u>28 février 2017</u>	
Syndicats - p. 68	2 171	\$	844	\$
Provision pour créances douteuses	910		-	
	1 261		844	
Estimé des encaissements à court terme	693		844	
	<u>568</u>	<u>\$</u>	<u>-</u>	<u>\$</u>

4. PARTS DE PLACEMENT

	<u>28 février 2014</u>		<u>28 février 2017</u>	
Parts de placement rachetables à leur valeur nominale de 50 \$ chacune au gré de l'émetteur après l'expiration d'un terme de 5 ans et au gré du détenteur après l'expiration d'un terme de 10 ans, intérêts fixés annuellement par l'émetteur	200 000	\$	200 000	\$

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

FONDS DE SOUTIEN EXTRAORDINAIRE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 28 FÉVRIER 2017

5. FONDS FIDUCIAIRE DE LA CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX (CSN)

Le 24 novembre 2003, le Comité exécutif de la CSN a créé une fiducie au nom de Fonds fiduciaire de la CSN, dont les fiduciaires sont les membres du comité exécutif de la CSN. Les objectifs de ce Fonds s'intègrent à ceux de la CSN de sorte que les deux organismes ont certains objectifs communs et complémentaires. Les bénéficiaires de cette fiducie sont collectivement ou individuellement la CSN ou toute autre personne morale affiliée constituée pour venir en aide à des travailleurs, à des travailleuses ou à des organisations syndicales affiliées à la CSN ou tout autre membre de telles organisations.

Les états financiers du Fonds fiduciaire de la CSN ne sont pas consolidés. Les états financiers de la fiducie au 28 février 2017 se résument ainsi : l'actif net total est de 4 922 320 \$ et le passif de valeur nulle (actif net de 4 758 264 \$ et passif de valeur nulle au 28 février 2014) tandis que les produits totalisent 232 622 \$ et les charges 68 566 \$ pour la période du 1^{er} mars 2014 au 28 février 2017 (produits de 329 110 \$ et charges de 68 905 \$ pour la période du 1^{er} mars 2011 au 28 février 2014). Au cours de l'exercice, aucune contribution n'a été versée au Fonds

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2017

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2017

	Budget 2014-2017		Budget modifié		Réal 2014-2017
COMITÉ EXÉCUTIF ET PERSONNEL D'APPUI					
Salaires :					
6 membres de l'exécutif					
5 adjointes et adjoints					
5 employé-es de bureau	4 990 703	\$	5 103 721	\$	5 446 569
					\$
Avantages sociaux	2 013 690		2 144 978		2 261 325
Formation continue	49 907		51 037		17 943
Séjours et déplacements	1 500 000		1 500 000		1 064 609
Loyer	538 424		538 424		528 340
Téléphone	175 000		175 000		117 174
Informatique	115 227		115 227		130 873
Charges de bureau	200 000		200 000		157 596
	<u>9 582 951</u>		<u>9 828 387</u>		<u>9 724 429</u>
Visibilité institutionnelle	800 000		800 000		932 032
Budget de fonctionnement	800 000		800 000		876 319
	<u>1 600 000</u>		<u>1 600 000</u>		<u>1 808 351</u>
	<u>11 182 951</u>	\$	<u>11 428 387</u>	\$	<u>11 532 780</u>
					\$

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2017

	Budget 2014-2017	Budget modifié	Réel 2014-2017
CONTRÔLE			
Salaire :			
1 contrôleuse	335 406 \$	343 247 \$	339 390 \$
Avantages sociaux	134 261	141 746	152 664
Formation continue	3 354	3 432	7 589
Séjours et déplacements	35 000	35 000	15 595
Loyer	21 105	21 105	20 808
Téléphone	6 968	6 968	3 634
Informatique	5 178	5 178	6 061
Charges de bureau	4 000	4 000	827
	<u>545 272 \$</u>	<u>560 676 \$</u>	<u>546 568 \$</u>

ADMINISTRATION DU FDP

Salaire :			
1 responsable de l'administration	335 406 \$	343 247 \$	361 728 \$
Avantages sociaux	134 261	141 746	148 787
Formation continue	3 354	3 432	160
Séjours et déplacements	40 000	40 000	44 633
Loyer	18 593	18 593	18 324
Téléphone	8 968	8 968	4 158
Informatique	9 584	9 584	6 063
Charges de bureau	4 000	4 000	104
	<u>554 166 \$</u>	<u>569 570 \$</u>	<u>583 957 \$</u>

GESTION DES IMMEUBLES

Salaire :			
1 responsable gestion des immeubles	335 406	343 247	354 078
Avantages sociaux	134 261	141 746	125 021
Formation continue	3 354	3 432	-
Séjours et déplacements	40 000	40 000	16 097
Loyer	18 995	18 995	18 720
Téléphone	6 968	6 968	3 804
Informatique	5 178	5 178	6 238
Charges de bureau	4 000	4 000	1 862
	<u>548 162 \$</u>	<u>563 566 \$</u>	<u>525 820 \$</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2017

	Budget 2014-2017	Budget modifié	Réel 2014-2017
RESSOURCES HUMAINES			
Salaires :			
1 direction			
3 agentes et agents du personnel			
3 conseillères et conseillers à la formation			
8 employé-es de bureau	3 900 853 \$	3 994 148 \$	4 283 528 \$
Avantages sociaux			
Formation continue	1 688 816	1 765 741	1 943 702
Séjours et déplacements	39 009	39 941	36 327
Loyer	300 000	300 000	257 051
Téléphone	465 962	465 962	455 042
Informatique	50 200	50 200	49 796
Charges de bureau	137 039	137 039	391 829
	150 000	150 000	104 364
	6 731 879	6 903 031	7 521 639
Produits :			
Coûts partagés	1 800 000	1 800 000	1 944 408
	4 931 879	5 103 031	5 577 231
Relations de travail			
Renouvellement de la main-d'œuvre	550 000	550 000	341 095
Coût de la convention collective	755 000	755 000	432 221
Coûts avantages sociaux futurs	700 000	700 000	876 862
	1 606 800	1 606 800	1 570 058
	3 611 800	3 611 800	3 220 236
	8 543 679 \$	8 714 831 \$	8 797 467 \$

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2017

	Budget 2014-2017	Budget modifié	Réel 2014-2017
JURIDIQUE			
Salaires :			
1 coordination			
18 conseillères et conseillers syndicaux			
8 employé-es de bureau (9)	7 343 889 \$	7 447 037 \$	7 387 414 \$
Avantages sociaux	3 193 697	3 293 804	3 683 004
Formation continue	73 439	74 470	65 794
Séjours et déplacements	900 000	900 000	750 944
Loyer	1 087 907	1 087 907	1 118 802
Téléphone	163 624	163 624	123 018
Informatique	157 198	151 584	188 296
Charges de bureau	300 000	300 000	243 408
	<u>13 219 754</u>	<u>13 418 426</u>	<u>13 560 680</u>
Honoraires extérieurs	3 500 000	3 500 000	4 213 104
Mémoires, huissiers	1 000 000	1 000 000	569 741
Documentation	350 000	350 000	383 219
	<u>18 069 754</u>	<u>18 268 426</u>	<u>18 726 744</u>
Produits :			
Facturation	10 703 560	10 703 560	11 470 220
	<u>7 366 194 \$</u>	<u>7 564 866 \$</u>	<u>7 256 524 \$</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2017

	Budget 2014-2017	Budget modifié	Réel 2014-2017
UCCO-SACC-CSN			
Salaires :			
1 coordination			
7 conseillères et conseillers syndicaux			
4 employé-es de bureau	3 279 951 \$	3 365 952 \$	3 349 541 \$
Avantages sociaux	1 426 209	1 489 750	1 447 203
Formation continue	32 800	33 660	3 455
Séjours et déplacements	1 200 000	1 200 000	1 102 745
Loyer	1 080 936	1 080 936	1 040 600
Téléphone	200 048	200 048	133 715
Informatique	77 442	77 442	91 589
Charges de bureau	220 000	220 000	241 271
	<u>7 517 386</u>	<u>7 667 788</u>	<u>7 410 119</u>
Imprimerie expédition	50 000	50 000	51 779
Traduction	50 000	50 000	26 077
Comité de formation	50 000	50 000	16 026
Frais juridiques	900 000	900 000	613 210
	<u>8 567 386 \$</u>	<u>8 717 788 \$</u>	<u>8 117 211 \$</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2017

	Budget 2014-2017	Budget modifié	Réel 2014-2017
COMITÉS ET GROUPES DE TRAVAIL			
COMITÉS			
Orientation	5 000 \$	5 000 \$	4 523 \$
Juridiction	15 000	15 000	4 298
Surveillance	75 000	75 000	60 872
Condition féminine	250 000	250 000	250 184
Santé sécurité	250 000	250 000	62 330
Environnement et développement durable	150 000	150 000	26 154
LGBT	150 000	150 000	154 559
Jeunes	350 000	350 000	346 675
Relations interculturelles	150 000	150 000	23 005
	<u>1 395 000</u>	<u>1 395 000</u>	<u>932 600</u>
GROUPES DE TRAVAIL			
Interconseils centraux	100 000	100 000	128 997
Collectif international	75 000	75 000	59 299
Éducation	20 000	20 000	7 146
Santé et services sociaux	20 000	20 000	4 987
Relation avec les autochtones	20 000	20 000	9 714
Divers	100 000	100 000	92 612
	<u>335 000</u>	<u>335 000</u>	<u>302 755</u>
	<u>1 730 000 \$</u>	<u>1 730 000 \$</u>	<u>1 235 355 \$</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2017

	Budget 2014-2017	Budget modifié	Réel 2014-2017
INFORMATION - DOCUMENTATION			
Salaires :			
1 direction			
1 coordination			
10 conseillères et conseillers syndicaux (11)			
3,5 employé-es de bureau (4)	4 623 346 \$	4 714 774 \$	4 727 776 \$
Avantages sociaux	1 988 127	2 067 736	2 111 115
Formation continue	46 233	47 148	21 263
Séjours et déplacements	310 000	310 000	419 692
Loyer	843 772	843 772	768 087
Téléphone	122 024	122 024	115 903
Informatique	263 450	247 953	277 276
Charges de bureau	228 000	228 000	81 628
	<u>8 424 952</u>	<u>8 581 407</u>	<u>8 522 740</u>
Publications régulières	1 325 000	1 325 000	1 323 420
Librairie	50 000	50 000	29 401
Abonnements et documentation	50 000	50 000	122 969
	<u>9 849 952</u>	<u>10 006 407</u>	<u>9 998 530</u>
Produits :			
Facturation	150 000	150 000	116 490
	<u>9 699 952</u> \$	<u>9 856 407</u> \$	<u>9 882 040</u> \$

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2017

	Budget 2014-2017	Budget modifié	Réel 2014-2017
IMPRIMERIE - DISTRIBUTION			
Salaires :			
2 conseillères et conseillers syndicaux			
2 employé-es de bureau			
2 employé-es d'imprimerie	1 363 160 \$	1 418 087 \$	1 423 042 \$
Avantages sociaux	617 594	650 034	674 519
Formation continue	13 632	14 181	-
Séjours et déplacements	35 000	35 000	17 333
Loyer	561 469	561 469	548 172
Téléphone	21 884	21 884	16 599
Informatique	39 658	39 658	52 773
Charges de bureau	30 000	30 000	26 131
	<u>2 682 397</u>	<u>2 770 313</u>	<u>2 758 569</u>
Matériel de photocopie	2 000 000	2 000 000	1 924 690
Location et entretien d'équipement	200 000	200 000	69 474
Matériel de distribution	100 000	100 000	56 519
Timbres et messageries	2 300 000	2 300 000	2 764 920
Préparation des envois	225 000	225 000	53 446
Travaux extérieurs	2 000 000	2 000 000	1 947 166
Amortissement des équipements	18 000	18 000	29 291
	<u>9 525 397</u>	<u>9 613 313</u>	<u>9 604 075</u>
Produits :			
Facturation	<u>9 500 000</u>	<u>9 500 000</u>	<u>9 879 775</u>
	<u>25 397 \$</u>	<u>113 313 \$</u>	<u>(275 700) \$</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2017

	Budget 2014-2017	Budget modifié	Réel 2014-2017
ÉQUIPE MOBILISATION			
Salaires :			
1 coordination			
5 conseillères et conseillers syndicaux (6)			
2 employé-es de bureau	2 435 295 \$	2 371 135 \$	2 451 231 \$
Avantages sociaux	1 050 192	1 042 671	1 080 355
Formation continue	24 353	23 711	4 234
Séjours et déplacements	800 000	685 714	832 976
Loyer	243 613	243 613	271 944
Téléphone	84 848	84 848	52 017
Informatique	50 233	44 652	52 608
Charges de bureau	60 000	60 000	55 457
Charges diverses	50 000	50 000	14 420
	<u>4 798 534 \$</u>	<u>4 606 344 \$</u>	<u>4 815 242 \$</u>
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE			
Salaires :			
2 conseillères et conseillers syndicaux			
1,7 employé-es de bureau	932 413	954 962 \$	859 640 \$
Avantages sociaux	408 925	427 345	397 326
Formation continue	9 324	9 550	3 588
Séjours et déplacements	200 000	200 000	302 196
Loyer	123 210	123 210	89 684
Téléphone	42 944	42 944	20 338
Informatique	19 939	19 939	21 771
Frais juridiques	10 000	10 000	74 759
Charges de bureau	65 000	65 000	40 204
	<u>1 811 755</u>	<u>1 852 950</u>	<u>1 809 506</u>
Produits :			
Entente de services	300 000	300 000	214 504
	<u>1 511 755 \$</u>	<u>1 552 950 \$</u>	<u>1 595 002 \$</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2017

	Budget 2014-2017		Budget modifié		Réel 2014-2017	
BAS-SAINT-LAURENT						
Salaires :						
2 conseillères et conseillers syndicaux						
1 employé-e de bureau	785 652	\$	804 622	\$	781 797	\$
Avantages sociaux	341 814		356 484		356 718	
Formation continue	7 857		8 046		201	
Séjours et déplacements	200 000		200 000		184 560	
Loyer	102 126		102 126		78 421	
Téléphone	36 508		36 508		18 398	
Informatique	14 761		14 761		17 935	
Frais juridiques	6 000		6 000		38 916	
Charges de bureau	42 000		42 000		44 244	
	<u>1 536 718</u>	\$	<u>1 570 547</u>	\$	<u>1 521 190</u>	\$

SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Salaires :						
3 conseillères et conseillers syndicaux						
1 employé-e de bureau	1 073 649	\$	1 099 548	\$	1 177 609	\$
Avantages sociaux	464 002		484 111		548 284	
Formation continue	10 736		10 995		616	
Séjours et déplacements	175 000		175 000		166 694	
Loyer	92 731		92 731		92 338	
Téléphone	45 732		45 732		27 968	
Informatique	19 939		19 939		20 264	
Frais juridiques	15 000		15 000		41 572	
Charges de bureau	55 000		55 000		40 448	
	<u>1 951 789</u>	\$	<u>1 998 056</u>	\$	<u>2 115 793</u>	\$

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2017

	Budget 2014-2017		Budget modifié		Réel 2014-2017	
QUÉBEC-CHAUDIÈRE-APPALACHES						
Salaires :						
6 conseillères et conseillers syndicaux						
2 employé-es de bureau	2 147 298	\$	2 199 095	\$	2 200 608	\$
Avantages sociaux	928 004		968 222		1 024 904	
Formation continue	21 473		21 991		1 522	
Séjours et déplacements	250 000		250 000		199 394	
Loyer	142 040		142 040		138 459	
Téléphone	81 284		81 284		36 882	
Informatique	39 878		39 878		43 519	
Frais juridiques	120 000		120 000		803 883	
Charges de bureau	100 000		100 000		90 517	
	<u>3 829 977</u>		<u>3 922 510</u>	\$	<u>4 539 688</u>	\$

CŒUR-DU-QUÉBEC

Salaires :						
3 conseillères et conseillers syndicaux						
1,75 employé-e de bureau	1 230 893	\$	1 260 626	\$	1 209 562	\$
Avantages sociaux	537 081		560 034		583 239	
Formation continue	12 309		12 606		-	
Séjours et déplacements	175 000		175 000		143 883	
Loyer	193 595		193 595		191 303	
Téléphone	98 108		98 108		60 040	
Informatique	24 345		24 345		37 723	
Frais juridiques	40 000		40 000		32 522	
Charges de bureau	50 000		50 000		44 003	
	<u>2 361 331</u>	\$	<u>2 414 314</u>	\$	<u>2 302 275</u>	\$

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2017

	Budget 2014-2017		Budget modifié		Réel 2014-2017	
ESTRIE						
Salaires :						
2 conseillères et conseillers syndicaux						
0,75 employé-e de bureau	733 238	\$	750 929	\$	758 232	\$
Avantages sociaux	317 455		331 177		351 891	
Formation continue	7 332		7 509		2 986	
Séjours et déplacements	70 000		70 000		86 217	
Loyer	53 104		53 104		48 809	
Téléphone	20 944		20 944		13 269	
Informatique	14 761		14 761		21 397	
Frais juridiques	6 000		6 000		23 351	
Charges de bureau	35 000		35 000		15 832	
	<u>1 257 834</u>		<u>1 289 424</u>	\$	<u>1 321 984</u>	\$

MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN

Salaires :						
10,5 conseillères et conseillers syndicaux						
3 employé-es de bureau	3 652 943	\$	3 741 031	\$	3 695 923	\$
Avantages sociaux	1 575 288		1 643 774		1 713 108	
Formation continue	36 529		37 410		4 167	
Séjours et déplacements	375 000		375 000		286 731	
Loyer	241 984		241 984		234 738	
Téléphone	87 600		87 600		63 037	
Informatique	81 298		81 298		91 718	
Frais juridiques	31 500		31 500		45 282	
Charges de bureau	80 000		80 000		62 856	
	<u>6 162 142</u>	\$	<u>6 319 597</u>	\$	<u>6 197 560</u>	\$

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2017

	Budget 2014-2017		Budget modifié		Réel 2014-2017	
LAURENTIDES						
Salaires :						
2 conseillères et conseillers syndicaux						
0,75 employé-e de bureau	733 238	\$	750 929	\$	763 508	\$
Avantages sociaux	317 455		331 177		348 260	
Formation continue	7 332		7 509		231	
Séjours et déplacements	110 000		110 000		90 776	
Loyer	75 208		75 208		79 717	
Téléphone	23 508		23 508		21 008	
Informatique	14 761		14 761		18 877	
Frais juridiques	10 000		10 000		21 134	
Charges de bureau	65 000		65 000		58 732	
	<u>1 356 502</u>	\$	<u>1 388 092</u>	\$	<u>1 402 243</u>	\$

LANAUDIÈRE

Salaires :

2 conseillères et conseillers syndicaux

0,75 employé-e de bureau

	733 238	\$	750 929	\$	796 809	\$
Avantages sociaux	317 455		331 177		380 950	
Formation continue	7 332		7 509		-	
Séjours et déplacements	94 000		94 000		88 569	
Loyer	68 140		68 140		64 962	
Téléphone	23 944		23 944		10 798	
Informatique	14 761		14 761		19 794	
Frais juridiques	8 000		8 000		1 564	
Charges de bureau	35 000		35 000		17 297	
	<u>1 301 870</u>	\$	<u>1 333 460</u>	\$	<u>1 380 743</u>	\$

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2017

	Budget 2014-2017		Budget modifié		Réel 2014-2017	
MONTÉRÉGIE						
Salaires :						
5 conseillères et conseillers syndicaux						
2,25 employé-es de bureau	1 911 716	\$	1 957 863	\$	1 947 751	\$
Avantages sociaux	830 176		865 903		897 322	
Formation continue	19 117		19 579		1 148	
Séjours et déplacements	260 000		260 000		229 515	
Loyer	292 223		292 223		285 277	
Téléphone	125 308		125 308		95 795	
Informatique	43 513		43 513		51 139	
Frais juridiques	40 000		40 000		28 796	
Charges de bureau	140 000		140 000		79 873	
	<u>3 662 053</u>	\$	<u>3 744 389</u>	\$	<u>3 616 616</u>	\$

OUTAOUAIS

Salaires :						
2 conseillères et conseillers syndicaux						
0,67 employé-e de bureau	716 465	\$	733 748	\$	772 461	\$
Avantages sociaux	309 660		323 078		329 935	
Formation continue	7 165		7 337		885	
Séjours et déplacements	110 000		110 000		152 635	
Loyer	118 134		118 134		117 223	
Téléphone	22 944		22 944		19 878	
Informatique	14 761		14 761		18 864	
Frais juridiques	15 000		15 000		23 910	
Charges de bureau	30 000		30 000		23 860	
	<u>1 344 129</u>	\$	<u>1 375 002</u>	\$	<u>1 459 651</u>	\$

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2017

	Budget 2014-2017		Budget modifié		Réel 2014-2017	
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE-NORD-DU-QUÉBEC						
Salaires :						
2 conseillères et conseillers syndicaux						
1 employé-e de bureau	785 652	\$	804 622	\$	916 534	\$
Avantages sociaux	341 814		356 484		384 740	
Formation continue	7 857		8 046		40	
Séjours et déplacements	275 000		275 000		293 300	
Loyer	181 202		181 202		185 609	
Téléphone	70 944		70 944		34 660	
Informatique	14 761		14 761		18 379	
Frais juridiques	10 000		10 000		8 745	
Charges de bureau	45 000		45 000		29 231	
	<u>1 732 230</u>	\$	<u>1 766 059</u>	\$	<u>1 871 238</u>	\$

CÔTE-NORD

Salaires :						
2 conseillères et conseillers syndicaux						
1 employé-e de bureau	785 652	\$	804 622	\$	840 431	\$
Avantages sociaux	341 814		356 484		376 420	
Formation continue	7 857		8 046		1 373	
Séjours et déplacements	275 000		275 000		229 674	
Loyer	66 311		66 311		55 937	
Téléphone	62 756		62 756		36 549	
Informatique	19 168		19 168		19 386	
Frais juridiques	6 000		6 000		15 705	
Charges de bureau	45 000		45 000		20 224	
	<u>1 609 558</u>	\$	<u>1 643 387</u>	\$	<u>1 595 699</u>	\$

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2017

	Budget 2014-2017	Budget modifié	Réel 2014-2017
FINANCES			
Salaires :			
1 coordination			
1 comptable			
4 conseillères et conseillers syndicaux			
10 employé-es de bureau (11)			
1 stagiaire	4 008 170 \$	4 015 562 \$	3 871 182 \$
Avantages sociaux	1 793 785	1 826 466	1 902 039
Formation continue	40 082	40 156	7 336
Séjours et déplacements	250 000	250 000	216 150
Loyer	540 380	540 380	532 332
Téléphone	71 840	71 840	47 144
Informatique	401 891	378 250	247 062
Charges de bureau	380 000	380 000	315 429
	<u>7 486 148</u>	<u>7 502 654</u>	<u>7 138 674</u>
Honoraires	100 000	100 000	59 574
Amortissement	90 000	90 000	56 654
Documents et formulaires	15 000	15 000	7 174
Frais juridiques	100 000	100 000	25 921
Frais de caisse	50 000	50 000	26 819
Créances douteuses recouvrées	-	-	(16 801)
	<u>7 841 148</u>	<u>7 857 654</u>	<u>7 298 015</u>
Produits :			
Administration	250 000	250 000	213 168
	<u>7 591 148 \$</u>	<u>7 607 654 \$</u>	<u>7 084 847 \$</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2017

	Budget 2014-2017	Budget modifié	Réel 2014-2017
INFORMATIQUE			
Salaires :			
6 conseillères et conseillers syndicaux (7)			
1 employé-e de bureau			
6 techniciens (7)	3 616 545 \$	3 606 598 \$	3 520 612 \$
Avantages sociaux	1 610 555	1 615 081	1 522 924
Formation continue	36 165	36 066	5 179
Séjours et déplacements	150 000	150 000	126 720
Loyer	259 172	259 172	253 116
Téléphone	79 480	79 480	61 076
Informatique	191 678	166 121	232 554
Charges de bureau	50 000	50 000	24 006
	<u>5 993 595</u>	<u>5 962 518</u>	<u>5 746 187</u>
Réseau intranet - internet	3 450 000	3 450 000	3 082 395
Téléphonie	75 000	75 000	82 761
Bureautique	3 350 000	3 350 000	2 081 633
Applications	800 000	800 000	737 061
Honoraires	300 000	300 000	54 366
Amortissement informatique	5 924 630	5 924 630	3 284 864
	<u>19 893 225</u>	<u>19 862 148</u>	<u>15 069 267</u>
Produits :			
Facturation	12 069 708	12 069 708	5 748 929
	<u>7 823 517 \$</u>	<u>7 792 440 \$</u>	<u>9 320 338 \$</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2017

	Budget 2014-2017	Budget modifié	Réel 2014-2017
IMMEUBLE DE MONTRÉAL			
Salaires :			
1 préposé-e à la maintenance			
6 préposés-es à l'immeuble (7)	1 983 307 \$	1 907 682 \$	2 177 654 \$
Avantages sociaux	922 604	920 577	1 108 539
Formation continue	19 833	19 077	277
Séjours et déplacements	20 000	20 000	39 514
Loyer	182 709	182 709	297 507
Téléphone	52 132	52 132	4 780
Informatique	8 813	8 813	12 199
Charges de bureau	45 000	45 000	3 166
	<u>3 234 398</u>	<u>3 155 990</u>	<u>3 643 636</u>
Électricité et chauffage	1 800 000	1 800 000	1 098 752
Entretien et réparations	2 000 000	2 000 000	1 157 184
Honoraires	1 000 000	1 000 000	1 838 751
Assurances	325 000	325 000	216 236
Intérêts sur la dette à long terme	2 100 000	2 100 000	631 480
Taxes	2 000 000	2 000 000	1 216 517
Amortissement	475 000	475 000	658 842
	<u>12 934 398</u>	<u>12 855 990</u>	<u>10 461 398</u>
Produits	<u>7 683 334</u>	<u>7 683 334</u>	<u>7 857 060</u>
	<u>5 251 064 \$</u>	<u>5 172 656 \$</u>	<u>2 604 338 \$</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2017

	Budget 2014-2017	Budget modifié	Réel 2014-2017
IMMEUBLE DE QUÉBEC			
Salaires :			
2 préposé-es à l'immeuble	480 961 \$	492 567 \$	501 406 \$
Avantages sociaux	229 898	238 473	264 794
Formation continue	4 810	4 926	-
Séjours et déplacements	10 000	10 000	1 888
Téléphone	8 568	8 568	1 593
Informatique	4 406	4 406	9 774
Charges diverses	25 000	25 000	10 309
	<u>763 643</u>	<u>783 940</u>	<u>789 764</u>
Entretien et réparations	150 000	150 000	58 080
Frais communs	1 000 000	1 000 000	926 655
Honoraires	50 000	50 000	-
Taxes	75 000	75 000	64 816
Amortissement	600 000	600 000	558 741
	<u>2 638 643</u>	<u>2 658 940</u>	<u>2 398 056</u>
Produits	<u>1 435 818</u>	<u>1 435 818</u>	<u>1 366 661</u>
Déficit d'exploitation	<u>1 202 825 \$</u>	<u>1 223 122 \$</u>	<u>1 031 395 \$</u>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2017

DÉBITEURS

FÉDÉRATIONS

Fédération de la CSN - Construction	258 685	\$
Fédération du commerce	290 221	
Fédération nationale des enseignantes et enseignants du Québec	101 813	
Fédération des professionnelles	145 240	
Fédération de la santé et des services sociaux	554 038	
Fédération des employées et employés de services publics	448 747	
Fédération de l'industrie manufacturière	57 721	
Fédération nationale des communications	536 070	
	<hr/>	
	2 392 535	\$
	<hr/> <hr/>	

CONSEILS CENTRAUX

Conseil central de l'Outaouais	8 022	\$
Conseil central de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	2 755	
Conseil central de Lanaudière	3 120	
Conseil central des Laurentides	6 781	
Conseil central Abitibi-Témiscamingue	3 193	
Conseil central Québec-Chaudière-Appalaches	2 721	
Conseil central du Saguenay-Lac-Saint-Jean	4 211	
Conseil central de l'Estrie	2 878	
Conseil central de la Montérégie	6 391	
Conseil central du Cœur-du-Québec	5 312	
Conseil central Bas-Saint-Laurent	7 102	
Soldes inférieurs à 2 000 \$	4 098	
	<hr/>	
	56 584	\$
	<hr/> <hr/>	

AUTRES COMPTES DÉBITEURS

STTCSN	62 738	\$
SFPQ	13 318	
Subvention CSST	259 138	
Service de téléphonie	104 324	
Service de versement de salaires	83 417	
Le 155 Charest Est	217 464	
Autres	309 369	
	<hr/>	
	1 049 768	\$
	<hr/> <hr/>	

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2017

ARRÉRAGES DE PER CAPITA

MONTANTS DUS PAR LES SYNDICATS

STT Marché Martin Lavoie	4 240	\$
STT Philip Environnement	4 747	
SE Module du Nord Québécois	12 698	
Autres	<u>2 610</u>	
Total des arrérages de per capita à recevoir	<u>24 295</u>	
Portion attribuable au Fonds de défense professionnelle	8 193	
Portion attribuable au Fonds de soutien extraordinaire	<u>844</u>	
	<u>9 037</u>	
	<u><u>15 258</u></u>	\$

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2017

RÉCAPITULATION DE CERTAINES DÉPENSES

	Salaires	Avantages sociaux	Formation continue	Séjour et déplacement	Loyer	Téléphone	Informatique	Dépenses de bureau	Total
Exécutif et personnel d'appui	5 446 569	\$ 2 261 325	\$ 17 943	\$ 1 064 609	\$ 528 340	\$ 1 117 174	\$ 130 873	\$ 157 596	\$ 9 724 429
Contrôle	339 390	152 664	7 589	15 595	20 808	3 634	6 061	827	546 568
Administration du FDP	361 728	148 787	160	44 633	18 324	4 158	6 063	104	583 957
Gestion des immeubles	354 078	125 021	-	16 097	18 720	3 804	6 238	1 862	525 820
Ressources humaines	4 283 528	1 943 702	36 327	257 051	455 042	49 796	391 829	104 364	7 521 639
Juridique	7 387 414	3 683 004	65 794	750 944	1 118 802	123 018	188 296	243 408	13 560 680
Syndicat non fédéré	3 349 541	1 447 203	3 455	1 102 745	1 040 600	133 715	91 589	241 271	7 410 119
Syndicalisation	7 737 174	3 536 353	7 808	961 807	776 814	171 677	176 202	178 105	13 545 940
Relations du travail	16 805 076	7 719 902	98 459	1 572 560	2 701 002	248 568	397 360	332 467	29 875 394
Information - documentation	4 727 776	2 111 115	21 263	419 692	768 087	115 903	277 276	81 628	8 522 740
Imprimerie - expédition	1 423 042	674 519	-	17 333	548 172	16 599	52 773	26 131	2 758 569
Appui aux mobilisations et à la vie syndicale	19 172 096	8 773 452	20 991	3 287 120	1 934 421	510 637	453 374	622 778	34 774 869
Finances	3 871 182	1 902 039	7 336	216 150	532 332	47 144	247 062	315 429	7 138 674
Informatique	3 520 612	1 522 924	5 179	126 720	253 116	61 076	232 554	24 006	5 746 187
Immeuble de Montréal	2 177 654	1 108 539	277	39 514	297 507	4 780	12 199	3 166	3 643 636
Immeuble de Québec	501 406	264 794	-	1 888	-	1 593	9 774	-	779 455
	81 458 266	\$ 37 375 343	\$ 292 581	\$ 9 894 458	\$ 11 012 087	\$ 1 613 276	\$ 2 679 523	\$ 2 333 142	\$ 146 658 676

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2017

CHARGES DIVERSES D'ORGANISATION ET DE CONSOLIDATION

	Organisation	Audition avant accréditation	Négociation	Consolidation	Frais juridiques	Retour féd. cot. nouveaux syndicats	Total
Construction	282 850 \$	- \$	- \$	905 875 \$	- \$	- \$	1 188 725 \$
Commerce	196 384	1 380	86 108	50 999	151 802	30 953	517 626
FNEEQ	262 794	-	121 680	4 122	88 457	37 683	514 736
Professionnelles	60 261	269	1 163	22 640	179 392	38 378	302 103
FSSS	762 470	2 583	240 485	145 559	591 326	146 506	1 888 929
FEESP	317 206	4 248	92 093	515 941	203 445	28 333	1 161 266
FIM	137 924	3 506	37 482	49 874	109 135	39 353	377 274
FNC	1 284 253	-	30 742	90 675	210 920	3 980	1 620 570
Syndicats en exploration	75 361	-	-	-	106 099	-	181 460
Secteur public	6 553 978	-	-	758 400	-	-	7 312 378
Non fédérés	-	-	-	114	-	-	114
Droits d'entrées	(12 490)	-	-	-	-	-	(12 490)
	9 920 991 \$	11 986 \$	609 753 \$	2 544 199 \$	1 640 576 \$	325 186 \$	15 052 691 \$

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2017

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2017

	Budget 2014-2017		Budget modifié		Réel 2014-2017	
SECTEUR PUBLIC						
NÉGOCIATIONS REGROUPÉES						
Personnel ressource d'appui :						
Salaires	3 377 625	\$	3 458 951	\$	3 314 440	\$
Avantages sociaux	1 441 505		1 505 127		1 516 006	
Formation continue	33 776		34 590		1 515	
Séjours et déplacements	450 000		450 000		475 178	
Loyer	308 824		308 824		314 093	
Téléphone	94 376		94 376		60 403	
Informatique	146 953		146 953		138 398	
Dépenses de bureau	60 000		60 000		65 725	
Budget de fonctionnement :						
Recherche	50 000		50 000		1 300	
Abonnement	10 000		10 000		9 765	
	<u>5 973 059</u>	\$	<u>6 118 821</u>	\$	<u>5 896 823</u>	\$

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2017

Réel
2014-2017

Campagnes confédérales
Budgets spéciaux autorisés
avant le congrès 2014

Réforme assurance-emploi	152 273 \$
Journée de la militance	16 210
Tous amis Radio-Canada	317 253
Et si on avançait	60 438
Semaine santé sécurité 2013	12 245
Enfin nouveau règlement sur l'amiante	32 928
Journée mondiale travail décent 2013	10 900
Saveurs locales au menu	30 000
Francisation des entreprises	81 149
Marchandisation du corps des femmes 2014	6 147

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2017

	Budgets autorisés	Réal 2014-2017
Campagnes confédérales		
Budgets spéciaux autorisés		
après le congrès 2014		
Forum social des peuples 2014	285 000	\$ 129 793 \$
Pérennité services publics SSS 2014	179 810	176 872
Colloque Gérard-Picard 2014	115 050	81 217
Comité capital des travailleurs 2014		20 587
Semaine santé sécurité 2014	139 750	17 767
Bilan et perspectives SST 2015	190 025	3 729
À force de couper, on détruit	2 287 100	2 478 260
Journée entraide 2015	26 400	-
Action synd. : Agir sur l'environnement 2014-2017	68 700	63 741
Assemblée mondiale CIÉA juin 2015	64 300	22 285
Élections fédérales 2015	374 400	175 719
Marche mondiale des femmes 2015	63 500	38 304
Francisation en entreprise 2015	111 185	93 853
Manifestation environnement 11 avril 2015	10 000	7 000
Maintien équité salariale secteur privé 2015	37 000	1 835
Projet pilote d'émission radiophonique	11 634	11 634
Semaine santé sécurité 2015	137 800	16 819
Journal nationale de l'entraide 2016	29 700	-
Rencontre comité jeunes octobre 2015	47 200	24 281
Privatisation de la SAQ	85 000	35 345
Marche pour le climat 29 novembre 2015	15 000	10 147
Francisation des entreprises 2016	111 931	85 742
Défense réseau des SDG éducatifs 2015-2016	311 650	490 349
Forum social mondial 2016 Montréal	259 680	113 669
Ma place en santé, j'y tiens!	1 534 500	1 555 542
Semaine santé sécurité 2016	154 800	20 538
Loi sur l'équité salariale : 20 ^e anniversaire (2016)		25 291
Autres campagnes		77 532
Total sommes engagées	6 651 115	<u>6 497 394</u> \$
Budget campagnes confédérales exercice 2014-2017	<u>4 500 000</u>	
Budget déficitaire	<u>(2 151 115)</u>	\$

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2017

	Prestations de grèves	Publicité préventive	Allocations de grèves	Autres charges de fonct.	Frais juridiques
FÉDÉRATION CSN-CONSTRUCTION					
CSN-Construction	480 \$	- \$	- \$	1 729 \$	55 025 \$
CSN-Construction PL-15 et 33	-	-	-	-	215 628
	<u>480 \$</u>	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>	<u>1 729 \$</u>	<u>270 653 \$</u>
FÉDÉRATION DU COMMERCE					
STT Golf Chute-aux-Outardes	-	-	-	19 522	-
STT Hôtel motel La Caravelle	70 650	-	49 174	-	14 873
STT Caisse des Hauts-Phares	-	-	-	7 016	-
STT Château Cartier	-	-	-	22 330	-
SE Caisses populaires de Lanaudière	-	-	-	5 875	-
STT Librairie Martin	47 060	-	14 192	16 845	2 074
STT Mont-Tremblant	-	465	-	51 240	-
STT Caisse Pop. Sainte-Agathe-des-Monts	-	-	-	3 475	-
SR Caisses des Hautes Laurentides	-	-	-	6 278	-
STT Delta Centre-Ville	-	-	-	6 109	-
ST Bonaventure	212 415	-	45 974	5 541	8 558
STT Hôtel des Gouverneurs P. Dupuis	293 496	-	47 823	4 465	1 562
STT Holiday Inn Centre-Ville	-	-	-	3 613	-
STT Épiceries Unis Métro-Richelieu	-	-	-	44 676	-
STT Ritz Carlton	-	-	-	11 029	-
STT Ikea	-	-	-	14 337	-
STT Hilton Laval	-	-	5 368	-	-
STT Hôtel Lord Berri	-	-	5 351	-	-
STT St-Hubert Laval	-	-	-	6 418	-
STT Urgel Bourgie	-	-	-	8 005	-
STT Brasserie Labatt	-	-	-	6 728	-
STT Marriott Château Champlain	-	-	-	3 343	-
STT Stationnement de Montréal	-	-	-	2 320	-
STT Hôtel Holiday Inn Laval	-	-	7 513	-	-
STT Sucre Lantic	-	-	-	28 468	-
STT Les Brasseurs RJ	-	1 192	-	2 954	-
STT W Hôtel Montréal	-	-	-	8 536	-
STT Mount Stephen Club	-	-	-	-	16 809
STT Librairie Raffin	-	-	-	-	15 061
STT de Glutino	-	-	-	3 688	-
STT Newrest Servair Montréal	-	-	-	8 388	-
STT de la Tour Cartier	-	-	-	-	2 184
STT Caisse Populaire Rouyn-Noranda	-	-	-	3 924	-
STT Alimentation Place Rouanda	759 048	-	28 620	46 961	27 659
STT Provigo Témiscamingue	162 150	-	20 000	39 661	12 899

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2017

	Prestations de grèves	Publicité préventive	Allocations de grèves	Autres charges de fonct.	Frais juridiques
FÉDÉRATION DU COMMERCE (SUITE)					
SEE Ben Deshaies	- \$	- \$	- \$	6 628 \$	- \$
STT Maxi Rouyn-Noranda	423 525	-	38 344	38 336	-
STT Hilton Québec	-	-	7 130	5 271	-
STT Holiday Inn Sainte-Foy	-	-	-	14 715	-
STT Hôtel Pur Québec	87 720	-	16 338	31 641	4 926
ST Manoir du Lac Delage	-	-	-	26 803	-
STT Olymel Vallée-Jonction	617 500	-	10 591	80 725	-
STT Alex Couture	-	-	-	16 653	-
SSS SSQ Assurances Générales	739 000	-	24 800	145 683	-
STT Proviso entrepôt	-	-	-	9 908	27 997
STT Coop Cégep Sainte-Foy	-	-	-	26 796	-
SSS Massif Petite-Rivière Saint-François	-	-	-	3 908	-
STT Abattoir de Charlevoix	-	-	-	-	7 117
SEE Loews Hotel Québec	-	-	-	2 620	-
SE Hôtel Delta Québec	-	-	6 508	6 266	-
SEE Station de ski Stoneham	57 085	-	2 480	31 105	-
SEE Hôtel Clarendon	-	-	-	9 764	-
STT Service Vinci Park	-	-	-	5 160	-
STT Hôtel Classique	151 470	-	40 290	8 194	10 511
SEE Marché Guy Bergeron Jonquière	-	-	-	6 370	-
SE Fruits de mer Matane	-	-	-	-	38 060
ST Viandes du Breton	-	-	-	20 393	7 587
SE Groupe CNP	-	-	-	-	6 610
SS Caisses Pop. Saguenay-Lac-Saint-Jean	-	-	-	2 632	-
STT Supermarché Mellon	-	-	-	4 144	-
STT Estrimont Suites et Spa	-	-	-	14 275	-
SE Bureau SSQ-Vie	-	-	-	109 456	-
S Inséminateurs Ferme du CIAQ	-	-	-	23 999	-
SNS Société zoologique de Granby	-	-	-	1 789	-
STT Aliments Ultima Inc.	-	-	-	7 924	-
STT Abattoir de Volailles Saint-Jean-Baptiste	-	-	-	9 347	-
SS Barry Callebaut Canada Inc	-	-	-	19 682	-
ST Olympia	277 885	-	-	12 151	342 670
SSS Baxters Canada Inc	-	-	-	21 153	-
SS de A. Lassonde	-	-	-	3 742	-
STT du C.I.A.Q.	-	-	-	14 295	-
ST Matco Ravary Inc	-	-	-	6 912	-
STT Produits Bridor	-	-	-	10 954	-
STT Hôtel des Seigneurs Saint-Hyacinthe	702 145	-	24 840	39 358	8 922
STT Couche-Tard Montérégie	540	-	-	-	-
STT Bacon Inter-America	-	-	-	6 662	-
Pérennité de l'utilisation bouteille brune	-	-	-	29 120	-
Développement durable de la crevette	-	-	-	4 536	-
	-	-	-	-	-
Soldes inférieurs à 2 000 \$	-	-	4 040	72 690	6 741
	4 601 689 \$	1 657 \$	399 376 \$	1 303 505 \$	562 820 \$

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2017

	Prestations de grèves	Publicité préventive	Allocations de grèves	Autres charges de fonct.	Frais juridiques
FÉDÉRATION NATIONALE DES ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS DU QUÉBEC					
SE Cégep Baie-Comeau	- \$	- \$	- \$	3 654 \$	- \$
SE Cégep Sept-Îles	-	-	3 254	2 426	-
SEE Communauté innue Pessamit	-	-	-	2 943	-
SEE Collège de l'Outaouais	-	-	20 312	9 984	6 545
SCCC Université du Qc en Outaouais	-	-	-	6 114	-
Heritage Faculty Association	-	-	3 434	2 334	-
SEE Cégep rég.de Lanaudière	-	-	5 011	4 400	-
SEE Cégep rég.de Lanaudière - L'Assomption	-	-	2 286	2 507	-
SEE Cégep rég.de Lanaudière - Terrebonne	-	-	3 583	2 145	-
SP Cégep Saint-Jérôme	-	-	9 468	7 696	-
SEE Collège Lionel-Groulx	-	-	5 276	7 159	-
SP Cégep Saint-Laurent	-	-	4 730	10 419	-
SE Collège Montmorency	-	-	22 325	10 550	-
SP Cégep Maisonneuve	-	-	19 042	14 168	-
SP Cégep du Vieux-Montréal	-	-	3 661	10 492	-
John Abbott College Faculty Assoc.	-	-	15 816	8 232	-
SPE Cégep Ahuntsic	-	-	14 960	15 107	-
S Chargé-es de cours UQAM	-	5 571	-	48 842	-
SCC Université de Montréal	-	231	-	10 009	-
SEE de CIS	-	-	-	2 233	-
SCC Éducation des adultes Concordia	-	-	-	15 082	-
SP Collège Marie-Victorin	-	-	18 915	6 797	-
A Étudiants diplômés de McGill	-	-	-	15 914	-
SEE Collège de Montréal	-	-	-	11 745	-
SEE École Pasteur	-	-	-	8 347	-
SEE Collège Lasalle	-	-	-	2 519	-
SEE Collège André-Grasset	-	-	2 725	2 918	-
SP Collège Marianopolis	-	-	-	19 764	-
SEE de Villa-Maria	-	-	-	38 932	40 077
SP Collège Dawson	-	-	11 939	12 111	-
Vanier College teacher's association	-	-	5 747	8 910	-
SEE Cégep de Rosemont	-	-	5 402	19 608	28 827
SE Cégep André-Laurendeau	-	-	10 600	9 463	-
S personnel enseignant de QAA	-	-	-	10 869	-
S Chargé-es de cours de McGill	-	-	-	12 496	-
SEE Conservatoire Lassalle	-	-	-	14 811	-
SCCC de l'ETS	-	-	-	2 703	-
SEE Cégep Abitibi-Témiscamingue	-	-	9 282	5 204	-
SEE Cégep Limoilou	-	-	9 967	7 664	2 499
SP Cégep Lévis-Lauzon	-	-	9 304	22 362	-
SP Collège François-Xavier-Garneau	-	-	21 035	9 006	-
S Professeurs Petit Séminaire de Québec	-	-	-	14 265	-
Champlain reg. Coll. St-Lawrence teachers union	-	-	-	10 352	-
SP Séminaire Saint-François	-	-	-	24 021	-
SE Cégep Beauce-Appalaches	-	-	3 517	2 649	-

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2017

	Prestations de grèves	Publicité préventive	Allocations de grèves	Autres charges de fonct.	Frais juridiques
FÉDÉRATION NATIONALE DES ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS DU QUÉBEC (SUITE)					
S Chargé-es de cours Univ. Laval	- \$	- \$	- \$	2 729 \$	- \$
SEE Cégep de Thetford	-	-	4 733	2 271	-
SPEE Ctre d'études coll. Charlevoix	-	-	3 155	-	-
SEE Campus La Pocatière	-	-	3 882	11 629	-
SP Cégep Chicoutimi	-	-	14 138	22 248	-
SEE Cégep de Saint-Félicien	-	-	-	2 475	-
SE Collège d'Alma	-	-	4 210	17 793	-
SPE Cégep Jonquière	-	-	11 004	5 929	-
SPE Cégep Sherbrooke	-	-	16 600	17 982	-
S Tuteurs-tutrices Télé-Université	-	-	-	5 608	-
A Professeurs Collège Stanislas	-	-	-	4 548	-
SE Cégep Granby	-	-	7 012	3 044	-
SP Cégep de Saint-Hyacinthe	-	-	11 839	13 002	-
SEE Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu	-	-	7 257	7 383	-
SP Cégep Edouard-Montpetit	-	-	6 953	9 651	-
SE Collège Champlain	-	-	6 781	7 021	-
SP Collège Valleyfield	-	-	12 714	3 690	-
SEE Collège Jean-de-la-Mennais	-	-	-	14 650	-
SP Cégep Shawinigan	-	-	8 147	2 586	-
SP Cégep Trois-Rivières	-	-	17 760	7 020	-
Grève Cégep mai 2015	-	-	-	-	13 461
Soldes inférieurs à 2 000 \$	-	-	7 695	11 109	2 164
	- \$	5 802 \$	385 471 \$	662 294 \$	93 573 \$
FÉDÉRATION DES PROFESSIONNELLES					
S Professionnels de la RIO	- \$	- \$	- \$	7 112 \$	- \$
SPP RSSS Outaouais	-	-	2 819	6 628	-
SPP Université du Québec en Outaouais	-	-	-	65 978	-
S Professeurs Université du Québec	3 232	-	25 591	1 045 282	54 156
SE Prof. Université Concordia	-	-	-	4 774	-
SE de RESO	-	-	-	26 009	-
STT CDEC Ahuntsic-Cartierville	-	-	-	10 570	-
STT de Viomax	-	-	-	-	5 557
SEE Carrefour Jeunesse Emploi	-	-	-	20 672	-
SP des CJ Chaudière-Appalaches	-	-	-	3 286	-
SP SSS Québec et Chaudière-Appalaches	-	-	9 008	19 845	-
SEPT Inst. univ. santé mentale de Québec	-	-	2 798	4 968	-
SP Technicien-nes du CSSS Charlevoix	-	-	-	3 856	-
SPPASQ	-	-	9 081	94 207	-
SP Technique et professionnel de la SAQ	-	-	-	22 161	-
Regr. des Sages femmes du Québec	-	3 883	-	23 950	-
STT Carrefour Jeunesse-emploi Salaberry	-	-	-	7 434	-
STT de la SADC	-	-	(7 301)	-	-
Album souvenir 50 ^e anniversaire FP	-	-	-	10 000	-
Soldes inférieurs à 2 000 \$	-	-	(1 234)	10 127	1 278
	3 232 \$	3 883 \$	40 762 \$	1 386 859 \$	60 991 \$

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2017

	Prestations de grèves	Publicité préventive	Allocations de grèves	Autres charges de fonct.	Frais juridiques
FÉDÉRATION DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX					
ST Garderie Côte-Nord	- \$	- \$	- \$	17 319 \$	- \$
SE Centre de santé Basse Côte-Nord	-	-	-	3 243	-
STT Garderie Sept-Îles	-	1 950	-	-	-
STT CPE Le Mur-Mur	-	-	-	5 881	-
STT CPR de la Côte-Nord	-	-	-	10 044	-
STT SSS de la Minganie	-	-	-	6 674	-
STT SSS Sept-Îles	-	-	-	9 899	-
STT CSSS Haute-Côte-Nord-Manicouagan	-	-	3 198	12 596	-
STPSSSCN	-	-	-	8 555	-
ST Marée Montante Sainte-Anne-des-Monts	-	-	-	4 575	-
STT Centre réadaptation de la Gaspésie	-	-	-	3 950	-
SE CSSS de la Haute-Gaspésie	-	-	-	3 787	-
SEE CSSS des Îles	-	-	-	4 904	-
STT CSSS Baie-des-Chaleurs	-	-	3 591	7 448	4 406
STT CSSS du Rocher-Percé	-	-	3 185	4 844	-
STT CSSS de la Côte-de-Gaspé	-	-	-	4 949	-
S SICR du CSSS des Îles	-	-	3 452	3 470	-
STT CHLSD VIGI de l'Outaouais	-	-	-	2 570	-
SEE Serv. comm. Pavillon du Parc	-	-	6 080	10 029	-
STT Garderie Outaouais	11 270	-	800	5 460	-
STT CSSS du Pontiac	-	-	2 208	9 477	-
STT CSSS Vallée-de-la-Gatineau	-	-	2 026	14 539	-
STT CSSS des Collines	-	-	-	2 854	-
STT de la santé de Gatineau	-	-	11 160	48 753	-
STT CSSS de Papineau	-	-	5 748	12 521	-
STT CPE région Lanaudière	-	-	-	14 799	6 119
STT Centre de réadaptation La Myriade	-	-	4 002	5 314	-
SPS Centres Jeunesse Lanaudière	-	-	8 881	7 822	-
STT CSSS Sud de Lanaudière	-	-	9 046	24 364	-
STT CSSS Nord de Lanaudière	-	-	14 255	66 486	-
SR CHP de Lanaudière	-	-	-	2 389	-
SE Services sociaux Laurentides	-	-	4 312	11 518	-
ST CPE région Laurentides	-	-	-	42 952	-
STT Centre du Flores	-	-	-	4 334	-
SNE CSSS Antoine-Labelle	-	-	4 227	15 820	-
STT CSSS des Sommets	-	-	4 327	12 036	-
SEE CSSS des Pays-d'en-Haut	-	-	5 086	-	-
SEE CSSS du Lac-des-Deux-Montagnes	-	-	11 126	18 572	-
SEE CSSS Saint-Jérôme	-	-	6 757	22 060	-
STT Centres héb. région Laurentides	-	-	-	10 893	-
S Préhospitalier Laurentides-Lanaudière	-	-	-	2 575	-
S Paramédics Laurentides-Lanaudière	-	-	2 152	-	-

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2017

	Prestations de grèves	Publicité préventive	Allocations de grèves	Autres charges de fonct.	Frais juridiques
FÉDÉRATION DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX (SUITE)					
STT Hop. gén. Juif-Sir Mortiner B. Davis	- \$	- \$	2 748 \$	- \$	- \$
SE Hôpital Sainte-Justine	-	-	5 080	93 839	-
SNE Hôpital général Juif de Montréal	-	-	-	38 225	-
SE Centre hospitalier gériatrique Maïmonides	-	-	-	6 071	-
SE Centre soins prolongés Grace Dart	-	-	-	6 137	-
SNE Villa Medica Montréal	-	-	-	3 292	-
STT Institut de cardiologie de Montréal	-	-	5 975	10 733	-
SE Hôpital Notre-Dame-de-Lourdes	-	-	-	2 983	-
ST Hôpital L-H Lafontaine	-	-	12 690	32 181	-
SE Institut de Réadaptation de Montréal	-	-	-	10 638	-
STT Buanderie centrale de Montréal	-	-	-	12 573	-
STT Centre de réadaptation Lucie-Bruneau	-	-	-	3 516	-
STT Garderies de Montréal	-	-	-	49 329	3 104
S Inf. Hôpital Sainte-Justine	-	-	4 695	81 727	2 556
SE Urgence Santé	-	-	-	11 773	30 000
SS CLSC Lasalle	-	-	-	4 963	-
STT C.H. St-Mary's	-	-	5 405	19 423	-
ST SOS Violence Conjugale	-	-	-	2 001	-
STT Centre héb. Grand Montréal	-	-	5 732	26 491	14 781
STT Centre de santé Tulattavik - Ungava	-	-	-	7 779	-
ST Dispensaires de la Baie d'Hudson	-	-	-	13 291	-
SEE Conseil CRI SSS de la Baie James	-	-	12 550	19 870	-
STT Héma-Québec	-	-	-	17 591	-
S Technicien-nes hôp. Santa Cabrini	-	-	-	3 314	-
SEE Centre jeunesse de Laval	-	-	4 342	33 852	-
STT Centres jeunesse Montréal	-	-	6 219	60 228	-
STT Centre Dollard-Cormier	-	-	-	4 532	-
STT de l'Immaculée-Conception	-	-	-	4 799	-
SST Old Brewery Mission	-	-	-	5 852	-
STT du CHUM	-	-	31 448	161 071	-
SEPTT Hopital Rivière-des-Prairies	-	-	5 070	3 347	-
STT du CROM	-	-	-	3 704	-
STT CRDI Gabrielle-Major	-	-	3 210	19 531	8 172
SEE Centre universitaire santé McGill	-	-	20 703	115 539	23 998
SP SICR Hopital Sacré-Cœur de Montréal	-	-	6 918	34 209	-
STT Hôpital Sacré-Cœur	-	-	19 051	25 500	-
STT CSSSL	-	-	26 721	100 177	-
STT CSSS Ahuntsic Montréal Nord	-	-	5 989	24 279	-
SEE CSSS de la Montagne	-	-	2 561	5 339	-
STT CSSS Lucille-Teasdale	-	-	4 535	10 423	-
STT CSSS Pointe-de-l'Île	-	-	7 895	28 355	-
STT CSSS Saint-Léonard et Saint-Michel	-	-	3 396	7 607	-
STT CSSS Jeanne-Mance	-	-	10 058	57 720	-
SP CSSS Bordeaux-Cartierville-Saint-Laurent	-	-	-	15 336	-
STT CSSS Bordeaux-Cartierville-Saint-Laurent	-	-	6 642	27 187	-
STT Région du Lac-Saint-Louis	-	-	3 434	14 690	-
STT Hôpital Maisonneuve-Rosemont	-	-	9 800	62 806	31 876
STT CSSS du Cœur-de-l'Île	-	-	2 837	17 904	-
STT CSSS Sud-Ouest	-	-	8 432	29 750	-
STP SSS hôpital Maisonneuve-Rosemont	-	-	9 963	20 499	-
Syndicat du préhospitalier	-	-	19 150	22 580	5 720

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2017

	Prestations de grèves	Publicité préventive	Allocations de grèves	Autres charges de fonct.	Frais juridiques
FÉDÉRATION DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX (SUITE)					
S Personnel soutien de la C.U.S.	- \$	- \$	- \$	6 491 \$	- \$
STT Garderies privées de Montréal	-	-	-	10 949	-
STT Groupe santé Westmount Square	-	-	-	-	3 292
STT Habitations Tango	-	-	-	-	5 014
S Régional de Clair Foyer Inc.	-	-	3 278	6 419	-
STT CPE P'tits Maringouins	-	-	2 640	8 324	-
STT CSSS des Aurores Boréales	-	-	5 447	6 878	-
STT CSSS les Eskers de l'Abitibi	-	-	3 010	8 429	-
STT CSSS de la Vallée-de-l'Or	-	-	4 829	9 869	-
STT Ctres héb. Vallée-de-l'Or	-	-	-	3 246	-
S Paramédics de l'Abitibi-Témisc.-Nord-Qc	-	-	-	14 686	-
STT CSSS du Témiscamingue	-	-	-	12 095	-
ST de la Maison Mikana	-	-	-	12 547	-
S Centres Jeunesse Québec	-	-	8 119	-	-
S Jeffrey Hale-St-Brigid's	-	-	4 990	12 133	-
ST Partagec	-	-	-	22 409	-
S Services hospitaliers Saint-Georges est	-	-	-	4 691	-
R.E.T.A.Q.M.	-	-	-	20 220	-
STT Centre de crise de Québec	-	-	-	10 920	-
STT Ctres héb. Privé région de Québec	65 072	-	36 731	-	22 761
SPT CRDI Québec	-	-	3 172	7 704	-
S Centres Jeunesse Québec	-	-	-	6 819	-
STT Centrale de coord. santé région de Qc	7 200	-	10 366	-	22 600
SEE Ctre jeunesse Chaudière-Appalaches	-	-	9 244	5 374	-
STT Centre de santé de Portneuf	-	-	2 388	11 940	-
STT du CHU Québec	-	-	15 103	98 371	-
STT CLSC des Etchemins	-	-	2 073	-	-
STT CH Robert-Giffard	-	-	5 127	11 340	-
STT CSSS Charlevoix	-	-	19 631	8 679	-
STT CSSS Région de Thetford	-	-	7 509	12 425	-
STT CSSS Montmagny-L'Islet	-	-	4 722	9 297	-
STT CSSS de Québec-Sud	-	-	24 482	25 271	-
STT de Québec-Nord	-	-	28 538	20 415	-
SP Centre Jeunesse de Québec	-	-	8 053	12 055	-
SS CSSS Alphonse-Desjardins	-	-	9 175	7 945	-
SRG Privées Québec-Chaudière-Appalaches	-	-	-	-	14 362
ST G	-	-	-	7 576	-
STT CPE MRC Matane	-	-	-	2 019	-
STT Centre Jeunesse du Bas-Saint-Laurent	-	-	3 761	5 346	-
SEE CRDI du Bas-Saint-Laurent	-	-	3 533	5 172	-
SE Réseau Santé de la Mitis	-	-	-	3 460	-
SP Soins inf. et respiratoires du Témiscouata	-	-	-	2 649	-
SNE CSSS de Matane	-	-	-	7 032	-
STT CSSS Rimouski-Neigette	-	-	5 858	13 729	2 452
STT des Institutions religieuses Rimouski	-	-	-	5 111	-
STT Centre de crise du Bas-Saint-Laurent	-	-	-	8 069	-
S des RSG milieu fam. région Rimouski	-	-	-	2 751	-
STT de la santé du Témiscouata	-	-	1 919	3 659	-
STT Santé du Kamouraska	-	-	-	2 839	-
STT CPE Sag.—Lac-Saint-Jean	-	-	-	7 228	-
STT Centres héb. privés Saguenay	14 674	-	7 373	20 440	3 790

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2017

	Prestations de grèves	Publicité préventive	Allocations de grèves	Autres charges de fonct.	Frais juridiques
FÉDÉRATION DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX (SUITE)					
STT CRDI du Saguenay—Lac-Saint-Jean	- \$	- \$	- \$	9 124 \$	- \$
STT Ctres jeunesse du Saguenay	-	-	-	9 787	-
STT SSS de Jonquière	-	-	-	11 733	-
STT Centre Maria-Chapdelaine	-	-	-	4 428	-
STT SSS de La Baie	-	-	2 160	10 739	-
STT SSS Chicoutimi	-	-	3 466	26 654	-
SEE CSSS Saguenay—Lac-Saint-Jean	-	-	2 070	18 474	-
STT CSSS Domaine-du-Roy	-	-	-	12 048	-
SEE Agence SSS Saguenay—Lac-Saint-Jean	-	-	-	10 799	-
S Paramédics Saguenay—Lac-Saint-Jean Nord	-	-	-	2 757	-
SS Centre de Réadaptation Estrie	-	-	8 544	8 272	-
ST CPE Estrie	-	-	-	21 878	-
SSS Institut gériatrie de l'Estrie	-	-	-	4 652	-
STT CHUS	-	-	7 777	33 350	-
SEE Agence SSS de l'Estrie	-	-	-	3 162	-
SP SSS MRC de Coaticook	-	-	2 451	2 622	-
STT Ctres héb. privés Estrie	19 513	-	4 400	88 768	49 669
SSS du Granit	-	-	2 224	5 075	-
S Personnel inf., tech. CSSS Memphrémagog	-	-	-	15 462	-
SP Soins et soutien du CSSS de Memphrémagog	-	-	-	7 027	-
SSS CSSS - IUGS de l'Estrie	-	-	3 112	8 674	-
STT CRDITED Estrie	-	-	6 424	5 467	-
SP Centre jeunesse de l'Estrie	-	-	7 567	11 843	-
STT de l'Acte de l'Estrie	-	-	-	18 679	-
STT Résidence Sorel-Tracy	-	-	2 488	-	-
SSS CHSLD Vigi Santé de la Montérégie	-	-	-	7 916	-
STT Centre d'accueil Marcelle-Ferron	-	-	-	3 406	-
SEE Régie régionale SSS Montérégie	-	-	-	3 083	9 710
STT Petite enfance Montérégie	-	-	-	5 785	-
SEE Ctre montérégien de réadaptation	-	-	8 273	16 628	-
STT Centres jeunesse Montérégie	-	-	13 528	36 134	2 272
STT CRDI Montérégie-Est	-	-	3 998	18 711	2 485
SNE Institutions religieuses de Saint-Hyacinthe	-	-	-	8 491	-
STT Réadaption Montérégie-ouest	-	-	20 165	11 875	-
STT CSSS de la Haute-Yamaska	-	-	14 856	13 092	-
SSS du CSSS Sorel-Tracy	-	-	7 545	12 261	-
STT CSSS Vaudreuil-Soulanges	-	-	2 628	5 052	-
STT du Réseau du Suroît	-	-	14 749	12 122	-
STT CSSS Haut-Richelieu/Rouville	-	-	14 543	23 446	-
STT CSSS Pierre-Boucher	-	-	17 631	34 426	-
S CSSS Richelieu-Yamaska	-	-	30 641	35 799	-
STT Résidences et ctres héb. priv. Montérégie	-	-	-	6 482	9 085
S Paramédics et préhospitalier Montérégie	-	-	3 190	10 237	122 066
S de l'Administration CSSS Pierre-de-Saurel	-	-	4 054	4 809	-
STT CSSS Champlain-Charles-Lemoyne	-	-	16 111	38 535	-
STT Reg. en garderie du Cœur-du-Québec	-	-	-	12 577	-
STT Coop Solidarité Centre de la Mauricie	-	-	-	5 984	-
SEE SSS MRC de Maskinongé	-	-	2 372	3 149	-
STT Ctres d'hébergement Cœur-du-Qc	-	-	-	-	-
STT CSDI Mauricie-Centre-du-Québec	-	-	-	4 462	-
STT C.J Mauricie et Centre-du-Québec	-	-	2 258	11 188	-

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2017

	Prestations de grèves	Publicité préventive	Allocations de grèves	Autres charges de fonct.	Frais juridiques
FÉDÉRATION DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX (SUITE)					
STT Vallée de la Batiscan	- \$	- \$	4 004 \$	6 398 \$	- \$
S de la SSS d'Arthabaska-Érable	-	-	9 045	25 007	-
STT CSSS de l'Énergie	-	-	-	22 886	-
S Soins inf. et cardio.-respiratoire de La Tuque	-	-	-	2 570	-
S unifié du Littoral-Sud FSSS-CSN	-	-	3 063	13 845	-
S de la SSS - Drummond	-	-	10 257	17 380	-
S Personnel bureau CSSS Trois-Rivières	-	-	8 321	16 826	-
SRTT ctres héb. Centre-du-Québec	-	-	-	7 450	-
Compression santé 2013	-	-	-	19 753	-
Secteur buanderie	-	-	-	8 065	-
Approvisionnement Saguenay-Lac-Saint-Jean	-	-	-	12 002	-
Grandir dans la dignité	-	-	-	19 797	-
Contre les coupures 2014-2017	-	-	-	17 630	-
Non à la privatisation des buanderies 2015	-	-	-	22 259	-
Négociation secteur préhospitalier	-	-	-	-	53 939
CPE : pérennité des services de garde 2016	-	-	-	80 491	-
Valorisation services publics	-	-	-	24 000	-
Mobilisation négo-regroupée	-	-	-	67 037	-
Soldes inférieurs à 2 000 \$	609	-	97 241	109 980	10 632
	118 338 \$	1 950 \$	991 095 \$	3 570 352 \$	464 861 \$

FÉDÉRATION DES EMPLOYÉES ET EMPLOYÉS DES SERVICES PUBLICS

SP Soutien comm. scol. de l'Estuaire	- \$	- \$	- \$	6 229 \$	- \$
SE Municipaux des Îles	-	-	-	5 234	-
STT Ctre rég. serv. aux bibliothèques publiques	-	-	-	6 216	-
SE Soutien Cégep de l'Outaouais	-	-	-	2 996	-
STT Sout. comm. scol. Hauts-Bois Outaouais	-	-	2 490	3 359	-
A Soutien Collège Héritage	-	-	2 156	-	-
S Cols bleus Gatineau	-	-	-	50 114	-
STT Comm. scol. au Cœur-des-Vallées	-	-	11 133	6 213	-
SEE Soutien Cégep Joliette-serv. alim.	-	-	5 281	2 034	-
S Personnel soutien scolaire Lanaudière	-	-	9 532	17 268	-
SEE Lanau Bus	42 840	-	3 569	17 694	-
SE Soutien Cégep Saint-Jérôme	-	-	-	3 233	-
SEE Soutien comm. scol. des Laurentides	-	-	-	8 058	-
SP Soutien Seigneurie Mille-Îles	-	-	17 565	32 246	-
SEE d'entretien comm. scol. des Samares	-	-	2 562	2 760	-
SE Manuels Ville de Terrebonne	1 251 555	-	34 944	75 431	84 656
STT Ville Sainte-Thérèse	-	-	-	39 796	7 400
SE Cégep Lionel-Groulx	-	-	2 193	13 239	-
STT Ville Sainte-Adèle	-	-	-	4 060	-
S Personnel de soutien Pierre-Neveu	-	-	7 262	6 339	-
STT Ville Mirabel	-	-	-	2 843	-
STT Comm. scol. Sir Wilfrid-Laurier	-	-	-	2 949	-
STT Autobus Renaud	-	-	-	3 925	-
Association prof. du personnel administratif	-	-	14 089	102 216	-

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2017

	Prestations de grèves	Publicité préventive	Allocations de grèves	Autres charges de fonct.	Frais juridiques
FÉDÉRATION DES EMPLOYÉES ET EMPLOYÉS DES SERVICES PUBLICS (SUITE)					
SNEE commission scolaire Montréal	- \$	- \$	4 468 \$	34 032 \$	- \$
Ass. Concierges des écoles district Montréal	-	-	2 999	20 836	-
S Entretien STM	-	-	-	9 014	-
SEE du Cégep du Vieux-Montréal	-	-	-	5 384	-
SE Cégep de Rosemont	-	-	-	2 744	-
SE Soutien Cégep Saint-Laurent	-	-	-	2 649	-
SE Entretien STL	-	-	-	6 158	-
STT STL	-	-	-	5 588	-
SEE Cégep Montmorency	-	-	10 670	3 091	-
Concordia univ. library employees union	-	-	-	4 415	-
SE Soutien Cégep André-Laurendeau	-	-	9 085	2 034	-
SE Bureau STL	-	-	-	4 020	-
ST de la RIO	-	-	-	4 959	-
SEE Société du Palais des Congrès de Mtl	-	-	2 077	-	-
S Prép. événements Palais des Congrès Mtl	-	-	2 149	-	3 182
STT Loisirs Ville de Laval	-	-	-	30 003	-
SE Soutien Université Concordia	-	-	-	11 737	-
STT SPCA	-	-	-	15 812	-
SE Société des casinos du Québec	-	-	2 749	14 101	6 612
SE bureau Cimetière Notre-Dame-des-Neiges	-	-	-	2 961	-
SSS de RIO	-	-	-	4 004	-
STT Comité social Centre-Sud	-	-	-	7 878	-
STT Comité gestion taxe scolaire Montréal	-	-	-	-	5 139
STT Métiers et services de la RIO	-	-	-	4 121	-
Fraternité Constables et agents STM	-	-	-	9 675	-
S Agents sécurité Garda section CPI	-	-	-	3 881	-
STT Coach Canada	-	-	-	2 459	-
STT Centre Saint-Pierre	-	-	-	5 295	-
STT Autobus La Montréalaise	-	-	-	2 371	-
STT Carrefour interculturel de Laval	-	-	-	-	3 037
SE Agents de Sécurité ADM	-	-	-	29 000	-
SE Comm. scolaire Abitibi	-	-	2 851	3 327	-
SE Soutien comm. scol. Harricana	-	-	5 350	4 179	-
STT Sani-Tri	-	-	-	3 752	-
SE Société des Traversiers Québec-Lévis	-	-	-	13 393	-
SE Transport public Qc Métro	-	-	-	3 533	-
SE Soutien comm. scolaire Charlevoix	-	-	2 678	16 249	-
S Pers. soutien Cégep Lévis-Lauzon	-	-	-	6 389	-
SP Soutien Cégep Sainte-Foy	-	-	5 432	4 005	-
S Soutien scolaire Bellmont	-	-	11 643	7 601	-
SP Soutien Cégep Limoilou	-	-	3 363	4 668	-
SE Municipaux Côte-de-Beaupré	17 342	-	-	-	-
SS Garages CTCUQ	-	-	-	9 445	-
SE Soutien Cégep de Thetford	-	-	3 316	-	-
S Soutien scolaire des Appalaches	-	-	-	4 384	-
SEE Cégep Champlain-St-Lawrence	-	-	-	79 969	-
SP Soutien scolaire des Découvreurs	-	-	29 267	12 300	-
S Soutien scolaire des Navigateurs	-	-	35 870	18 482	-

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2017

	Prestations de grèves	Publicité préventive	Allocations de grèves	Autres charges de fonct.	Frais juridiques
FÉDÉRATION DES EMPLOYÉES ET EMPLOYÉS DES SERVICES PUBLICS (SUITE)					
SP Soutien Cégep de la Pocatière	- \$	- \$	5 148 \$	- \$	- \$
SP Soutien Cégep Rimouski	-	-	14 037	3 406	-
SPS Comm. scolaire des Monts-et-Marées	-	-	6 526	5 456	-
S Soutien scol. Kamouraska-Rivière-du-Loup	-	-	14 298	5 929	-
S Soutien scolaire des Phares	-	-	7 826	7 797	-
S Soutien scolaire du Fleuve et des Lacs	-	-	6 397	4 242	-
SP Soutien Collège Sainte-Anne-La Pocatière	-	-	-	3 494	-
SE Traverse Matane-Baie-Comeau-Godbout	-	-	-	-	3 900
SE Soutien Cégep de Jonquière	-	-	2 151	2 839	-
SE service du Collège Chicoutimi	-	-	-	18 031	-
SEE Soutien Cégep d'Alma	-	-	2 056	5 002	-
S Soutien technique CS Lac-Saint-Jean	-	-	5 854	5 377	-
ST Centre juridique Saguenay—Lac-Saint-Jean	28 750	-	1 400	14 184	2 216
SE Municipaux Ville de Saguenay	-	-	-	52 626	-
S Brigadières brigadiers scol. Saguenay	-	-	-	8 368	-
STT Autobus Coaticook	-	-	-	3 368	-
SE Aide juridique de l'Estrie	-	-	4 404	-	-
ST Corp. mun. Saint-Denis-de-Brompton	-	-	-	2 584	-
SEE OSBL de l'Estrie	-	-	-	25 642	-
STT Trans. scolaire Autobus des Cantons	-	-	-	5 413	-
SP Soutien comm. scol. des Sommets	-	-	16 062	7 601	-
Soutien comm. scolaire des Hauts-Cantons	-	-	17 204	14 764	-
STT Municipalité Weedon	28 545	-	4 721	14 134	2 073
STT Autobus de l'Estrie	-	-	-	3 942	-
STT Municipalité de Bury	-	-	-	6 926	-
STT Autobus La Sapinière	-	-	-	4 053	-
SE Développement et Paix	-	-	-	7 278	-
S Agents de la paix et serv. correctionnels	-	100 579	12 688	623 519	16 434
STT SAQ	-	6 717	-	30 063	-
STT Loto-Québec	-	-	-	13 096	-
S Personnel du Val-des-Cerfs	-	-	6 978	-	-
SE Soutien Cégep Sorel-Tracy	-	-	2 975	-	-
SEE Soc. des Traversiers Sorel-Saint-Ignace	-	-	9 395	-	-
SE Soutien Cégep Saint-Hyacinthe	-	-	8 473	2 523	-
SNE Soutien Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu	-	-	3 379	2 192	-
SEE STRSM	-	887	-	11 080	-
SE Soutien Cégep Champlain	-	-	-	18 181	-
SEE Fédérations agricoles	-	584	-	2 887	-
SNE Municipaux de Pinpoint	-	-	-	2 935	-
S Cols blancs Ville de Chambly	-	-	9 608	-	2 263
SP Soutien des Hautes-Rivières	-	-	24 693	18 671	-
S Soutien scolaire Vallée des Tisserands	-	-	24 592	27 681	-
SEE Comm. scol. Sorel-Tracy	-	-	15 484	5 267	-
SP Tech. adm. éduc. du Val-des-Cerfs	-	-	18 241	12 450	-
STT Transp. en commun La Québécoise	-	-	-	13 833	11 240
STT Ville Saint-Polycarpe	-	-	-	-	4 560
STT Bricon transport	-	-	-	2 808	-
STT Comm. scolaire Des Chênes	-	-	13 067	15 864	-
SP Soutien du Collège Shawinigan	-	-	3 967	-	-
SE Cégep de Trois-Rivières	-	-	12 523	2 917	-
STT Municipaux de Saint-Boniface	-	-	-	-	6 365

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2017

	Prestations de grèves	Publicité préventive	Allocations de grèves	Autres charges de fonct.	Frais juridiques
FÉDÉRATION DES EMPLOYÉES ET EMPLOYÉS DES SERVICES PUBLICS (SUITE)					
S Soutien scolaire des Bois-Francis	- \$	\$	10 419 \$	11 086 \$	- \$
SEE Rég. municipaux de la Mauricie	42 825	-	4 600	4 387	13 584
S Soutien scolaire Chemin-du-Roy	-	-	15 117	15 375	-
S Cols bleus ville Shawinigan	-	-	-	5 986	-
SE Municipaux Cols blancs Drummondville	-	-	-	4 344	-
Réforme des régimes de retraite 2015	-	-	-	424 861	123 475
Secteur soutien Cégep sous-traitance	-	-	-	35 675	-
Secteur municipal 2014	-	-	-	12 104	-
Municipaux et transports publics 2015	-	-	-	404 145	-
Transport scolaire : décret convention coll.	-	-	-	36 749	-
Commission can. du blé	-	-	-	14 813	-
	-	-	-	-	-
Soldes inférieurs à 2 000 \$	-	-	40 071	94 704	6 637
	<u>1 411 857 \$</u>	<u>108 767 \$</u>	<u>591 097 \$</u>	<u>2 950 773 \$</u>	<u>302 773 \$</u>

FÉDÉRATION DE L'INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE

SNE Aluminerie Baie Comeau	- \$	- \$	- \$	2 521 \$	- \$
SE Scierie Saint-Michel-des-Saints	-	-	-	44 843	-
STT Bridgestone	-	-	-	47 532	-
STT N.M.F.	-	-	-	12 385	-
STT Orica	-	-	-	5 813	-
SE de S.P.B	-	-	-	3 919	-
STT de Kruger	-	-	-	3 569	-
STT Produits Scientific Games	-	-	-	3 237	-
SNE de Velan	165 750	-	3 138	33 853	-
SS Produits Céramique et autres	2 640	-	-	-	-
STT Lavo Ltée	-	-	-	7 604	-
ST Câbles acier Pointe-Claire	-	-	-	27 722	-
STT Cheminées Sécurité	-	-	-	2 343	-
SS Produits Céramique et autres	-	-	-	2 042	-
STT MDA ESPAC	-	-	-	3 991	-
ST Mine Noranda	-	-	-	8 888	-
ST Scierie Béarn	-	-	-	2 625	-
ST Tembec - usine Senneterre	-	-	-	24 759	-
STT Papier Clermont	-	-	-	17 960	-
ST Chantier naval Lauzon	-	-	-	18 148	-
SE Sico Inc.	40 034	-	4 094	8 205	-
SSS General Dynamics Défense TAC	-	-	-	10 767	-
STT E.I. Dupont Canada - Thetford Inc.	-	-	-	2 318	-
ST General Electric	-	-	-	2 989	-
STT Canam Structal	-	-	-	14 886	-
STT Rad Technologies	-	-	-	3 208	-
SE Bombardier La Pocatière	-	-	-	13 969	-
ST Tourbière Lambert	-	-	-	6 788	-
SNTT Pâtes et papiers d'Alma	-	-	-	18 559	-
SNTT Pâtes et papiers de Kenogami	-	-	-	10 798	-

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2017

	Prestations de grèves	Publicité préventive	Allocations de grèves	Autres charges de fonct.	Frais juridiques
FÉDÉRATION NATIONALE DES COMMUNICATIONS (SUITE)					
SE Publications Quebecor	- \$	- \$	- \$	4 388 \$	- \$
SE Cinémathèque québécoise	-	-	-	12 246	-
SNE du Devoir	-	-	-	2 490	-
SEE Ingénierie de TQS	-	-	-	-	2 500
STT Cosmodôme	-	-	-	2 462	-
STT Musée Nation Huronne-Wendat	-	-	-	10 726	-
STT corp. Musée régional de RIM	-	-	-	10 741	-
STT Télémarketing Unimedia	-	-	-	3 953	-
ASS des Journalistes indépendants	-	-	-	-	49 783
S Communications Radio-Canada	-	3 415	-	555 453	660
S Général employés Télé-Québec	-	-	-	5 864	-
SE de V Interactions	-	-	-	20 607	407 043
ST Acadie Nouvelle Ltée	-	635	-	19 055	-
Avenir réseau muséal au Québec 2015	-	-	-	6 577	-
Presse écrite	-	-	-	30 110	-
Groupe Capital Medias	-	-	-	12 563	-
Soldes inférieurs à 2 000 \$	-	-	-	13 337	-
	- \$	4 050 \$	- \$	767 499 \$	464 435 \$

AUTRES DÉPENSES

Action en nullité - Assurance-emploi	- \$	- \$	- \$	- \$	11 961 \$
Analyse juridique concernant le FDP	-	-	-	-	-
Dépenses diverses	-	-	-	-	-
Étude projets de loi	-	-	-	-	9 223
Ucco-Sacc	-	28	-	1 144 536	6 750
Expédition - demandes de 25 \$ de solidarité	-	-	-	28 159	-
Equipements divers	-	-	-	-	-
Pancartes, posters et macarons	-	-	-	167 921	-
Impression pour mobilisation	-	-	-	34 469	-
Communiqués de presse (Telbec)	-	-	-	463 694	-
Dossier sur les fonds de pension	-	-	-	-	-
Suivi états généraux	-	-	-	-	-
Outils FDP	-	-	-	1 102 562	-
Mobilisation hotellerie	-	-	-	-	-
Vestiaire grévistes et objets de solidarité	-	-	-	38 403	-
Campagne Ctres hébergement privés	-	-	-	-	-
Étatisation Services ambulanciers Qc	-	-	-	-	-
Manifestation 22 mars 2012	-	-	-	-	-
Rapport industrie construction	-	-	-	-	-
Hôtellerie - épinglettes 5 étoiles	-	-	-	-	-
Frais de scolarité postsecondaires	-	-	-	-	171 683
Contestation C-377	-	-	-	-	-
Projet de loi n° 10	-	-	-	-	63 430
Contestation équité salariale	-	-	-	-	11 535
Contestation C-377	-	-	-	-	7 500
Code du travail et services essentiels 2015	-	-	-	-	97 836
Panneaux-affiches CSN 2016	-	-	-	119 158	-
Divers	-	-	-	152 811	49 767
	- \$	28 \$	- \$	3 251 713 \$	405 763 \$
	6 426 235 \$	126 137 \$	2 436 461 \$	14 478 613 \$	2 658 467 \$

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2017

	Prestations de grèves	Publicité préventive	Allocations de grèves	Autres charges de fonct.	Frais juridiques
FÉDÉRATION DE L'INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE (SUITE)					
ST Scierie Petit Paris	- \$	- \$	- \$	16 748 \$	- \$
S Secteur automobile de l'Estrie	-	-	-	-	2 947
STT Nigan	-	-	-	7 645	-
STT TLD	-	-	-	17 483	-
STT Pâtes et papiers de Brompton	-	-	-	12 420	-
ST Pâtes et papiers Windsor	-	-	-	8 792	-
STT Pâtes et cartons East Angus	-	-	-	6 439	-
SN Sylviculture	-	-	-	11 206	-
ST Demix	-	-	-	8 442	-
SNT Produits chimiques Valleyfield	-	-	-	12 736	-
STT Sido	-	-	-	9 694	-
SNE Velan Granby	-	-	-	3 799	-
STT Plastube	-	-	-	2 855	-
S Aciers Forges Sorel	-	-	-	11 824	-
SNEE Kronos Canada	(11 280)	-	1 870	16 269	27 785
SE Sico Longueuil	-	-	-	3 776	-
ST Acier Leroux	(2 160)	-	-	-	-
ST de Newalta	-	-	-	5 436	-
STT Entreprises Exulon	-	-	-	10 507	-
STT Kildair	-	-	-	3 241	-
STT Scierie Abitibi-Consolidated	84 405	-	15 342	3 890	-
ST Papier de la Mauricie	-	-	-	2 338	-
SS Emballages Mitchell-Lincoln	-	-	-	4 430	-
ST Acier Crête	-	-	-	5 341	-
STT Béton provincial	11 250	-	1 200	3 629	-
Soldes inférieurs à 2 000 \$	-	-	3 016	28 708	1 866
	<u>290 639 \$</u>	<u>- \$</u>	<u>28 660 \$</u>	<u>583 889 \$</u>	<u>32 598 \$</u>
FÉDÉRATION NATIONALE DES COMMUNICATIONS					
STT Médias Quebecor Laurentides	- \$	- \$	- \$	14 250 \$	- \$
STT Journal La Gatineau	-	-	-	5 597	-
SE Bureau et journaux région Montréal	-	-	-	9 016	-
S Rédaction Le Devoir	-	-	-	21 265	-
ST Information du Journal de Montréal	-	-	-	-	4 449
S Général radio CINF-CKOI	-	-	-	-	-
ST Information La Presse	-	-	-	6 799	-

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2017

DÉPENSES DE FERMETURE ET DE MAINTIEN DES EMPLOIS

Groupe de consultation pour le maintien et la création d'emploi du Québec	1 275 076 \$
STT Golf aux Outardes	11 847
STT IGA Sainte-Anne-des-Monts	2 195
STT Librairie Martin	8 801
STT Librairie Raffin	10 425
STT Provigo entrepôt Armand-Viau	2 248
STT Hôtel Loews-Le Concorde	18 423
STT Coop IGA Rimouski	56
SE Groupe C.N.P. Inc.	120
STT Supermarché G.P. Matane	299
STT de Norfruit	5 778
ST Olympia	168
STT Hôtel des Seigneurs - Saint-Hyacinthe	109
SEE Conservatoire Lassalle	1 180
SE Campus La Pocatière et Montmagny	11 250
S Professeurs Cégep Chicoutimi	8 318
S Salariés en employabilité GIM	7 980
ST Marée montante de Sainte-Anne-des-Monts	12 471
CPE Montréal et Laval	517
STT Résidence Saint-Colomban	10 196
SEE Centre Montérégien de réadaptation	6 316
STT Sani-Tri Rouyn-Noranda	6 384
STT Transport La Québécoise de Rimouski	59
SE Scierie Saint-Michel-des-Saints	27 314
Pâtes et cartons de Jonquière	11 309
STT Pâtes et papiers East Angus	4 924
S Rédaction Le Devoir	2 170
SE Cinémathèque québécoise	15 209
	<hr/>
	1 461 142 \$
	<hr/> <hr/>

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

AUTRES INFORMATIONS FINANCIÈRES

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

ÉVOLUTION DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS BUDGÉTISÉS POUR L'EXERCICE 2014-2017

(AVEC COMPARATIF DES RÉSULTATS RÉELS)

<u>Nombre de mois</u>	<u>Période finissant le</u>	<u>Budget</u>	<u>Réel</u>
3	31 mai 2014	(1 252 180) \$	(2 723 642) \$
6	31 août 2014	(3 435 993) \$	(3 377 048) \$
9	30 novembre 2014	(2 505 359) \$	(3 700 331) \$
12	29 février 2015	(1 982 338) \$	(2 689 895) \$
15	31 mai 2015	(2 738 062) \$	(3 219 175) \$
18	31 août 2015	8 561 285 \$	10 453 224 \$
21	30 novembre 2015	8 971 434 \$	10 393 584 \$
24	28 février 2016	11 766 338 \$	12 546 440 \$
27	31 mai 2016	8 013 635 \$	10 728 855 \$
30	31 août 2016	5 185 614 \$	10 205 955 \$
33	30 novembre 2016	5 680 197 \$	10 996 167 \$
36	28 février 2017	14 931 237 \$	13 692 985 \$

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

LISTE DES TRAVAUX DE MCE CONSEILS, LE GROUPE DE CONSULTATION POUR LE MAINTIEN ET LA CRÉATION D'EMPLOI DU QUÉBEC

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2017

FÉDÉRATION DU COMMERCE

STT Club de golf Baie-Comeau
STT Quincaillerie Forestville
STT Golf Chute-aux-Outardes
STT Hôtel Lecomte
SE Magasins Coop Havre-aux-Maisons
SE Magasins Coop Fatima
STT IGA Ste-anne-des-Monts
STT Château Cartier
SE Production et distribution d'eau de source
STT Librairie Martin
STT Hôtel Holiday Inn Centre-Ville
STT Ritz Carlton
STT Coop Uqam
STT Lallemand Inc
STT Coopérative premier défi Laval
STT Sysco Québec
STT Recall Québec
STT Signotech
STT Hôtel Château Versailles
STT Distribution Multi-marques Laval
STT Brasserie Labatt
STT Sucre Lantic
STT Librairie Raffin
STT Navstar Aviation
SE Librairie Raffin - Plaza St-Hubert
ST de buanderies
STT Hôtel Clarion
STT Hôtel Pur Québec
ST Manoir du Lac Delage
ST Sanimax
STT Coop. Cégep Ste-Foy
STT Abattoir Charlevoix
STT Loews Hôtel Québec
SEE Station de ski Stoneham
SEE Hôtel Clarendon
SS Coopérative d'Albanel
STT Estrimont suites et spa
S Inséminateurs et services de la Ferme du CIAQ
SNE Bureau Agropur
STT Aliments Ultima
STT Abattoir de volailles St-Jean-Baptiste-de-Rouville
SE Abattoir Berthierville
SS Barry Callebaut
STT A. Lassonde

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

LISTE DES TRAVAUX DE MCE CONSEILS, LE GROUPE DE CONSULTATION POUR LE MAINTIEN ET LA CRÉATION D'EMPLOI DU QUÉBEC

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2017

FÉDÉRATION DU COMMERCE (SUITE)

SSS Baxters Canada
STT C.I.A.Q.
ST Matco Ravary
STT Ferme St-Zotique
STT Hôtel des Seigneurs St-Hyacinthe
STT Auberge Bromont
STT Shurgain
SS Croustilles Yum Yum
STT Produits Bridor
STT Librairie Clément Morin

FÉDÉRATION NATIONALE DES ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS DU QUÉBEC

STT Merinov
S Chargé-es de cours Université du Québec Hull
STT Collège Nouvelles Frontières
SP Collège Champagneur
S Chargé-es de cours Uqam
SEE du C.I.S.
SEE Collège de Montréal
SEE Villa-Maria
SEE Conservatoire Lasalle
SP Collège François-de-Laval
SP Séminaire St-François
SEE Campus La Pocatière
S Professeur Cegep Chicoutimi
SE Collège d'Alma
SP Séminaire Salésien
Association des professeurs Collège St-Stanislas

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

LISTE DES TRAVAUX DE MCE CONSEILS, LE GROUPE DE CONSULTATION POUR LE MAINTIEN ET LA CRÉATION D'EMPLOI DU QUÉBEC

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2017

FÉDÉRATION DES PROFESSIONNELLES

SS employabilité G.I.M
STT Réinsertion sociale Lanaudière
SE Professionnels Université Concordia
SE RESO
STT CDEC Ahuntsic-Cartierville
STT PSC
SPP Investissement Québec
STT Viomax
SE Équitravail
SEE Carrefour jeunesse-emploi de la Capitale
SP Carrefour jeunesse-emploi Chutes-de-la Chaudière
SP SSS Québec-Chaudière-Appalaches
STT Fédération des comités de parents du Québec
SP Organismes communautaires Bas-St-Laurent
STT Association canadienne de santé mentale
S.T.E.P.S.S.S.Q.
SP Technique et professionnel SAQ
Regroupement des sages femmes du Québec
STT Carrefour jeunesse-emploi Beauharnois-Salaberry
STT Développement régional Mauricie

FÉDÉRATION DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

STT CPE Manicouagan
STT CPE Mur-Mur
STT CPR Côte-Nord
STT SSS de Sept-Îles
ST CPE Le voyage de mon enfance
ST Marée Montante Ste-Anne-des-Monts
SE CPE Chez Ma Tante
STT CPE région Lanaudière
STT CSSS nord de Lanaudière
STT CPE région Laurentides
STT Ctres d'héb. des Laurentides
STT Transp.médical JMJ
SNE CHU Ste-Justine
STT Hôpital Général Juif
STT Louis-H-Lafontaine et Gouin-Rosemont
SE Institut réad. Lindsay-Gingras
S Coordonnateur Hôpital général de Montréal
STT CPE Montréal-Laval
STT Centres hébergement du Grand Montréal
STT Centre santé Tulatavik de l'Ungava
ST Dispensaires de la Baie d'Hudson

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

LISTE DES TRAVAUX DE MCE CONSEILS, LE GROUPE DE CONSULTATION POUR LE MAINTIEN ET LA CRÉATION D'EMPLOI DU QUÉBEC

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2017

FÉDÉRATION DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX (SUITE)

STT Héma-Québec Montréal
STT Centres jeunesse de Montréal
ST MFT
SEE Centre univ. Santé McGill
STT Hôpital Sacré-Cœur de Montréal
ST CSSS de Laval
STT CSSS Jeanne-Mance
STT CSSS de l'Ouest de l'Île
STT CSSS Sud-ouest
STT CPE des P'tits maringouins
ST Maison Mikana
S Jeffrey Hall-St-Brigid's
STT CHP région de Québec
STT Centre de crise de Québec
STT CSSS Québec-sud
STT de Metatransfert
ST La Gigogne
ST Résidences Rimouski-Neigette
STT Centre d'action bénévole des Seigneuries
STT Centre de crise Bas-St-Laurent
SE MHS
ST CPE et BC Saguenay-Lac-St-Jean
SE Résidence Ste-Marie
STT Centres jeunesse Saguenay-Lac-St-Jean
SEE SSS de La Baie
STT Organismes communautaires Saguenay-Lac-St-Jean
ST CPE de l'Estrie
STT CHUS
STT Ctres d'héb. privés de l'Estrie
STT Acte de l'Estrie
SN Institutions religieuses de St-Hyacinthe
SEE Ctre montérégien de réadaptation
STT CSSS Pierre-Boucher
S Régional Maison d'hébergement du Bas Richelieu
STT Ctres d'héb.privés de la Montérégie
STT Maison La Margelle
STT Société Alzheimer Rive-Sud
STT CHSLD St-Lambert-sur-le-golf
STT Jardins de Laval
SRTT CPE Cœur-du-Québec
STT Coop Solidarité de la Mauricie
STT Centres jeunesse Mauricie
STT CSSS de l'Énergie
SP Bureau CSSS Trois-Rivières
SRTT Centres d'héb. Centre-du-Québec

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

LISTE DES TRAVAUX DE MCE CONSEILS, LE GROUPE DE CONSULTATION POUR LE MAINTIEN ET LA CRÉATION D'EMPLOI DU QUÉBEC

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2017

FÉDÉRATION DES EMPLOYÉES ET EMPLOYÉS DE SERVICES PUBLICS

SNE Commission Scolaire des Îles
STT Municipalité Paspébiac
STT Bibliothèques publiques Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
SNE Municipalité Maniwaki
S Cols bleus de Gatineau
SEE Municipalité Cantley
S Autobus Terremont
SEE Lanaubus
STT Autobus Le Mistral
STT Autobus R.M.
S personnel soutien Collège Lionel-Groulx
STT Autobus Renaud
SNEE Commission scolaire de Montréal
S Transport de Montréal
STT OIIQ
SP Non-cadre Oxfam Québec
STT SPCA
STT Comité social Centre-Sud
STT Collège Charlemagne
STT Coach Canada
STT Carrefour intercultures de Laval
S Agents de sécurité ADM
STT Vacuum National
STT Sani-Tri
SE Société des traversiers Québec-Lévis
STT Soutien commission scolaire Charlevoix
SP Soutien Collège de Limoilou
SE Soutien des Fonds FRQNT-FRQSC
S Soutien scolaire des Appalaches
SEE Cegep Champlain St-Lawrence
SNE Cégep Rivière-du-Loup
SP Soutien Collège Ste-Anne-de-la-Pocatière
SE Soutien Cégep St-Félicien
SE Municipaux Ville de Saguenay
SEE OSBL de l'Estrie
STT Autobus de l'Estrie
STT Municipalité de Bury
SEE Magasins et bureaux de la SAQ
STT Régie de l'eau de l'Île-Perrot
SEE UPA
S Soutien scolaire Vallée des Tisserands
STT Transport en commun La Québécoise
STT Municipalité St-Césaire
STT Commission scolaire des Chênes
SNTT de l'Environnement

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

LISTE DES TRAVAUX DE MCE CONSEILS, LE GROUPE DE CONSULTATION POUR LE MAINTIEN ET LA CRÉATION D'EMPLOI DU QUÉBEC

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2017

FÉDÉRATION DE L'INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE

SE Scierie St-Michel-des-Saints
STT Outils A. Richard
STT Timcal
STT Sonaca Montréal
STT de Orica
SNE Velan
STT Lavo
ST Câbles Acier Pointe-Claire
STT Cheminées Sécurité
SE Mines Sigma
ST Tembec de Senneterre
STT Papier Clermont
ST Chantier Naval de Lauzon
ST Plastique Beauce
STT Canam Structal
ST de la Tourbière Lambert
ST Cédrico
SNTT Pâtes et Papiers d'Alma
SNTT Pâtes et Papiers de Jonquière
ST Scierie Petit Paris
SE Cols blancs Mine Niobec
STT Nigan
STT TLD
STT Pâtes et Papier Brompton
STT Pâtes et Papiers East Angus
ST Pâtes et Papiers Windsor
STT Pâtes et Cartons East Angus
SN Sylviculture
SN Produits Chimiques Valleyfield
S Aciers Forgés Sorel
ST Acier Leroux
ST Newalta
ST Fabspec
STT Scierie Abitibi Consolidated
SN Usine St-Maurice
ST Acier Crête Inc
SNS Aciers Vic-West de Victoriaville

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

LISTE DES TRAVAUX DE MCE CONSEILS, LE GROUPE DE CONSULTATION POUR LE MAINTIEN ET LA CRÉATION D'EMPLOI DU QUÉBEC

EXERCICE DE 36 MOIS TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2017

FÉDÉRATION NATIONALE DES COMMUNICATIONS

SE CHNC New Carlisle
ST Information du Droit
STT Journal La Gatineau
S Rédaction Le Devoir
ST Information du Journal de Montréal
ST Information de La Presse
SE Cinémathèque Québécoise
STT Cosmodôme
STT Radio CVSL
STT Musée nation huronne Wendat
STT Corporation Musée régional Rimouski
S Communications Radio-Canada
SE Télé-Québec
ST Acadie Nouvelle
S Communications République de Madawaska
SEE Coop Radio de Granby
S Général des Communications

CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES

Relations du travail - p. 29	680 793	\$
Dépenses de fermeture et de maintien des emplois - p. 87	1 275 076	\$

RAPPORT DU COMITÉ DE SURVEILLANCE

**EXERCICE FINANCIER
SE TERMINANT
LE 28 FÉVRIER 2017**

En vertu de l'article 60 des Statuts et règlements de la Confédération des syndicats nationaux (CSN), le comité de surveillance est formé de trois membres élus par le congrès, qui a référé cette élection au conseil confédéral. Pour l'exercice 2014-2017, le comité était composé de Guy Gingras, Michel Tétreault et Marjolaine Côté. Cette dernière ayant pris sa retraite en juin 2016, Johane Provencher l'a remplacée à partir de septembre 2016. Toutefois, à la suite des votes d'allégeance syndicale dans le réseau de la santé et des services sociaux, Johane Provencher a dû quitter le comité en mars 2017.

Les attributions du comité sont les suivantes :

- examiner toute dépense extraordinaire non prévue au budget ;
- examiner les rapports semestriels du trésorier ;
- surveiller l'administration du Fonds de défense professionnelle et l'application des règlements ;
- être représenté par un de ses membres à toutes les séances du bureau confédéral, du conseil confédéral et du congrès de la CSN ; l'ensemble du comité de surveillance est présent au moment des débats portant sur les états financiers ;
- faire au comité exécutif et au bureau confédéral les recommandations qu'il juge utiles ;
- aviser le conseil confédéral sur les virements de crédit recommandés par le comité exécutif et le bureau confédéral.

Pour ce mandat 2014-2017, le comité a émis des recommandations sur les sujets suivants : l'adoption d'une modification à la proposition budgétaire, deux virements de crédits du Fonds de soutien extraordinaire au budget de fonctionnement et l'élaboration d'une politique encadrant l'utilisation des cartes de crédit pour l'ensemble des détenteurs, à l'exception des membres du comité exécutif pour lesquels une telle politique existe déjà.

Dans le cadre de nos travaux, nous avons rencontré à plusieurs reprises le trésorier, la contrôleur et la comptable de la CSN. Nous sommes satisfaits des explications fournies sur les écarts significatifs qui ont été observés entre le réel et la prévision budgétaire et nous remercions toutes ces personnes de leur précieuse collaboration. Nous remercions également les employées de bureau de leur généreuse contribution à la réalisation de notre mandat.

Le comité s'est acquitté de l'ensemble de ses tâches et a mis l'accent sur sa responsabilité d'informer judicieusement les instances sur les grands enjeux budgétaires.

En 2014-2017, le nombre moyen de cotisantes et de cotisants par mois était de 284 790, c'est-à-dire inférieur de 6 921 à la prévision budgétaire de 291 711 et inférieur de 2 540 au nombre moyen enregistré pendant le mandat 2011-2014 (287 330).

Quant au taux de cotisation, il a été supérieur à la prévision, soit 24,25 \$ plutôt que 24,08 \$.

RÉSULTATS CUMULATIFS

Au terme de l'exercice financier de 36 mois se terminant le 28 février 2017, les revenus de la CSN s'élèvent à 251 614 194 \$, dont 248 572 641 \$ proviennent des per capita et 3 041 553 \$, des intérêts.

Quant aux dépenses, elles se sont élevées à 251 645 168 \$. Elles ont été inférieures de 12 678 036 \$ aux dépenses prévues dans le budget modifié. L'exercice financier s'est terminé avec un déficit de 30 974 \$, alors que le déficit anticipé était de 8 628 068 \$, soit un écart positif de 8 597 094 \$.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Les revenus du budget de fonctionnement sont de 190 571 838 \$, alors que la prévision budgétaire était de 193 223 477 \$. Il est important de mentionner qu'au cours de cet exercice, un montant de 24 000 000 \$ a été transféré du Fonds de soutien extraordinaire au budget de fonctionnement. Un premier virement de 15 000 000 \$ a été effectué en juin 2015 et un second de 9 000 000 \$, en décembre 2016.

Les dépenses, quant à elles, ont été inférieures de 1 413 387 \$ à la prévision budgétaire. L'exercice 2014-2017 se termine donc par un excédent des revenus sur les dépenses de 13 692 985 \$. N'eût été le transfert de 24 000 000 \$, il y aurait eu un déficit de 10 307 015 \$.

Toutefois, des écarts dans plusieurs postes budgétaires ont attiré notre attention et nous croyons important de les rapporter.

DIRECTION (page 26)

RESSOURCES HUMAINES (page 50)

Au poste budgétaire informatique, nous avons observé un dépassement de 254 790 \$ qui s'explique par la gestion et le traitement des données du système de paie qui, à l'avenir, seront comptabilisés séparément.

UCCO-SACC-CSN (page 52)

Lors de l'exercice financier précédent, nous avons observé que les frais juridiques étaient plus élevés que la prévision. Cependant, pour le présent exercice, nous avons noté que le montant réel est de 32 % inférieur au budget, le montant réel se chiffant à 613 210 \$ alors que le montant budgété était de 900 000 \$. Le comité constate donc que les mesures mises en place ont été bénéfiques.

COMITÉS ET GROUPES DE TRAVAIL (page 53)

Une économie de 494 645 \$ par rapport au budget a été réalisée, entre autres dans les comités fédéraux suivants : santé et sécurité, environnement et développement durable, et relations interculturelles. Les rencontres et les activités de ces comités ont été moins nombreuses que prévu.

SYNDICALISATION (page 27)

Le budget modifié a permis l'ajout de ressources, soit cinq conseillères et conseillers syndicaux, ainsi qu'une employée de bureau, pour la période de maraudage dans le réseau de la santé et des services sociaux (loi n° 10). Cette période de maraudage a eu lieu au début de 2017, alors que la CSN avait prévu qu'elle se tiendrait en septembre 2016. Cela explique en partie le dépassement de 888 013 \$ aux postes salaires et avantages sociaux.

ORGANISATION, CONSOLIDATION ET FRAIS JURIDIQUES (page 70)

Le budget a été modifié en septembre 2015, principalement en vue de la lutte que la CSN s'appropriait à mener dans le réseau de la santé et des services sociaux en raison de la loi n° 10, dès la conclusion des négociations dans le secteur public. À cet égard, les budgets des postes organisation, consolidation et frais juridiques ont été augmentés de 6 000 000 \$. Plus précisément, le budget de l'organisation a été augmenté de 4 014 800 \$, celui de la consolidation de 1 785 200 \$ et celui des frais juridiques de 200 000 \$.

Au total, le budget de fonctionnement du Service de syndicalisation a augmenté de 66 % (6 000 000 \$). Malgré cela, il y a eu un dépassement de 905 766 \$.

Par ces chiffres, nous constatons que la CSN a investi massivement dans la lutte relative à la loi n° 10.

Par ailleurs, dans le but de soutenir nos camarades de Radio-Canada lors de la période de changement d'allégeance et de fusion des accréditations, la CSN a investi plus de 530 000 \$.

AUTRES CHARGES (page 27)

Le dépassement de 444 343 \$ au poste budgétaire autres charges est en partie attribuable aux dépenses de publicité et de promotion engagées par la CSN lors des différentes campagnes de syndicalisation.

COMMUNICATIONS (page 29)

IMPRIMERIE-DISTRIBUTION (page 55)

Au poste facturation, il y a un écart positif de 389 775 \$ qui s'explique par une facturation plus importante étant donné le nombre élevé d'impressions effectuées pour les votes d'allégeance syndicale dans le réseau de la santé et des services sociaux et pour les nombreuses campagnes menées par la CSN.

APPUI AUX MOBILISATIONS ET À LA VIE RÉGIONALE (page 30)

Les dépenses réelles sont supérieures de 810 793 \$ par rapport au budget. Pour la plupart des régions, le dépassement au poste frais juridiques s'explique par le nombre de dossiers relatifs à l'assurance-emploi qui ont été plaidés.

QUÉBEC CHAUDIÈRE-APPALACHES (page 58)

Dans la région de Québec Chaudière-Appalaches, nous avons constaté des dépassements importants dès le début du mandat au poste frais juridiques. Un comité a été mis en place et une réorganisation a été effectuée (trois des six conseillères et conseillers syndicaux du SAMVR ont été transférés au Service des relations du travail). Pendant le prochain mandat, nous pourrions en évaluer les répercussions financières.

ADMINISTRATION (page 31)

INFORMATIQUE (page 64)

Nous avons remarqué qu'au poste facturation, il y a un écart défavorable de 6 320 779 \$ entre le projeté et le réel. Cet écart est en partie attribuable à l'offre de service mise en place par la CSN pour louer des équipements informatiques à ses organisations affiliées. Le comité recommande qu'un suivi soit effectué afin d'apporter les ajustements nécessaires pendant le prochain exercice financier.

FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE

Au terme de cet exercice de 36 mois, le Fonds de défense professionnelle dégage un excédent des revenus sur les dépenses de 1 427 740 \$, ce qui représente un écart de 10 060 588 \$ par rapport au budget modifié. Ce surplus s'explique principalement par la faible moyenne des prestations de grève, qui se situe à 165 prestations hebdomadaires alors que la prévision budgétaire était de 550.

Notons qu'au moment d'écrire ce rapport, un syndicat (17 membres) est en grève illimitée, 18 syndicats (2 712 membres) sont en grève générale illimitée avec services essentiels, 2 syndicats (124 membres) sont en lock-out et 2 syndicats (70 membres) mènent une grève limitée.

REVENUS	
BUDGET 2014-2017	77 398 116 \$
BUDGET MODIFIÉ 2014-2017	77 398 116 \$
RÉEL 36 MOIS	76 194 965 \$
ÉCART %	(1 203 151 \$) -1,6 %
DÉPENSES	
BUDGET 2014-2017	85 885 202 \$
BUDGET MODIFIÉ 2014-2017	86 030 964 \$
RÉEL 36 MOIS	74 767 225 \$
ÉCART %	11 263 739 \$ 15,1 %
ÉCART DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	
BUDGET 2014-2017	(8 487 086 \$)
BUDGET MODIFIÉ 2014-2017	(8 632 848 \$)
RÉEL 36 MOIS	1 427 740 \$
ÉCART	10 060 588 \$

APPUI AUX LUTTES (page 33)

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT (pages 75 À 88)

Nous constatons un excédent des dépenses de 3 478 613 \$. La CSN s'est engagée avec ses syndicats dans de nombreuses luttes en appui à la mobilisation et au renouvellement des conventions collectives.

ALLOCATIONS AUX SYNDICATS POUR DÉPENSES DE GRÈVE (pages 75 À 88)

Nous notons un dépassement de 1 636 461 \$ comparativement au budget modifié de 800 000 \$. Les allocations pour les quatre journées de grève dans le secteur public ont nécessité, à elles seules, un déboursé de 1 560 760 \$.

APPUI À NOS REVENDICATIONS (page 40)

CAMPAGNES CONFÉDÉRALES (pages 73-74)

Un budget de 4 500 000 \$ avait été prévu pour l'exercice 2014-2017, qui s'est terminé avec un réel de 6 497 394 \$. Cela représente donc un dépassement des dépenses sur les revenus de 1 997 394 \$. Ce dépassement a été nécessaire pour bien mener les nombreuses campagnes confédérales, dont la liste se retrouve à la page 74 des états financiers.

FONDS DE SOUTIEN EXTRAORDINAIRE

Le Fonds de soutien extraordinaire a été largement sollicité, conformément aux statuts et règlements de la CSN : deux transferts totalisant 24 000 000 \$ au budget de fonctionnement ont été effectués. Son actif net au 28 février 2017 était de 2 607 680 \$ comparativement à 17 759 379 \$ au 28 février 2014.

RECOMMANDATION

Le comité de surveillance des finances recommande au 65^e Congrès d'adopter les états financiers du budget de fonctionnement, du Fonds de défense professionnelle et du Fonds de soutien extraordinaire ainsi que les résultats cumulatifs pour l'exercice de 36 mois se terminant le 28 février 2017.

Le comité de surveillance CSN



Guy Gingras



Michel Tétreault

**LA PROTECTION
DES EMPLOIS.
UNE OFFENSIVE EN
SYNDICALISATION.
UNE DÉMOCRATIE
SYNDICALE DYNAMIQUE.
UN TRAVAIL DE QUALITÉ.
UN REVENU DÉCENT
TOUT AU LONG DE LA VIE.
UN MEILLEUR
RAPPORT DE FORCE.
UN DÉVELOPPEMENT
DURABLE.**

LE SYNDICALISME À LA MANIÈRE CSN.

csn.qc.ca

